

Atlas de la Biodiversité Communale



Mouthiers sur Boëme



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Charente
nature

Secteur Expertises & Inventaires 2018

Sommaire

1. Introduction	3
2. Méthodologie des inventaires	5
2.1. <u>Les habitats et la flore</u>	5
2.2. <u>La faune</u>	6
3. Résultats	7
3.1. <u>Les habitats et la flore</u>	7
3.1.1. <i>Description des habitats patrimoniaux</i>	10
3.1.1.1. <i>Les zones humides</i>	10
3.1.1.2. <i>Les pelouses calcaires et prés maigres</i>	19
3.1.1.3. <i>Les boisements</i>	25
3.1.1.4. <i>Les falaises et cavités</i>	30
3.1.1.5. <i>Les autres milieux</i>	32
3.2. <u>La faune</u>	32
3.2.1. <i>Les mammifères</i>	32
3.2.2. <i>Les oiseaux</i>	34
3.2.2.1. <i>Les oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs</i>	34
3.2.2.2. <i>Les oiseaux migrateurs et hivernants</i>	36
3.2.3. <i>Les reptiles</i>	38
3.2.4. <i>Les amphibiens</i>	39
3.2.5. <i>Les insectes</i>	40
3.2.5.1. <i>Les lépidoptères rhopalocères</i>	40
3.2.5.2. <i>Les odonates</i>	42
3.2.5.3. <i>Les orthoptères</i>	44
3.2.5.4. <i>Autres insectes</i>	46
4. Description et localisation des espèces patrimoniales	48
4.1. <u>Le patrimoine floristique</u>	48
4.1.1. <i>Espèces protégées en France</i>	50
4.1.2. <i>Espèces protégées en Poitou-Charentes</i>	52
4.2. <u>Le patrimoine faunistique</u>	59
4.2.1. <i>Les mammifères</i>	63
4.2.2. <i>Les oiseaux</i>	81
4.2.3. <i>Les reptiles</i>	93
4.2.4. <i>Les amphibiens</i>	97
4.2.5. <i>Les insectes</i>	101
4.2.5.1. <i>Les lépidoptères rhopalocères</i>	101
4.2.5.2. <i>Les odonates</i>	104
4.2.5.3. <i>Les coléoptères</i>	107
4.2.6. <i>Espèces animales patrimoniales potentielles</i>	109
5. Conclusion	111
6. Bibliographie	112

1. Introduction

Cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est l'une des 13 actions prioritaires du Plan d'Action Communal (PAC), co-construit avec les habitants, proposé par la commune de Mouthiers-sur-Boëme et validé par la Région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de sa politique en faveur de la reconquête de la biodiversité à travers la mise en œuvre opérationnelle de la Trame Verte et Bleue à l'échelle des communes. L'association Charente Nature a proposé d'être partenaire auprès de la commune afin de mener à bien cet inventaire et de l'accompagner dans l'animation du dispositif.

Une synthèse de toutes les données biologiques disponibles sur le territoire communal, ainsi qu'une cartographie des milieux naturels ont été réalisées. Un travail de terrain a également été effectué en 2017 et 2018, afin d'actualiser certaines données anciennes et de rechercher de nouvelles espèces. Une enquête participative sur les oiseaux hivernants a été menée auprès des habitants afin de les inciter à participer à cet inventaire, via des fiches à remplir. 4 sorties de découverte du patrimoine naturel communal ont été également organisées auprès de la population et 2 programmes pédagogiques ont été animés auprès des écoles élémentaires, un en relation avec les trames vertes et bleues et un autre sur les rapaces nocturnes. Ce rapport présente l'inventaire écologique de la commune Mouthiers-sur-Boëme, en termes d'habitats naturels et en termes d'espèces animales et végétales. Il met ensuite en évidence les éléments du patrimoine naturel, au regard des connaissances les plus récentes et de la législation en vigueur. Un travail de cartographie a également été réalisé afin de localiser, de façon précise, le patrimoine naturel identifié.

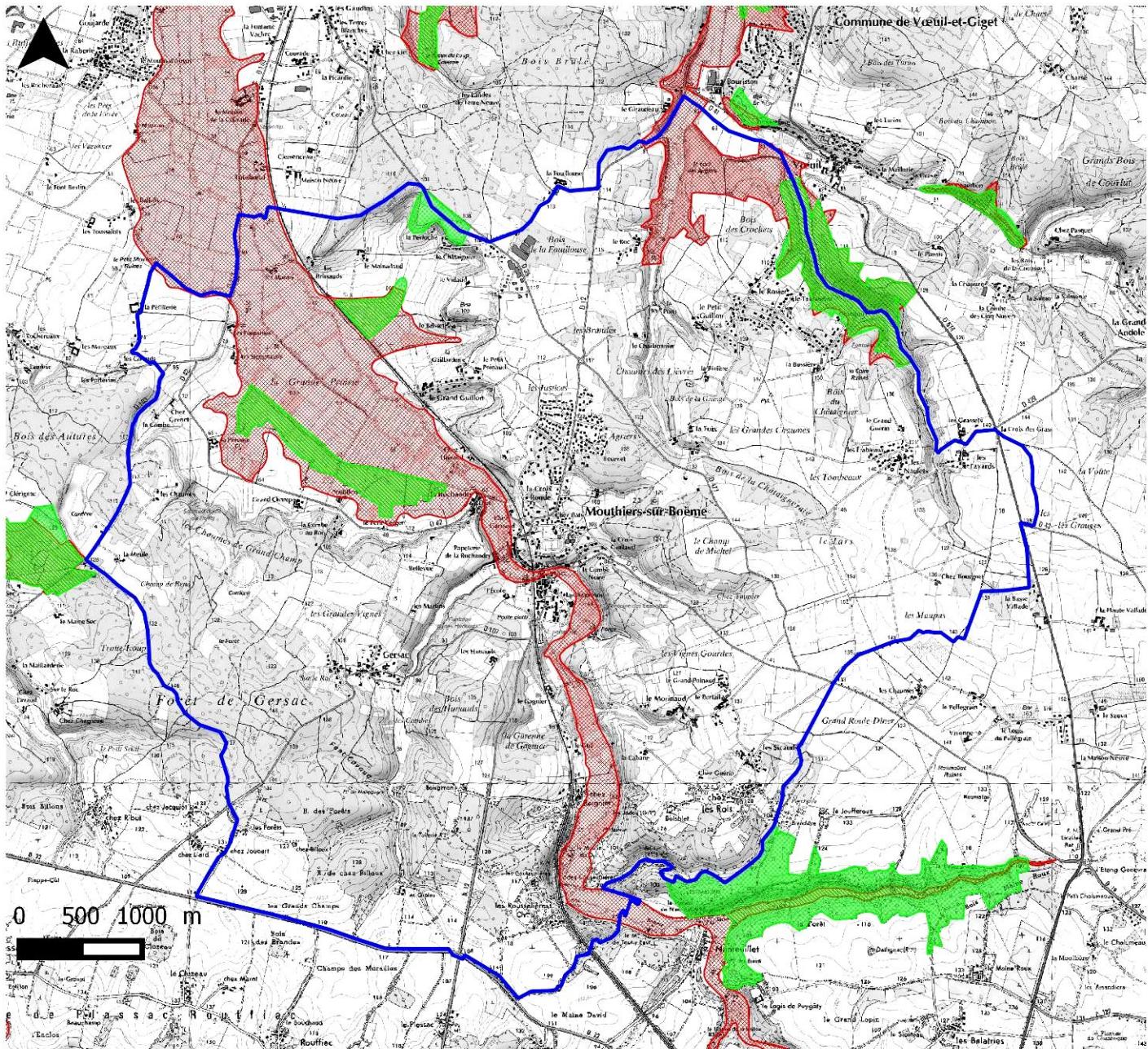
La commune de Mouthiers-sur-Boëme est située au sud d'Angoulême, dans le département de la Charente. Elle s'étend sur 3 500 hectares, dont environ 20 % sont urbanisés. Au niveau paysager, la commune est implantée sur des calcaires tabulaires durs du turonien ; elle est traversée par la Boëme, dont le lit majeur est occupé par des alluvions et des tourbes anciennes, notamment dans sa partie aval. Ces caractéristiques géologiques ont été exploitées en différents endroits (anciennes carrières souterraines ou à ciel ouvert de moellons calcaires, anciennes fosses d'exploitation de la tourbe).

Mouthiers-sur-Boëme abrite également un riche patrimoine biologique, connu de longue date par les naturalistes : 4 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1 (ainsi que 2 autres en cours de validation) et 2 sites Natura 2000 occupent une partie du territoire communal (voir carte n°1).



Les tourbières, un patrimoine à préserver © Charente Nature

Carte n° 1 : Zonage écologique de la commune de Mouthiers-sur-Boëme



2. Méthodologie des inventaires

Différentes méthodes de collecte de données naturalistes ont été utilisées sur le terrain au cours de cette étude, aussi bien pour la flore et les habitats que pour les différents groupes faunistiques concernés : sur certains secteurs (Meulières des Chaumes, Chaumes de Grand Champ, Font des Quatre Francs et Fort des Anglais), nous avons réalisé un état initial complet, avec une méthodologie adaptée.

20 sorties de terrain ont été réalisées en 2017 et 2018, dans le cadre de cet ABC, afin d'affiner les connaissances (vérification de stations d'espèces, visites sur des secteurs peu prospectés...). On notera que nous n'avons pas travaillé sur les espaces agricoles et urbains. Plusieurs études, réalisées sur le territoire communal par d'autres structures, ont été consultées, notamment les fiches ZNIEFF et les documents d'objectifs des sites Natura 2000 (voir la bibliographie en fin de rapport).

La base de données naturalistes de l'association, alimentée par les bénévoles et professionnels, a apporté de nombreuses informations précieuses.

Enfin, l'enquête participative sur les oiseaux hivernants, menée auprès des habitants, a permis de récolter une dizaine de fiches d'inventaires, ces données ont été prises en compte.

2.1. Les habitats et la flore

Sur les sites où nous avons travaillé de façon détaillée, nous avons utilisé la méthode des relevés phytosociologiques qui découle des travaux de Braun-Blanquet (1964). Sur les autres secteurs, de simples relevés floristiques ont été réalisés. Chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en **Alliance**, les alliances en **Ordres** et les ordres en **Classes**. Au niveau d'analyse qui nous intéresse, nous nous arrêterons au niveau de l'alliance. Les taxons plus affinés font encore l'objet d'études et, autre cette incertitude, n'apporteraient rien aux conclusions que ce travail nous amène à faire.

La cartographie a été réalisée en utilisant tous les documents récents traitant des milieux naturels, complétée par des visites de terrain, mais aussi de la photo-interprétation. Elle a été informatisée à l'aide du logiciel Qgis.

Remarques :

- *La description qui suit ne doit pas laisser croire que les groupements recensés sont aussi clairement définis sur le terrain. En effet, il arrive souvent que les limites soient floues, que plusieurs plantes d'une alliance se retrouvent dans une autre, ou qu'au sein d'une parcelle apparemment homogène se retrouve, pour des raisons très locales de sol, de micro-climat, d'humidité, une alliance différente de celle qui domine la parcelle.*
- *L'étude des groupements végétaux permet de réaliser l'inventaire floristique du site. L'étude des espèces végétales permet de déterminer les stations d'espèces patrimoniales, protégées ou non. Les plantes les plus rares ou les plus caractéristiques sont ainsi mises en évidence.*

2.2. La faune

De nombreux travaux d'écologie fondamentale ont permis de mettre au point, depuis plus de 30 ans, des méthodes de description et d'analyse des milieux naturels terrestres (notion de "diagnostic écologique" de J. Blondel – 1979).

Bien sûr, il est impossible de réaliser l'inventaire exhaustif de la faune d'un lieu donné. Néanmoins, les connaissances acquises permettent d'identifier, dans différents groupes d'animaux, vertébrés notamment, des espèces dites "bio-indicatrices" qui donnent au site étudié ses caractères biologiques essentiels.

Chez les mammifères, ce sont surtout les chauves-souris qui présentent un grand intérêt, à la fois biologique par leur place dans les écosystèmes et patrimonial par la rareté de certaines espèces. Les oiseaux, d'une façon générale, sont les meilleurs bio-indicateurs car, outre leur facilité d'étude, ils sont répartis dans toutes les dimensions de l'espace et sont représentés dans tous les niveaux trophiques.

Reptiles et amphibiens peuvent être des éléments importants du patrimoine et donner à certains habitats une valeur particulière.

Enfin, chez les invertébrés, seuls 3 groupes ont été inventoriés : les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), les odonates (libellules) et les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets). L'étude de ces insectes est facilitée par l'observation et l'identification assez aisée des individus, ce qui est rare chez les invertébrés. De plus, ces groupes constituent de bons bio-indicateurs de l'état de conservation des milieux. Quelques autres espèces observées au cours de l'étude ont également été notées.

Chaque groupe a été étudié selon la méthodologie en vigueur :

Mammifères :

- Observations visuelles (affûts matinaux et crépusculaires)
- Recherches de traces, fèces et reliefs de repas
- Analyse de pelotes de rejetion de rapaces nocturnes (micromammifères)
- Détection acoustique des chiroptères (détecteur Pettersson D-240x, D500) avec analyse, si besoin, à l'aide du logiciel Batsound
- Visite hivernale des cavités pour observation directe des chiroptères en hibernation
- Mise en place de pièges photographiques

Oiseaux :

- Observation visuelle
- Détection par points d'écoute

Reptiles et amphibiens :

- Observation directe
- Ecoute crépusculaire et nocturne des chants (pour les anoures uniquement)
- Pose de plaques favorables pour l'observation des reptiles

Insectes :

- Observation directe
- Capture au filet si nécessaire pour identification, avec relâché sur place
- Récolte d'exuvies (pour les odonates)
- Ecoute des stridulations (pour les orthoptères)

Toutes les captures ont été réalisées par des détenteurs d'autorisation préfectorale pour les espèces protégées.

3. Résultats

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des différents inventaires qui ont été menés sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme. Tous les habitats et espèces faunistiques recensés y sont présentés sous forme de tableaux commentés. Le patrimoine naturel, plus détaillé, est traité ensuite.

3.1. Les habitats et la flore

La commune de Mouthiers-sur-Boëme est très diversifiée en termes d'habitats, elle est parcourue par différents cours d'eau et ruisseaux, dont le principal est la Boëme, qui traverse une vaste vallée tourbeuse au nord-est, où il reste quelques vestiges d'exploitation ancienne de la tourbe, convertis en étangs de loisirs. Les plateaux de calcaire dur ont permis l'implantation de pelouses sèches d'une grande originalité et la présence de falaises et cavités. L'exploitation cette roche a également laissé des carrières souterraines et à ciel ouvert, très intéressantes pour la faune. De nombreux boisements et prairies sont également présents sur le territoire communal, abritant une importante biodiversité.

Le tableau suivant récapitule les **41 habitats** définis dans la nomenclature internationale CORINE BIOTOPE identifiés sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme. Parmi eux, on notera la présence de **17 habitats d'intérêt communautaire, dont 4 considérés comme prioritaires**.



Vue sur les anciennes tourbières, depuis le Grand Guillon © Charente Nature

Tableau n° 1 : Les habitats

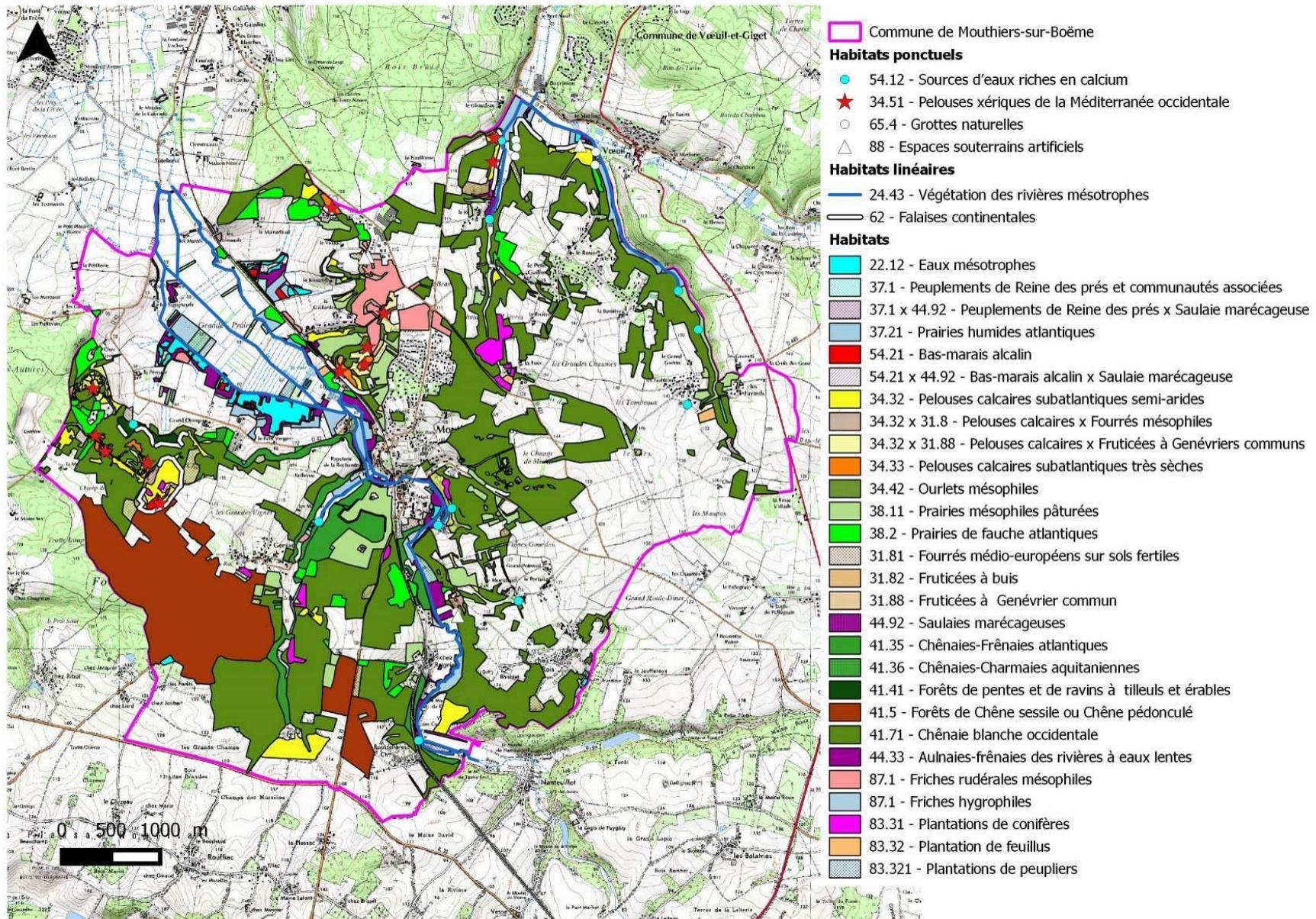
COR = Code CORINE biotope

N2000 = code Natura 2000 (* signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire)

VPR = Valeur patrimoniale régionale : * faible, ** moyenne, *** assez élevée, **** élevée, ***** très élevée

Habitat	Nomenclature phytosociologique (niveau ordre ou alliance)	COR	N2000	VPR
Milieux aquatiques				
Eaux mésotrophes		22.12	3150	*****
Végétations enracinées immergées	POTAMOGETONION	22.42	3150	***
Végétation des rivières mésotrophes	CALLITRICO-BATRACHION	24.43	3260	****
Sources d'eaux riches en calcium	CRATONEURION	54.12	7220	*****
Fossés et petits canaux		89.22		***
Milieux palustres				
Peuplements de Reine des prés et communautés associées	FILIPENDULO ULMARIAE	37.1	6430	*****
Prairies humides atlantiques	BROMION RACEMOSI	37.21		***
Phragmitaies	SCIRPO-PHAGMITETUM	53.11		****
Petits hélophytes des eaux dormantes ou courantes	GLYCERIO-NASTURTIETEA	53.4		***
Bas-marais alcalin	HYDROCOTYLO-SCHOENION	54.21	7230	***
Milieux herbacés				
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux calcaires	ALYSSO-SEDION ALBI	34.11	6110*	***
Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides	MESOBROMION	34.32	6210	****
Pelouses calcaires subatlantiques très sèches	XEROBROMION	34.33	6210	****
Ourlets mésophiles	TRIFOLION MEDII	34.42		***
Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale	THERO-BRACHYPODION	34.51	6220*	*****
Prairies mésophiles pâturées	CYNOSURION CRISTATI	38.11		*
Prairies de fauche atlantiques	LINO-GAUDINION	38.21	6510	**
Milieux arbustifs				
Fourrés médio-européens sur sol fertile	PRUNO-RUBION FRUTICOSI	31.81		*
Fruticées à buis	BERBERIDION	31.82	5110	***
Fruticées à Genévrier commun	BERBERIDION	31.88	5130	****
Saulaies marécageuses	SALICION CINEREAE	44.92		****
Milieux arborés				
Chênaies-frênaies atlantiques	CORYLO-FRAXINETUM	41.35		*
Chênaies-charmaies aquitaniennes	SANICULO-CARPINETUM	41.36		***
Forêts de pentes et de ravins à tilleuls et érables	TILIO-ACERION	41.41	9180*	***
Forêts de Chêne sessile ou Chêne pédonculé	QUERCION ROBORI-PETRAEAE	41.5		***
Chênaie blanche occidentale	QUERCION PUBESCENTI-PETRAEAE	41.71		*
Aulnaies-frênaies des rivières à eaux lentes	ULMO-FRAXINETUM	44.33	91E0*	***
Milieux rupestres				
Falaises continentales sèches	POTENTILLION CAULESCENTIS	62.1	8210	***
Grottes naturelles		65.4	8310	*****
Espaces souterrains artificiels		88		****
Communautés des vieux murs	CENTRANTHO-PARIETARION	86		*
Milieux rudéraux				
Friches rudérales mésophiles	DAUCO-MELILOTION	87.2		*
Friches humides	ARCTION LAPPAE	87.2		*
Plantations de conifères		83.31		*
Plantations de feuillus		83.32		*
Plantations de peupliers		83.321		*
Cultures intensives		82.1		*
Haies		84.2		**
Milieux anthropiques				
Espaces urbains		85		*
Sites industriels en activité		86.3		*
Carrières		86.41		**

Carte n° 2 : cartographie des habitats naturels



3.1.1. Description des habitats patrimoniaux

Dans ce chapitre nous avons décrit de façon sommaire les différents habitats qui présentent une valeur patrimoniale régionale élevée, ou qui sont inscrits à l'annexe 1 de la directive européenne "Habitats, Faune, Flore". Des cortèges d'espèces végétales caractéristiques sont indiqués, et **les plantes patrimoniales sont signalées en gras**.

Habitats d'intérêt communautaire (inscrit à l'annexe 1 de la directive européenne)

Habitats d'intérêt communautaire prioritaire

3.1.1.1. Les zones humides

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, les zones humides sont bien représentées. En effet, la rivière Boëme traverse son territoire du sud au nord, et plusieurs étangs issus de l'extraction ancienne de la tourbe sont présents au nord-ouest. La rivière Charreau ainsi que ses petits affluents (Font des Quatre Francs et Fontaine du Roc) borde la commune au nord-est. On distinguera les milieux strictement aquatiques et les milieux palustres, dont la végétation amphibia supporte un assèchement régulier en période d'étiage estival.

Milieux strictement aquatiques

Eaux mésotropes

Il s'agit des eaux libres stagnantes des étangs et mares. Il n'y a pas de végétation aquatique, mais on y observe toute une faune : poissons, amphibiens, insectes, crustacés, mollusques...



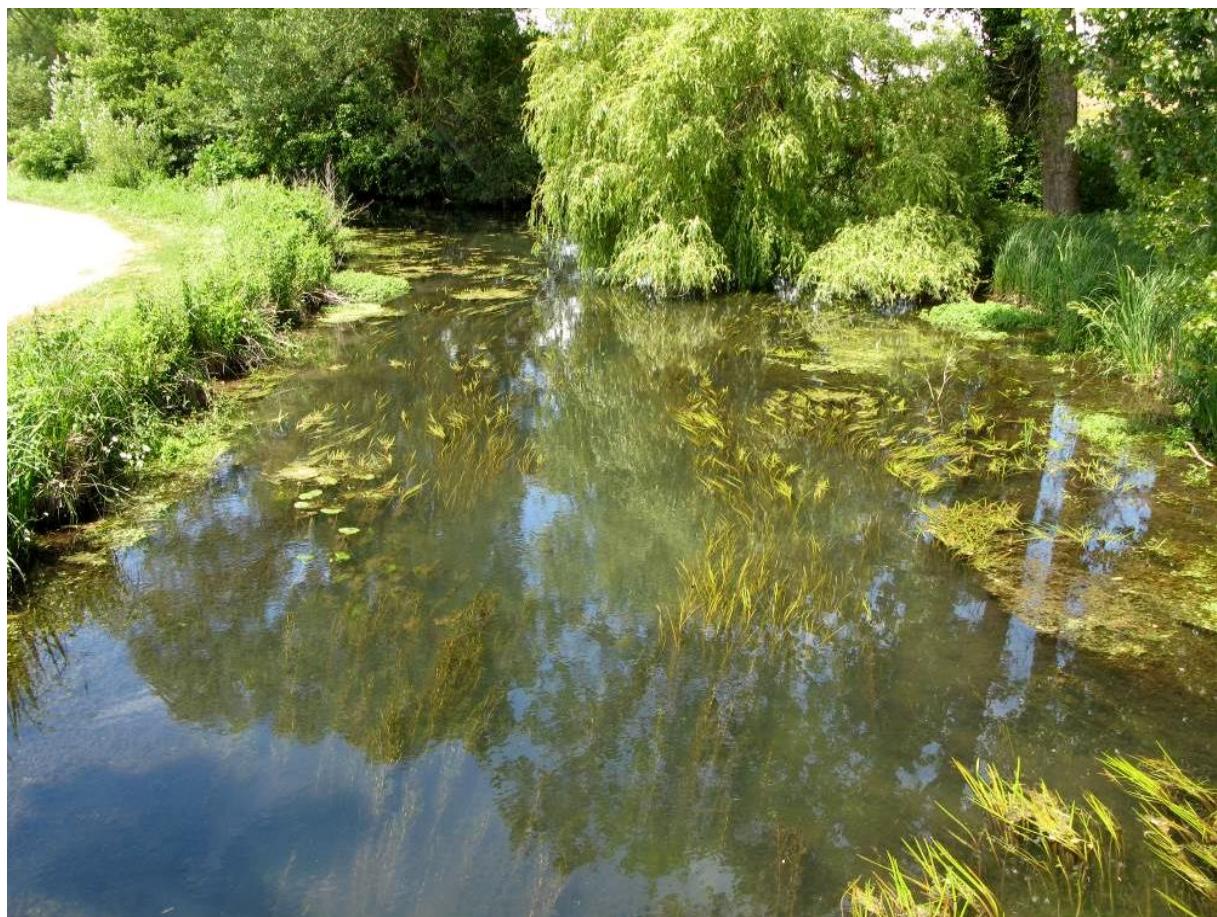
*Ancienne fosse d'extraction de tourbe devenue un étang, au niveau de La Grande Prairie
© Charente Nature*

Végétations enracinées immergées

Il s'agit d'herbiers aquatiques qui peuplent les étangs et mares, mais aussi certaines parties calmes des cours d'eau, fossés en eau...

Les cortèges végétaux sont assez pauvres, même si les herbiers sont parfois bien développés, notamment dans les parties calmes de la Boëme. On notera la présence ponctuelle de la Jussie, espèce invasive, dans la partie aval du cours d'eau, où elle est peu développée. Nous avons relevé :

- Jussie	<i>Ludwigia grandiflora</i>
- Lentille d'eau	<i>Lemna sp</i>
- Myriophylle en épis	<i>Myriophyllum spicatum</i>
- Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i>
- Potamot coloré	<i>Potamogeton coloratus</i>
- Potamot dense	<i>Groenlandia densa</i>
- Potamot nageant	<i>Potamogeton natans</i>
- Renoncule aquatique	<i>Ranunculus aquatilis</i>
- Rubanier émergé	<i>Sparganium emersum</i>



Herbiers à nénuphars et myriophylle dans le cours de la Boëme
© Charente Nature

Végétation des rivières mésotrophe

Il s'agit d'herbiers aquatiques qui peuplent les ruisseaux et rivières de plaine. Ils sont dépendants d'une bonne qualité et oxygénation des eaux, mais aussi d'un bon ensoleillement.

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, ces herbiers sont bien présents dans les cours de la Charreau et de la Boëme. La végétation est composée d'un mélange d'espèces d'eaux stagnantes (voir ci-dessus) et courantes :

- | | |
|------------------|------------------------------|
| - Callitriche | <i>Callitricha stagnalis</i> |
| - Potamot noueux | <i>Potamogeton nodosus</i> |



Herbiers des eaux courantes sur la Boëme, au niveau de La Rochandry © Charente Nature

Sources d'eaux riches en calcium

Plusieurs sources et fontaines sont présentes sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la plus remarquable est sans doute la résurgence de La Forge, qui alimente en eaux le cours de la Boëme. Peu d'espèces végétales y sont présentes, surtout des mousses aquatiques qui se développent sur le substrat ou les parois des fontaines.

Milieux palustres

Petits hélophytes des eaux dormantes ou courantes

Il s'agit d'herbiers amphibiens qui se développent sur les berges vaseuses des cours d'eau, dans des secteurs ensoleillés. Ce milieu se présente sous la forme d'un tapis vert recouvrant une partie des surfaces en eau des ruisseaux, dominé par l'Ache faux-cresson. On notera que l'Agrion de Mercure, petite libellule protégée, apprécie tout particulièrement cet habitat. Nous avons relevé :

- Ache faux-cresson	<i>Helosciadium nodiflorum</i>
- Cresson de fontaine	<i>Nasturtium officinale</i>
- Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>
- Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>
- Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>
- Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>
- Plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
- Véronique aquatique	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>

Bas-marais alcalin



Bas-marais alcalin, au niveau de la tourbière du Brisset © Charente Nature

Ce milieu très rare en Poitou-Charentes est également peu représenté sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, où il n'est présent que sur les tourbières du Brisset, en bordure de mare dans l'ancienne carrière des Chaumes de Grand Champ et de façon très ponctuelle en bordure d'étang au niveau de la Grande Prairie. Il s'agit d'une prairie humide basse, alimentée de façon permanente par des eaux riches en calcium, avec une végétation composée de plantes spécialisées. Nous avons relevé :

- Chouin noirâtre	<i>Schoenus nigricans</i>
- Cirse découpé	<i>Cirsium dissectum</i>
- Cumin des prés	<i>Silaum silaus</i>
- Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
- Jonc noueux	<i>Juncus subnodulosus</i>
- Laîche bleuâtre	<i>Carex panicea</i>
- Laîche écailleuse	<i>Carex lepidocarpa</i>
- Laîche élevée	<i>Carex elata</i>
- Laîche espacée	<i>Carex distans</i>
- Laîche faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>
- Marisque	<i>Cladium mariscus</i>
- Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>
- Prêle géante	<i>Equisetum telmateia</i>
- Prêle rameuse	<i>Equisetum ramosissimum</i>

- Roseau	<i>Phragmites australis</i>
- Samole de Valérand	<i>Samolus valerandi</i>
- Sanguisorbe officinale	<i>Sanguisorba officinalis</i>
- Scirpe faux-jonc	<i>Scirpoides holoschoenus</i>
- Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>

Phragmitaies



Phragmitaie en bordure de Boëme, au niveau de la Grande Prairie © Charente Nature

Cet habitat, dominé par le roseau et composé de grands hélophytes, se développe sur des sols engorgés en hiver, le plus souvent dans le lit majeur des cours d'eau. Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, les phragmitaies, aussi appelées roselières, sont surtout présentes de façon linéaire le long des fossés de drainage des anciennes tourbières de la Grande Prairie et de façon ponctuelle au sein des boisements alluviaux et en bordure d'étangs dans ce même secteur. Nous avons relevé :

- Baldingère	<i>Phalaris arundinacea</i>
- Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>
- Massette à feuilles larges	<i>Typha latifolia</i>
- Roseau	<i>Phragmites australis</i>
- Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>
- Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
- Sureau hièble	<i>Sambucus ebulus</i>
- Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>

Prairies humides atlantiques



Prairie humide en bordure de Boëme, au sud du bourg © Charente Nature

Ce sont les prairies permanentes qui occupent le lit majeur des vallées de la Boëme et de la Charreau. Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la plupart sont pâturées par des bovins ou fauchées en début d'été. Même si elles n'abritent pas d'espèces végétales rares, elles sont très utilisées par toute une faune inféodée aux zones humides comme terrain de nourrissage, et abritent notamment le Cuivré des marais, papillon rare et protégé. Nous avons relevé :

- Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>
- Allière officinale	<i>Alliaria petiolata</i>
- Avoine élevée	<i>Arrhenatherum elatius</i>
- Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>
- Centaurée jacée	<i>Centaurea gr jacea</i>
- Crételle	<i>Cynosurus cristatus</i>
- Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
- Fétuque roseau	<i>Festuca arundinacea</i>
- Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
- Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>
- Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>
- Gesse des prés	<i>Lathyrus pratense</i>
- Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
- Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>
- Laîche hérissée	<i>Carex hirta</i>
- Lotier des marais	<i>Lotus uliginosus</i>
- Lychnis fleur-de-coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
- Menthe suave	<i>Mentha suaveolens</i>
- Oenanthe fausse-pimprenelle	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>
- Oseille crêpue	<i>Rumex crispus</i>

- Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
- Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
- Prêle des prés	<i>Equisetum arvense</i>
- Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>
- Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
- Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
- Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>
- Vesce hirsute	<i>Vicia hirsuta</i>

Peuplements de Reine des prés et communautés associées



Mégaphorbiaie à Reine des prés, au niveau des Couthaibières © Charente Nature

Il s'agit de prairies humides à hautes herbes qui se développent à la suite de l'abandon des pratiques de gestion par pâturage ou fauche, mais aussi en bordure des fossés et de certaines berges de façon linéaire, ou au sein de peupleraies exploitées. Le cortège floristique est assez diversifié mais n'abrite pas d'espèces rares. Il s'agit néanmoins d'un milieu menacé en Poitou-Charentes. Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, elles sont rares et se développent en bordure de la Boëme, au niveau de la Grande Prairie et des Couthaibières. Nous avons relevé :

- Chanvre d'eau	<i>Lycopus europaeus</i>
- Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>
- Epilobe hirsute	<i>Epilobium hirsutum</i>
- Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>
- Euphorbe velue	<i>Euphorbia illirica</i>
- Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>
- Grande berce	<i>Heracleum sphondylium</i>
- Guimauve officinale	<i>Malva officinalis</i>
- Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>
- Laîche des rives	<i>Carex riparia</i>

- Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>
- Lysimaque vulgaire	<i>Lysimachia vulgaris</i>
- Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>
- Oenanthe fistuleuse	<i>Oenanthe fistulosa</i>
- Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
- Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>
- Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>
- Roseau	<i>Phragmites australis</i>
- Salicaire	<i>Lythrum salicaria</i>
- Scrophulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>
- Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>

Saulaies marécageuses

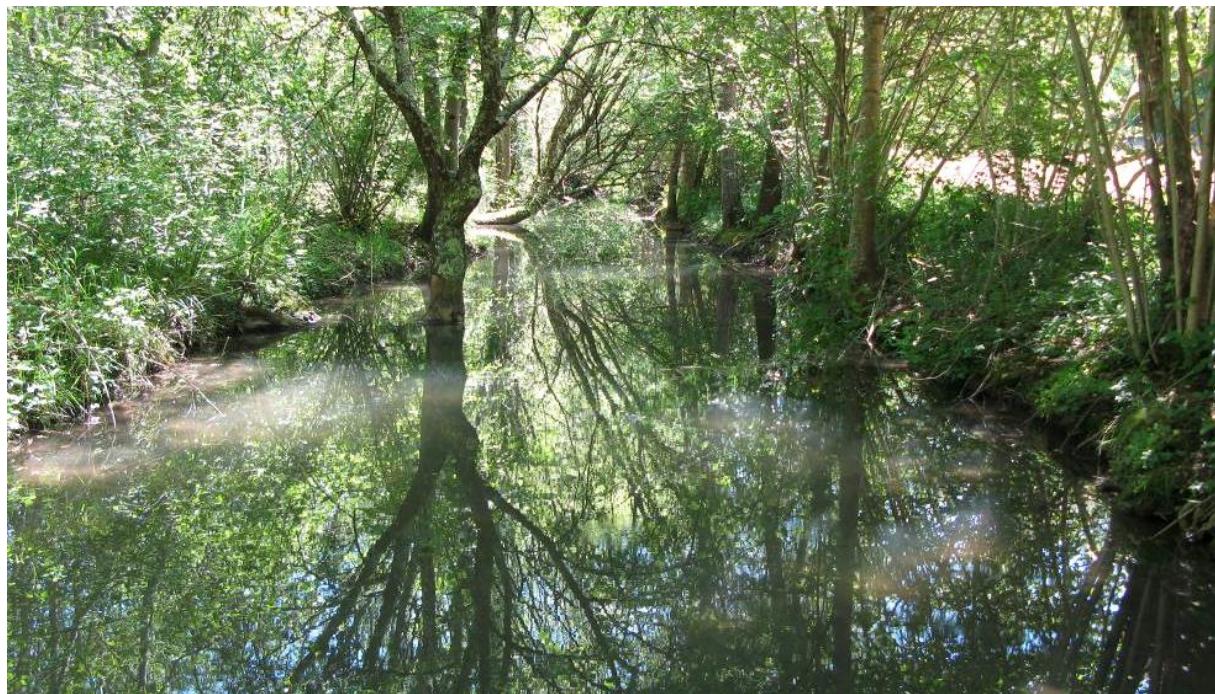
Il s'agit de fourrés arbustifs dominés par les saules, qui se développent en bordure des cours d'eau ou étangs sous forme de ripplesylve, ou sur des terrains humides à la suite des peuplements de Reine des prés dont ils constituent le stade arbustif. Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, il est présent de façon ponctuelle en bordure de cours d'eau et d'étangs. Nous avons relevé :

- Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>
- Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>
- Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>
- Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>
- Laîche des rives	<i>Carex riparia</i>
- Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>
- Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>
- Roseau	<i>Phragmites australis</i>
- Saule blanc	<i>Salix alba</i>
- Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>
- Viorne aubier	<i>Viburnum opulus</i>



Saulaie marécageuse © Charente Nature

Aulnaies-frênaies des rivières à eaux lentes



Aulnaie-frênaie en bordure de Boëme, au niveau des Coutaubières © Charente Nature

Ce type de boisement alluvial est présent en bordure des cours de la Boëme et de la Charreau, le plus souvent sous forme de ripisylve plus ou moins fragmentée. L'aulnaie-frênaie constitue le stade forestier climacique des grandes vallées alluviales comme celle du fleuve Charente et ne subsiste le plus souvent que sous forme linéaire le long des cours d'eau. Les essences dominantes sont l'Aulne glutineux et le Frêne commun, accompagnés par des saules et aussi quelques chênes. Globalement, le cortège végétal est assez diversifié. Nous avons relevé :

- Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>
- Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>
- Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>
- Bouleau	<i>Betula pendula</i>
- Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>
- Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
- Bugle rampant	<i>Ajuga reptans</i>
- Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>
- Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
- Dryoptéris de Chartreuse	<i>Dryopteris carthusiana</i>
- Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>
- Ficaire	<i>Ficaria verna</i>
- Fougère femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>
- Fougère mâle	<i>Dryopteris filix mas</i>
- Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>
- Grande prêle	<i>Equisetum telmateia</i>
- Groseillier à grappes	<i>Ribes rubrum</i>
- Houblon	<i>Humulus lupulus</i>
- Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>
- Laiche à épis espacés	<i>Carex remota</i>
- Laiche des rives	<i>Carex riparia</i>

- Lierre	<i>Hedera helix</i>
- Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>
- Mercuriale vivace	<i>Mercurialis perennis</i>
- Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>
- Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>
- Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i>
- Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
- Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>
- Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>
- Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>
- Ronce bleue	<i>Rubus caesius</i>
- Saule blanc	<i>Salix alba</i>
- Saule marceau	<i>Salix caprea</i>
- Saule pleureur	<i>Salix babylonica</i>
- Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>
- Scrophulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>
- Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
- Viorne aubier	<i>Viburnum opulus</i>

3.1.1.2. Les pelouses calcaires et prés maigres

Les pelouses calcaires, aussi appelées "chaumes", sont des milieux herbacés qui se développent sur des sols superficiels secs, ici des plateaux calcaires. Les conditions particulières qui y règnent (microclimat chaud et sec), font penser à des garrigues méditerranéennes. Le cortège floristique de ce groupe d'habitats est l'un des plus riches du Poitou-Charentes, avec un fort contingent d'espèces méditerranéennes ici en limite nord de répartition.

Ces pelouses sont composées de 5 habitats différents bien décrits par les botanistes et qui sont ici étroitement imbriqués, se succédant de la roche presque nue aux fourrés de genévrier. Tous ces habitats présentent une forte valeur patrimoniale.

Pelouses médio-européennes sur débris rocheux calcaires

Cet habitat est très ponctuel et localisé au sein des complexes de pelouses calcaires de Mouthiers-sur-Boëme. Il se développe sur les affleurements calcaires et corniches rocheuses, en mosaïque avec les pelouses sèches. Le recouvrement de la végétation est très faible et les plantes qui le caractérisent sont adaptées à la sécheresse. Nous avons relevé :

- Epiaire droite	<i>Stachys recta</i>
- Hutchinsie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>
- Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>
- Orpin blanc	<i>Sedum album</i>
- Orpin des rochers	<i>Sedum rupestre</i>
- Orpin jaunâtre	<i>Sedum ochroleucum</i>
- Orpin jaune	<i>Sedum acre</i>
- Saxifrage à 3 doigts	<i>Saxifraga tridactylites</i>

Pelouses calcaires subatlantiques très sèches



Pelouses calcaires très sèches au niveau des Chaumes de Grand Champ © Charente Nature

Cet habitat se développe sur sol calcaire squelettique et bien exposé. Ce sont des pelouses rases laissant fréquemment apparaître le sol et présentant un cortège végétal très riche, composé principalement de petites plantes vivaces avec de nombreuses méditerranéennes en limite nord de répartition. Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, cet habitat est bien représenté au niveau des chaumes de la Perluche, du Grand Guillon et de Grand Champ où il présente souvent un remarquable état de conservation. Nous avons relevé :

- Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>
- Argyrolobe de Zanon	<i>Argyrolobium zanonii</i>
- Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>
- Biscutelle de Guillon	<i>Biscutella guilloni</i>
- Bugrane striée	<i>Ononis striata</i>
- Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>
- Carline vulgaire	<i>Carlina vulgaris</i>
- Crapaudine de Guillon	<i>Sideritis guilloni</i>
- Drave des murs	<i>Draba muralis</i>
- Euphorbe de Séguier	<i>Euphorbia seguieriana</i>
- Euphraise de Jaubert	<i>Odontites jaubertianus</i>
- Fétuque des moutons	<i>Festuca gr ovina</i>
- Fumana couché	<i>Fumana procumbens</i>
- Germandrée botryde	<i>Teucrium botrys</i>
- Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>
- Globulaire commune	<i>Globularia vulgaris</i>
- Hélianthème des appenins	<i>Helianthemum appeninum</i>
- Ibéris amer	<i>Iberis amara</i>
- Inule des montagnes	<i>Inula montana</i>

- Koélierie du valais	<i>Koeleria vallesiana</i>
- Laîche de Haller	<i>Carex halleriana</i>
- Liseron cantabrique	<i>Convolvulus cantabrica</i>
- Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>
- Ophrys petite araignée	<i>Ophrys araneola</i>
- Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i>
- Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>
- Potentille printanière	<i>Potentilla verna</i>
- Scille d'automne	<i>Prospero autumnalis</i>
- Silène penché	<i>Silene nutans</i>
- Tabouret perfolié	<i>Microtlaspi perfoliatum</i>
- Thym serpolet	<i>Thymus gr serpyllum</i>
- Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>
- Vulnéraire	<i>Anthyllis vulneraria</i>

Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides

Cet habitat succède aux pelouses très sèches, sur sol plus profond. La végétation se densifie et le sol n'est plus visible. Sur la commune, il est présent sur les pentes et au contact des boisements thermophiles et des îlots de fourrés à genévrier, sur les mêmes secteurs que les pelouses sèches, mais aussi au niveau du Fort des Anglais, de la Forge et des Coudaubières. La diversité végétale y est assez importante, même si les graminées, dominantes, limitent le développement des plantes basses. Nous avons relevé :

- Aspérule des teinturiers	<i>Asperula cynanchica</i>
- Brachypode penné	<i>Brachypodium pinnatum</i>
- Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>
- Brome dressé	<i>Bromopsis erecta</i>
- Cardonelle molle	<i>Carthamus mitissimus</i>
- Chlore perfolié	<i>Blackstonia perfoliata</i>
- Cirse sans tige	<i>Cirsium acaule</i>
- Coronille faux-scorpion	<i>Coronilla scorpioides</i>
- Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>
- Dompte-venin	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
- Hélianthème nummulaire	<i>Helianthemum nummularium</i>
- Fer-à-cheval	<i>Hippocratea comosa</i>
- Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
- Germardrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
- Globulaire ponctuée	<i>Globularia bisnagarica</i>
- Laîche glauque	<i>Carex flacca</i>
- Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>
- Lin fausse-soude	<i>Linum suffruticosum</i>
- Mauve hirsute	<i>Althaea hirsuta</i>
- Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>
- Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>
- Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>
- Orchis homme-pendu	<i>Orchis anthropophora</i>
- Origan vulgaire	<i>Origanum vulgare</i>
- Panicaut des champs	<i>Eryngium campestre</i>
- Petite pimprenelle	<i>Pimpinella saxifraga</i>

- Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>
- Phalangère rameuse	<i>Anthericum ramosum</i>
- Polygale du calcaire	<i>Polygala calacarea</i>
- Raiponse orbiculaire	<i>Phyteuma orbiculare</i>
- Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>
- Scabieuse colombaire	<i>Scabiosa columbaria</i>
- Séseli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>
- Seslierie bleue	<i>Sesleria caerulea</i>
- Thésion couché	<i>Thesium humifusum</i>



Pelouses semi-arides remarquables, sur les pentes nord des chaumes de Grand Champ ©Charente Nature

Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale



Pelouses à Sabline des chaumes et Lin d'Autriche

Cet habitat, très rare en Poitou-Charentes, se développe sur des sols calcaires très minces. Il est caractérisé par une végétation clairsemée, principalement composée de plantes annuelles, qui profitent des pluies printanières pour former des tapis fugaces. Sur la

commune, il est très ponctuel et occupe les zones de terre dénudée au sein des pelouses très sèches. Il est notamment bien représenté sur les chaumes de la Perluche et du Grand Guillon. Nous avons relevé les espèces suivantes :

- Bec-de-grue	<i>Erodium cicutarium</i>
- Buplèvre du mont Baldo	<i>Bupleurum baldense</i>
- Catapode raide	<i>Catapodium rigidum</i>
- Céraiste nain	<i>Cerastium pumilum</i>
- Crucianelle	<i>Crucianella angustifolia</i>
- Drave printanière	<i>Draba verna</i>
- Euphorbe fluette	<i>Euphorbia exigua</i>
- Lin d'Autriche	<i>Linum austriacum</i>
- Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>
- Lin stricte	<i>Linum strictum</i>
- Luzerne naine	<i>Medicago minima</i>
- Micropé dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
- Paturin bulbeux	<i>Poa bulbosa</i>
- Petite euphraise	<i>Euphrasia stricta</i>
- Renoncule palustre	<i>Ranunculus paludosus</i>
- Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>
- Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
- Sabline des chaumes	<i>Arenaria controversa</i>
- Trèfle scabre	<i>Trifolium scabrum</i>
- Vulpie ciliée	<i>Vulpia ciliata</i>

Fruticées à Genévrier commun



Fourrés à buis et genévriers sur les chaumes du Grand Guillon © Charente Nature

Cet habitat est bien représenté sur la commune, au sein des pelouses sèches. Il s'agit de fourrés arbustifs dominés par le Genévrier commun et le Nerprun des rochers, en contact direct avec les pelouses calcaires et la chênaie thermophile, dont ils constituent le stade intermédiaire. Le cortège végétal y est relativement diversifié, témoignant d'un bon état de

conservation, notamment sur les chaumes du Grand Guillon et de Grand Champ et on retrouve des espèces de pelouses en strate herbacée et de chênaie en strate arbustive. On notera la présence de fourrés à buis quasiment purs dans le secteur du Grand Guillon, malheureusement très impactés par la Pyrale. Nous avons relevé :

- Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>
- Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
- Bruyère à balais	<i>Erica scoparia</i>
- Buis	<i>Buxus sempervirens</i>
- Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>
- Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>
- Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
- Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>
- Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
- Eglantier	<i>Rosa canina</i>
- Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
- Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>
- Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i>
- Prunelier	<i>Prunus spinosa</i>
- Ronce commune	<i>Rubus gr fruticosus</i>
- Spirée d'Espagne	<i>Spiraea obovata</i>
- Troène vulgaire	<i>Ligustrum vulgare</i>
- Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>
-	-

Prairies de fauche atlantiques



Prairie de fauche dans le secteur du Fort des Anglais © Charente Nature

Les prairies maigres de fauches sont présentes ça et là sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme. Il s'agit de prairies entretenues par fauche annuelle. Le cortège végétal, où abondent les graminées, est relativement diversifié. Nous avons relevé :

- Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
- Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>
- Avoine élevée	<i>Arrhenatherum elatius</i>
- Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>
- Centaurée jacée	<i>Centaurea grjacea</i>
- Crépide bisannuelle	<i>Crepis biennis</i>
- Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
- Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>
- Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>
- Lin bisannuel	<i>Linum bienne</i>
- Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>
- Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>
- Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>
- Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i>
- Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
- Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
- Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
- Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>
- Séneçon jacobée	<i>Jacobaea vulgaris</i>
- Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
- Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
- Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>

3.1.1.3. Les boisements

Ourlets mésophiles

Il s'agit d'un habitat de lisière qui se développe au contact des bois en exposition sud, où le sol est assez épais et qui peut coloniser, de façon temporaire, des parcelles forestières récemment exploitées. Cet ourlet se présente sous forme d'une prairie assez fleurie, avec très peu de graminées. Le cortège végétal y est diversifié et attire de nombreux insectes. Nous avons relevé :

- Ancolie commune	<i>Aquilegia vulgaris</i>
- Arabette hirsute	<i>Arabis hirsuta</i>
- Bugrane jaune	<i>Ononis natrix</i>
- Céphalanthère à longues feuilles	<i>Cephalanthera longifolia</i>
- Céphalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>
- Coronille bigarée	<i>Securigera varia</i>
- Digitale jaune	<i>Digitalis lutea</i>
- Dompte-venin	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
- Euphorbe anguleuse	<i>Euphorbia angulata</i>
- Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i>
- Euphraise printanière	<i>Odontites serotina</i>
- Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
- Gesse à larges feuilles	<i>Lathyrus latifolius</i>
- Géranium sanguin	<i>Geranium sanguineum</i>
- Grémil pourpre-violet	<i>Lithospermum purpureocaeruleum</i>
- Hélianthème nummulaire	<i>Helianthemum nummularia</i>
- Laîche glauque	<i>Carex flacca</i>

- Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
- Mélitte à feuilles de mélisse	<i>Melittis melissophyllum</i>
- Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>
- Orchis verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i>
- Origan vulgaire	<i>Origanum vulgare</i>
- Phalangère rameuse	<i>Anthericum ramosum</i>
- Primevère officinale	<i>Primula officinalis</i>
- Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>
- Trèfle rougissant	<i>Trifolium rubens</i>
- Verge d'or	<i>Solidago virgo-aurea</i>
- Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>

Chênaies-frênaies atlantiques, Chênaies-charmaies



Chênaie-frênaie, sous le viaduc des Couthaibières © Charente Nature

Ce type de boisement se développe dans des conditions fraîches, sur des pentes moyennes exposées au nord, dans des talwegs..., généralement sur sol assez profond. Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, ils occupent les pentes en exposition nord, ouest et est, ainsi qu'une partie du Bois des Hunauds. Les essences arborées dominantes sont le chêne, le frêne et le charme, et la strate herbacée, assez diversifiée, est principalement composée d'espèces vernales. Nous avons relevé :

- Asplénium noir	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>
- Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
- Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
- Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>
- Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera xylosteum</i>
- Charme	<i>Carpinus betulus</i>
- Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
- Dryoptéris de Chartreuse	<i>Dryopteris carthusiana</i>
- Dryoptéris étalé	<i>Dryopteris affinis</i>
- Epiaire des Alpes	<i>Stachys alpina</i>

- Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>
- Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
- Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>
- Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>
- Fougère femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>
- Fougère mâle	<i>Dryopteris filix mas</i>
- Gouet d'Italie	<i>Arum italicum</i>
- Houx	<i>Ilex aquifolium</i>
- Jacinthe des bois	<i>Hyacinoides non-scripta</i>
- Laiche des bois	<i>Carex sylvatica</i>
- Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>
- Lierre	<i>Hedera helix</i>
- Mélique à une fleur	<i>Melica uniflora</i>
- Mercuriale vivace	<i>Mercurialis perennis</i>
- Merisier	<i>Prunus avium</i>
- Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
- Ornithogale des Pyrénées	<i>Loncomelos pyrenaicus</i>
- Polypode intermédiaire	<i>Polypodium interjectum</i>
- Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>
- Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>
-	

Forêts de pentes et de ravins à tilleuls et érables

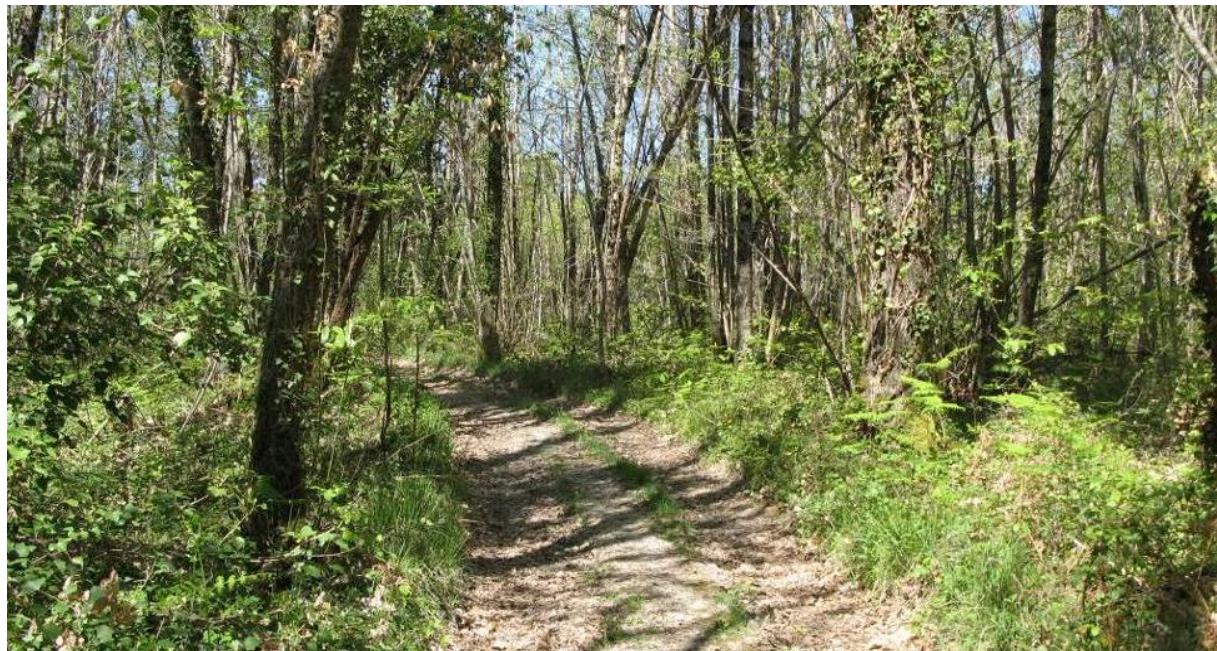


Forêt de pente sur éboulis rocheux, source du Ponty © Charente Nature

Ce type de boisement à affinité montagnarde est très rare en plaine, où il se développe à la faveur de très fortes pentes exposées plein nord, favorisant un microclimat froid et humide. Sur le territoire de Mouthiers, cet habitat n'est présent qu'au niveau de la source captée du Ponty et du Fort des Anglais, où il occupe les fortes pentes en exposition nord. Il prend l'aspect d'un bois avec de grands arbres moussus, sur des pentes composées d'éboulis grossiers de blocs calcaires, avec une strate herbacée dominée par le lierre et la fougère Scolopendre. Nous avons relevé :

- Buis	<i>Buxus sempervirens</i>
- Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
- Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
- Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>
- Laîche digitée	<i>Carex digitata</i>
- Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>
- Lierre	<i>Hedera helix</i>
- Mélique à une fleur	<i>Melica uniflora</i>
- Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i>
- Polystic à soies	<i>Polystichum setiferum</i>
- Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>
- Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>

Forêts de Chêne sessile ou Chêne pédonculé



Forêt de Gersac © Charente Nature

Ce boisement occupe une grande partie de la Forêt de Gersac, au sud-ouest de la commune. Il se développe sur des sols acides, ici à la faveur de plaquages argileux (terres rouges) et est caractérisé par la présence du Châtaignier et de la Fougère aigle. Nous avons relevé :

- Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>
- Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>
- Asphodèle blanche	<i>Asphodelus albus</i>
- Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
- Bétoine officinale	<i>Stachys officinalis</i>
- Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>
- Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>
- Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
- Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>
- Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
- Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
- Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>

- Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>
- Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>
- Germandrée scorodoïne	<i>Teucrium scorodonia</i>
- Gesse des montagnes	<i>Lathyrus linifolius</i>
- Houx	<i>Ilex aquifolium</i>
- Lierre	<i>Hedera helix</i>
- Merisier	<i>Prunus avium</i>
- Millepertuis élégant	<i>Hypericum pulchrum</i>
- Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
- Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>
- Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>

Chênaie blanche occidentale



Chênaie blanche, au niveau du Grand Guillon © Charente Nature

C'est le boisement dominant sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme. Il se développe sur des sols calcaires peu épais, souvent sur les plateaux ou les pentes exposées au sud. Cet habitat se présente sous l'aspect d'un boisement clair dominé par le Chêne pubescent, souvent petit et tortueux, avec une strate herbacée dense et variée. On notera la présence de quelques orchidées forestières, notamment celle du Limodore à éperon court, très rare en Poitou-Charentes. Nous avons relevé :

- Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>
- Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
- Céphalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>
- Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>
- Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
- Chêne pubescent	<i>Quercus humilis</i>
- Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
- Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>
- Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
- Epipactis helléborine	<i>Epipactis helleborine</i>

- Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
- Erable de Montpellier	<i>Acer monspessulanus</i>
- Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>
- Lierre	<i>Hedera helix</i>
- Limodore à éperon court	<i>Limodorum trabutianum</i>
- Limodore avorté	<i>Limodorum abortivum</i>
- Merisier	<i>Prunus avium</i>
- Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
- Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>
- Platanthère verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i>
- Prunelier	<i>Prunus spinosa</i>
- Ronce	<i>Rubus gr. fruticosus</i>
- Troène vulgaire	<i>Ligustrum vulgare</i>
- Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>

3.1.1.4. Les falaises et cavités

Falaises continentales



Falaise artificielle bordant la voie ferrée © Charente Nature

Cet habitat est constitué par les falaises calcaires verticales, de hauteur variable. La végétation est clairsemée, composée principalement de fougères. On observe une différence entre les falaises exposées au sud, plus sèches, et celle exposées au nord, moussues et humides. Sur la commune Mouthiers-sur-Boëme, il existe des falaises naturelles, notamment au niveau du Fort des Anglais et des au nord des Chaumes de Grand Champ, mais aussi artificielles, le long de la voie ferrée au niveau de Chez Lhéraud et les fronts de taille de l'ancienne carrière de Grand Champ ; le cortège végétal y est similaire. Nous avons relevé :

- Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>
- Cétérach officinal	<i>Ceterach officinarum</i>
- Cheveu-de-Vénus	<i>Adiantum capillus-veneris</i>
- Lierre	<i>Hedera helix</i>

- Pariétaire de Judée	<i>Parietaria judaica</i>
- Polypode de Cambrie	<i>Polypodium cambricum</i>
- Polypode intermédiaire	<i>Polypodium interjectum</i>
- Rue des murailles	<i>Asplenium ruta-muraria</i>
- Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>

Grottes naturelles



Petite cavité naturelle à flanc de coteau, au niveau du Fort des Anglais © Charente Nature

Quelques cavités naturelles sont présentes sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, notamment au niveau du Fort des Anglais et de La Cabane. Peu profondes, ces grottes ne présentent pas vraiment d'attrait pour les chauves-souris.

Espaces souterrains artificiels



Entrée de carrière souterraine abandonnée, au niveau du Fort des Anglais © Charente Nature

Quelques carrières de calcaires souterraines sont présentes au nord de la commune et au niveau du bourg. Elles sont de profondeur variable (quelques dizaines de mètres à plusieurs centaines) et accueillent, en période hivernale (de novembre à avril), plusieurs espèces de chauves-souris en hibernation. Leurs effectifs restent toutefois limités et ces cavités ne sont pas considérées comme des sites majeurs dans le département.

3.1.1.5. Les autres milieux

Les habitats naturels ou semi-naturels non traités ci-dessus, comme les prairies de pâture, les haies, les boisements rudéraux, les plantations de feuillus ou de résineux, les fourrés à ronces, les friches et cultures herbacées, les vieux murs... occupent ici plusieurs fonctions essentielles :

- ils peuvent constituer un habitat pour des espèces menacées ;
- ils jouent un rôle important dans le fonctionnement d'autres habitats menacés (influence sur le climat local, sur la dynamique de l'eau dans le sol....) ;
- ils forment un lien reliant différents noyaux d'habitats menacés (rôle de corridor écologique).

3.2. La Faune

3.2.1. Les mammifères

46 espèces de mammifères sauvages ont été observées sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme au cours des 10 dernières années. Parmi elles, on notera surtout la présence de la **Loutre** et du rare **Vison d'Europe** sur le cours de la Boëme, ainsi que **20 espèces de chauves-souris**, contactées en chasse ou en hibernation dans les cavités souterraines de la commune (sur 25 en Poitou-Charentes !).

Toutes les espèces encore communes dans les campagnes sont présentes sur le territoire communal, avec des effectifs importants pour certaines (lapins, sangliers, chevreuils...).



Ecureuil roux
© Didier WOLF – Charente Nature



Cheveuils
© Pascal Lavoué – Charente Nature

Tableau n° 2 : Les mammifères

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRN = Liste rouge nationale (IUCN)

LRR = Liste rouge régionale (IUCN, 2017)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR	DPC
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	II, IV			
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>				VU	X
Blaireau	<i>Meles meles</i>					
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>					
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>					
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>					
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>					
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	X				
Fouine	<i>Martes foina</i>					
Genette	<i>Genetta genetta</i>	X				
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	X	II, IV			X
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	II, IV	NT	VU	X
Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	X				
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>			NT	NT	
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>				NT	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>					
Loir gris	<i>Glis glis</i>					
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	X	II, IV			X
Martre des pins	<i>Martes martes</i>					
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	X	II, IV	VU	CR	X
Mulot gris	<i>Apodemus sylvaticus</i>					
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	X	IV			
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	II, IV			X
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	X	IV			
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	X	II, IV	NT	NT	X
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	X	IV		EN	X
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	X	IV			
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>					
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	X	IV	VU	VU	X
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	X	IV	NT	NT	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	X	IV			
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	X	IV			
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	II, IV		NT	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X	IV	NT	NT	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	X	IV		NT	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	X	IV	NT	NT	
Putois d'europe	<i>Mustela putorius</i>				VU	X
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>					
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>					
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>					
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	X	II, IV		EN	X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>					
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	X	IV	NT	NT	
Souris grise	<i>Mus musculus</i>					
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>					
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	X	II, IV	EN	CR	X

3.2.2. Les oiseaux

Nous avons ici scindé les observations d'oiseaux en 2 parties : d'une part les espèces qui nichent sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme ou qui l'utilisent au printemps et en été comme zone de chasse ou de nourrissage et, d'autre part, les espèces qui stationnent plus ou moins longtemps en période hivernale ou lors des passages migratoires de l'automne et du printemps.

3.2.2.1. Les oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs

90 espèces d'oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs ont été observées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme au cours des 10 dernières années. Parmi elles, on notera la présence de **12 espèces inscrites à la directive européenne "Oiseaux"** et **13 autres inscrites sur la liste rouge régionale**.

Les principaux cortèges représentés sont ceux des boisements et milieux bocagers ouverts, et dans une moindre mesure ceux des milieux urbains et des zones humides.



Bouvreuil pivoine
© Charente Nature



Tourterelle des bois
© Pascal Lavoué – Charente Nature

Tableau n° 3 : Les oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (0 = Annexe 1)

LRN = Liste rouge nationale (IUCN)

LRR = Liste rouge régionale (IUCN, 2018)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

N = statut sur le site : X = nicheur probable ou certain ; ? = nicheur possible

Nom français	Nom latin	PN	DO	LRN	LRR	N
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X				X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>				VU	X
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	0		NT	X
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	X			VU	?
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	X				X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	X				X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	0		VU	X
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	X				X
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X		VU	EN	X
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	X		NT	NT	X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	X		NT	VU	X

Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	X				X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X	0		NT	?
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X				X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>				VU	X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>					X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	X			NT	X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	X			NT	X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>				NT	X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	X				X
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X	0		EN	?
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>					X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>					X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	X				X
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	X				X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	X			VU	X
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	0			X
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X				X
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>					X
Faisan de colchide	<i>Phasianus phasianus</i>					X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X			NT	X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	X			NT	?
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X				X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	X			NT	X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	X		NT	NT	X
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	X				X
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>				NT	X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>					X
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	X		VU	NT	?
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	X				X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X				X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>				NT	X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>					X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	X			NT	X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	X				X
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	X	0		VU	X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	X				X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	X			NT	X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X			NT	X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	X				X
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	X				X
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	X		VU	NT	X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	X				X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X			NT	X
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X	0		NT	X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>					X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X				X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X				X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X				X
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	X			VU	X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X	0			X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>				NT	X
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X	0		NT	X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>					X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X				X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	X			NT	X
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X	0		VU	X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	X				X
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>					X

Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X	0		NT	X
Pigeon domestique	<i>Columba livia</i>					X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>					X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X				X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	X				X
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X	0		EN	X
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	X			NT	X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X				X
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	X			VU	X
Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	X				X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	X				X
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X				X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	X				X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	X				X
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	X			VU	X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	X			NT	X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	X				X
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	X			NT	X
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	X			VU	?
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>				VU	X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>					X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	X				X
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	X			NT	X

3.2.2.2. Les oiseaux migrateurs et hivernants

37 espèces d'oiseaux ont été observées en stationnement migratoire ou hivernal, principalement sur les étangs des anciennes tourbières, ou en vol migratoire au-dessus de la commune. Les stationnements peuvent être très courts et ne constituer qu'une simple halte de repos, ou plus long. Nous avons mentionné, dans le tableau suivant, les espèces observées par les naturalistes de l'association au cours des 10 dernières années. Bien sûr cette liste n'est pas exhaustive, et de nombreuses autres espèces migratrices peuvent y être observées.



Cigogne blanche
© Pascal Lavoué - Charente Nature



Tichodrome échelette
© Didier Wolf – Charente Nature

Tableau n°4 : Les oiseaux migrateurs et hivernants

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (0 = Annexe 1)

LRN = Liste rouge nationale (IUCN)

LRR = Liste rouge régionale (IUCN, 2018)

RE = éteint en région PC ; CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

Nom français	Nom latin	PN	DO	LRN	LRR
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	X	0		
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>				EN
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			EN	CR
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	X			
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	X	0		VU
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	X		VU	EN
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X	0	VU	NT
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X	0		VU
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	X	0	VU	RE
Chevalier cul-blanc	<i>Tringa ochropus</i>				
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>				VU
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	X			CR
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	X	0	EN	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	X	0		NT
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	0		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	0		CR
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	X			RE
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	X	0		VU
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>			VU	
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	X	0	NT	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>				
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>				
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	X	0	CR	
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	X			
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X	0	VU	EN
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	X	0	NT	EN
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	X			
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	X		VU	EN
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>		0		
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	X		NT	CR
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	X			VU
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>				EN
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	X		VU	CR
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	X		NT	
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	X			
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	X		NT	EN
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>				VU

3.2.3. Les reptiles

7 espèces de reptiles ont été observées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme. Toutes sont encore assez fréquentes dans le département, excepté la Cistude d'Europe, tortue aquatique très rare autour d'Angoulême, la Couleuvre vipérine et la Vipère aspic qui se raréfient en Poitou-Charentes. Le Lézard des murailles est présent dans tous les secteurs ensoleillés, même en ville. Le Lézard vert et la Couleuvre verte et jaune et la Vipère fréquentent les lisières et milieux secs, alors que les couleuvres vipérine et à collier préfèrent les zones humides.



Couleuvre à collier

Tableau n° 5 : Les reptiles

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRN = Liste rouge nationale (IUCN)

LRR = Liste rouge régionale (IUCN, 2016)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR	DPC
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	X				
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	X	IV			
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	X		NT	VU	
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	X	II, IV		NT	X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	IV			
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	X	IV			
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>				VU	X

3.2.4. Les amphibiens

10 espèces d'amphibiens ont été observées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme au cours des 10 dernières années. Cette richesse s'explique par la présence de différents types de zones humides (rivière, étangs, mares), mais aussi de l'ancienne carrière des Chaumes de Grand Champ qui profitent à certaines espèces spécialisées. Parmi elles, **4 sont inscrites à la directive européenne** "Habitats, Faune, Flore" et on notera tout particulièrement la présence du Crapaud calamite et du Pélodyte ponctué, amphibiens peu fréquents dans le département, ainsi que de la Rainette méridionale, espèce qui se trouve en limite nord de répartition.



Crapaud épineux

Tableau n° 6 : Les amphibiens

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRN = Liste rouge nationale (UICN)

LRR = Liste rouge régionale (UICN, 2016)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR	DPC
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	X	IV		NT	
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	X	IV		NT	X
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	X				
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	X	IV			
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	X				
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp</i>					
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	X			NT	X
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	X	IV			
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	X				
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	X				

3.2.5. Les insectes

3.2.5.1. Les lépidoptères rhopalocères

72 espèces de papillons de jour ont été observées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme au cours des 10 dernières années, soit près de **70 %** de la totalité des espèces présentes en Poitou-Charentes. Cette très grande richesse s'explique par la présence de zones humides et surtout de pelouses sèches encore en bon état de conservation et qui présentent encore des cortèges floristiques complets, ce qui favorise les papillons dont les chenilles sont très spécialisées. Parmi elles, **3 bénéficient d'un statut de protection national** : la Bacchante, le Cuivré des marais et l'Azuré du serpolet. **8 autres espèces sont considérées comme rares ou menacées** en Poitou-Charentes. La majorité des espèces patrimoniales sont inféodées aux pelouses sèches.



Citron de Provence
© David Suarez - Charente Nature



Mercure
© David Suarez – Charente Nature

Tableau n° 7 : Les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRN = Liste rouge nationale (UICN)

LRR = Liste rouge régionale (UICN, en cours d'actualisation)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR	DPC
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>					
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>					
Argus brun	<i>Aricia agestis</i>					
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>				VU	X
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>					
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>					
Azuré de la faucille	<i>Cupido alcetas</i>					
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>					
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	X	IV		NT	X
Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>				NT	
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	X	IV	NT	EN	X
Bel argus	<i>Polyommatus bellargus</i>					
Belle-dame	<i>Vanessa cardui</i>					
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>					
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>					
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>					
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>				NT	X

Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>				
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	II, IV	VU	X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>				
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>				NT
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>				
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>				
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>				
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>				
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>				
Grand nègre des bois	<i>Minois dryas</i>				NT
Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>				
Hespérie de l'alcée	<i>Carcharodus alceae</i>				
Hespérie de la houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>				
Hespérie de la mauve	<i>Pyrgus malvae</i>				
Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>				
Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>				NT
Hespérie du carthame	<i>Pyrgus carthami</i>			EN	X
Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>				
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>				
Machaon	<i>Papilio machaon</i>				
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>				
Mélétee des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>				
Mélétee des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>				
Mélétee du mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>				
Mélétee du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>				
Mélétee orangée	<i>Melitaea didyma</i>				
Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>			EN	X
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>				
Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>				
Paon du jour	<i>Inachis io</i>				
Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>				
Petit nacré	<i>Issoria lathonia</i>				
Petit sylvain	<i>Limenitis camilla</i>				
Petite violette	<i>Clossiana dia</i>				
Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>				
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>				
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>				
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>				
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>				
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>				
Silène	<i>Brintesia cirse</i>				
Souci	<i>Colias crocea</i>				
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>				
Sylvaine	<i>Ochloides venatus</i>				
Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>			VU	X
Tabac d'Italie	<i>Argynnis paphia</i>				
Thécla de l'amarel	<i>Satyrium acaciae</i>			EN	X
Thécla de l'yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>				
Thécla des nerpruns	<i>Satyrium spini</i>			EN	X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>				
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>				NT
Virgule	<i>Hesperia comma</i>			EN	X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>				



Thécla des nerpruns © Didier Wolf – Charente Nature

3.2.5.2. Les odonates

37 espèces de libellules ont été observées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme au cours des 10 dernières années, soit près de 50 % de la totalité des espèces présentes en Poitou-Charentes. Cette richesse s'explique par la présence de nombreux milieux aquatiques en bon état et la présence de la Boëme. Parmi elles, 3 bénéficient d'un statut de protection national : l'Agrion de Mercure, la Cordulie à corps fin et le Gomphé de Graslin. 5 autres sont considérées comme patrimoniales en Poitou-Charentes, notamment la rare Cordulie à taches jaunes.



Calopteryx hémorroïdal © Didier WOLF – Charente Nature



Cordulie à taches jaunes © Pascal Lavoué – Charente Nature

Tableau n° 8 : Les odonates (libellules)

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRN = Liste rouge nationale (UICN)

LRR = Liste rouge régionale (UICN, en cours d'actualisation)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR	DPC
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>					
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>				NT	X
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>					
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X	II		NT	X
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>				NT	
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>					
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>					
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>					
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>					
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>					
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>					
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>					
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>				NT	X
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>					
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltoni</i>				NT	
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisi</i>	X	II, IV		NT	X
Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>			EN	X	
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>				NT	X
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>					
Gomphe à pattes noires	<i>Gomphus vulgatissimus</i>					
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>					
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	X	II, IV		NT	X
Gomphe gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>					
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>				NT	X

Libellule à 4 taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>				NT	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>					
Libellule écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>					
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>				NT	
Naïade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>					
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>					
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>				NT	
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>				NT	
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>					
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>					
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>					
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>					
Sympétrum à côtés striés	<i>Sympetrum striolatum</i>					

3.2.5.3. Les orthoptères

49 espèces d'orthoptères ont été observées sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme au cours des prospections, ce qui représente un cortège intéressant d'espèces, liées principalement aux zones humides et aux milieux secs. Parmi elles, on notera la présence de 10 espèces considérées comme déterminantes en région Poitou-Charentes : le Criquet de la palène, le Criquet des grouettes, la Decticelle côtière, la Decticelle des friches, l'Oedipode aigue-marine, le Phanéroptère commun et le Tétrix déprimé fréquentent les pelouses sèches, la Courtilière commune et le Criquet ensanglanté sont inféodés aux zones humides et l'Ephippigère carénée aux lisières.



Criquet ensanglanté
© Didier Wolf - Charente Nature



Decticelle des friches
© David Suarez – Charente Nature

Tableau n°9 : les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets)

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRR = Liste rouge régionale (UICN, en cours d'actualisation)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Aïlope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>				
Aïlope émeraudine	<i>Aiolopus thalassinus</i>				
Barbitiste des Pyrénées	<i>Isophya pyrenaea</i>				
Calloptène de barbarie	<i>Calliptamus barbarus barbarus</i>				
Calloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>				
Conocéphale bigaré	<i>Conocephalus fuscus</i>				
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>				
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>			NT	X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>				
Criquet de la palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>			EN	X
Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>				
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>			NT	
Criquet des grouettes	<i>Omocestus petraeus</i>			EN	X
Criquet des pâtures	<i>Chortippus parallelus</i>				
Criquet des roseaux	<i>Mecostetus parapleurus</i>				
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>				
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>			NT	X
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i>				
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>				
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>				
Criquet verte-échine	<i>Chortippus dorsatus</i>				
Decticelle bariolée	<i>Metrioptera roeselii</i>				
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>				
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>				
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>				
Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>				X
Decticelle des friches	<i>Pholidoptera femorata</i>			NT	X
Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>				X
Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus diurnus</i>				
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>				
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>				
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>				
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>				
Grillon des champs	<i>Gryllus campestris</i>				
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>				
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens pellucens</i>				
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>				
Méconème scutigère	<i>Cyrtaspis scutata</i>				
Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>				
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caerulans</i>				X
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i>				
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>			NT	X
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>				
Tétrix commun	<i>Tetrix undulata</i>				
Tétrix déprimé	<i>Tetrix depressa</i>			EN	X
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>				
Tétrix longicorne	<i>Tetrix tenuicornis</i>			NT	
Tétrix méridional	<i>Paratettix meridionalis</i>				
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>				

3.2.5.4. Autres insectes

Les autres insectes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques. Quelques espèces faciles à reconnaître ont été observées ça et là au cours des prospections. On notera la présence du Lucane cerf-volant et du Grand capricorne, coléoptères en régression, de l'Empuse, mante méditerranéenne en limite nord de répartition, de la Cigale argentée et de la Cigale grise, également en limite d'aire. L'Ascalaphe soufré fréquente les pelouses sèches. On notera également la présence de 3 espèces invasives : la Coccinelle asiatique, le Frelon asiatique et la Pyrale du buis.



Empuse © Pierre Fantin - Charente Nature

Tableau n° 10 : Les autres insectes

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

LRN = Liste rouge nationale

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC
CIGALES					
Cigale argentée	<i>Tettigettalna argentata</i>				X
Cigale grise	<i>Cicada orni</i>				
Cigale rouge	<i>Tibicina haematodes</i>				
COLEOPTERES					
Carabe doré	<i>Carabus auratus</i>				
Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>				
Clairon des abeilles	<i>Trichodes apiarius</i>				
Coccinelle à seize points	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>				
Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>				

Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>				
Drap mortuaire	<i>Oxythyrea funesta</i>				
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	II, IV		X
	<i>Exochomus quadripustulatus</i>				
Hanneton commun	<i>Melolontha melolontha</i>				
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>		II		
	<i>Nicrophorus vespilloides</i>				
	<i>Onthophagus vacca</i>				
Petit Capricorne	<i>Cerambyx scopolii</i>				
	<i>Pyrochroa serraticornis</i>				
	<i>Trichodes alvearius</i>				
	<i>Valgus hemipterus</i>				
Ver luisant	<i>Lampyris noctiluca</i>				
MANTOPTERES					
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>				
Empuse	<i>Empusa pennata</i>				X
NEVROPTERES					
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>				X
PAPILLONS DE NUIT					
Grand paon de nuit	<i>Saturnia pyri</i>				
Découpage	<i>Scoliopteryx libatrix</i>				
Ecaille marbrée	<i>Callimorpha dominula</i>				
Hypène des ponts	<i>Hypena obsitalis</i>				
Lithosie déprimée	<i>Eilema depressa</i>				
Maure	<i>Mormo maura</i>				
Moro-sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>				
Pyrale du Buis	<i>Cydalima perspectalis</i>				
Rosette	<i>Miltochrista miniata</i>				
Sphinx du troène	<i>Sphinx ligustri</i>				
Sphinx tête de mort	<i>Acherontia atropos</i>				



Mante religieuse © Didier Wolf - Charente Nature

4. Description et localisation des espèces patrimoniales

Nous allons, dans ce chapitre, lister toutes les espèces patrimoniales observées par les naturalistes de l'association au cours des 10 dernières années sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme. Les espèces bénéficiant d'un statut de protection officiel (protections nationale et régionale pour la flore, inscriptions aux directives européennes "Habitats, Faune, Flore" et "Oiseaux" pour la faune) ont fait l'objet d'une description sommaire et sont accompagnées d'une carte de répartition communale. Les autres espèces ont également été cartographiées, mais par souci de simplification les données sont disponibles sur une couche SIG fournie avec ce rapport.

4.1. Le patrimoine floristique

37 espèces végétales patrimoniales ont été recensées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme depuis les 10 dernières années, la plupart toujours présentes en 2017. Parmi elles, **2 bénéficiant d'un statut de protection national** : la Sabline des chaumes et l'Euphraise de Jaubert ; **7 d'un statut de protection régional** ; **18 sont inscrites sur la liste rouge régionale des espèces menacées et 10 sont considérées comme peu fréquentes** dans le département de la Charente (voir tableau suivant).

Les habitats les plus riches en plantes patrimoniales sont les pelouses calcaires, avec 22 espèces et les zones humides, avec 5 espèces.



Le Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabrica*), bien présent sur les pelouses sèches de Mouthiers-sur-Boëme
© Pierre Fantin – Charente Nature

Tableau n° 11 : le patrimoine floristique

PN = Protection nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 82)

PR = Protection régionale (Arrêté ministériel du 19 avril 88)

LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)

LRR = Liste rouge régionale (Société Botanique du Centre-Ouest)

D16 = Espèce déterminante en Charente (Société Botanique du Centre-Ouest)

Les 2 dernières listes ont été validées par le CSRPN

Nom français	Nom latin	PN	PR	LRN	LRR	D16
Cheveu-de-Vénus	<i>Adiantum capillus-veneris</i>				X	X
Mauve hirsute	<i>Althaea hirsuta</i>					X
Sabline des chaumes	<i>Arenaria controversa</i>	X		X	X	X
Argyrolobe de Zanon	<i>Argyrolobium zanonii</i>		X		X	X
Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>				X	X
Biscutelle de Guillon	<i>Biscutella guilloni</i>			X	X	X
Campanule à petites fleurs	<i>Campanula erinus</i>				X	X
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>				X	X
Laîche digitée	<i>Carex digitata</i>					X
Bleuet des blés	<i>Centaurea cyanus</i>				X	X
Liseron cantabrique	<i>Convolvulus cantabrica</i>				X	X
Coronille faux-scorpion	<i>Coronilla scorpioides</i>				X	X
Crucianelle	<i>Crucianella angustifolia</i>				X	X
Dryoptéris étalé	<i>Dryopteris affinis</i>					X
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>				X	X
Globulaire commune	<i>Globularia vulgaris</i>		X	X	X	X
Hutchinsie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>				X	X
Ibéris amer	<i>Iberis amara</i>					X
Légousie hybride	<i>Legousia hybrida</i>				X	X
Limodore à éperon court	<i>Limodorum trabutianum</i>	X	X	X	X	X
Lin d'Autriche	<i>Linum austriacum</i>		X		X	X
Lin stricte	<i>Linum strictum</i>				X	X
Euphraise de Jaubert	<i>Odontites jaubertianus</i>	X		X	X	X
Ononis strié	<i>Ononis striata</i>					X
Pavot argemone	<i>Papaver argemone</i>				X	X
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i>				X	X
Potamot coloré	<i>Potamogeton coloratus</i>				X	X
Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i>		X		X	X
Sanguisorbe officinale	<i>Sanguisorba officinalis</i>					X
Scirpe faux-jonc	<i>Scirpus holoschoenus</i>					X
Crapaudine de Guillon	<i>Sideritis guillonii</i>		X		X	X
Spirée d'Espagne	<i>Spiraea obovata</i>		X		X	X
Epiaire des alpes	<i>Stachys alpina</i>					X
Germandrée botryde	<i>Teucrium botrys</i>				X	X
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>				X	X
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>					X
Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i>					X

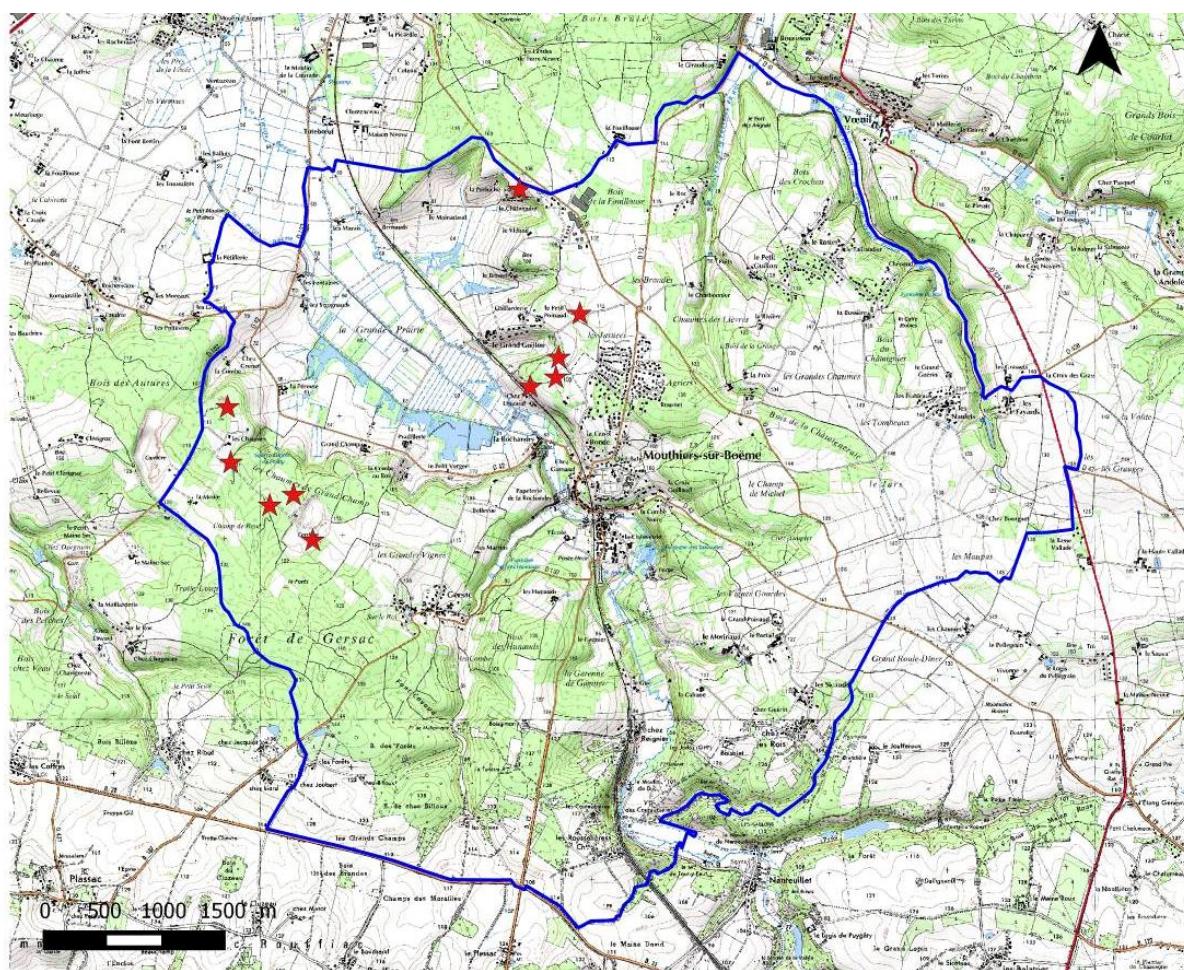
4.1.1. Espèces protégées en France

- Sabline des chaumes – *Arenaria controversa*

La Sabline des chaumes est une plante annuelle de petite taille appartenant à la famille des caryophyllacées (œillets). Elle se développe en colonies sur des pelouses calcaires très écorchées et l'on peut l'observer d'avril à juin, parfois en très grand nombre lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Cette espèce est une endémique française qui n'existe dans le monde que dans le centre-ouest de la France, ce qui lui vaut son statut de protection nationale.



© Charente Nature



Répartition de la Sabline des chaumes sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

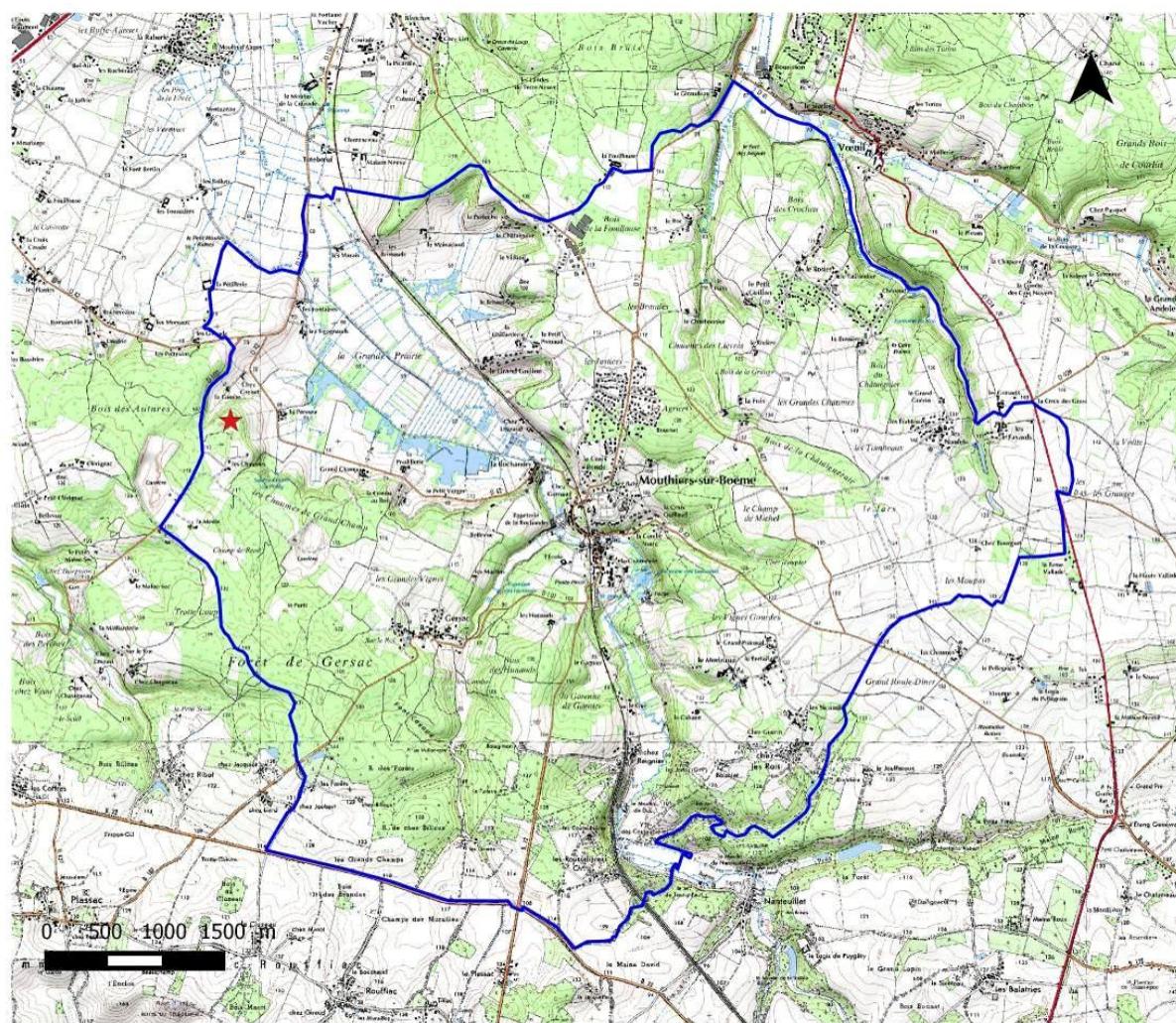
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Sabline des chaumes est présente sur les chaumes de La Perluche, du Grand Guillon et des Chaumes de Grand Champ (ainsi que la carrière), avec des populations parfois importantes (plusieurs centaines de pieds au Grand Guillon) bien que variables suivant les années.

- **Euphraise de Jaubert – *Odontites jaubertianus***

L'Euphraise de Jaubert est une plante annuelle de taille moyenne appartenant à la famille des Scrophulariacées. Elle se développe en petits groupes au sein des pelouses sèches, mais aussi dans les friches calcaires et en bordure de chemins où elle fleurit en août et septembre. Comme la sabline, cette euphraise est une endémique française.



© Charente Nature



Répartition de l'Euphraise de Jaubert sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers, l'Euphraise de Jaubert semble rare puisqu'elle n'a été observée qu'au niveau des Chaumes, à l'ouest. Néanmoins elle peut être présente sur d'autres secteurs car c'est une plante annuelle tardive qui se développe aussi bien sur les pelouses sèches que dans les friches et dont les effectifs peuvent varier d'une année à l'autre.

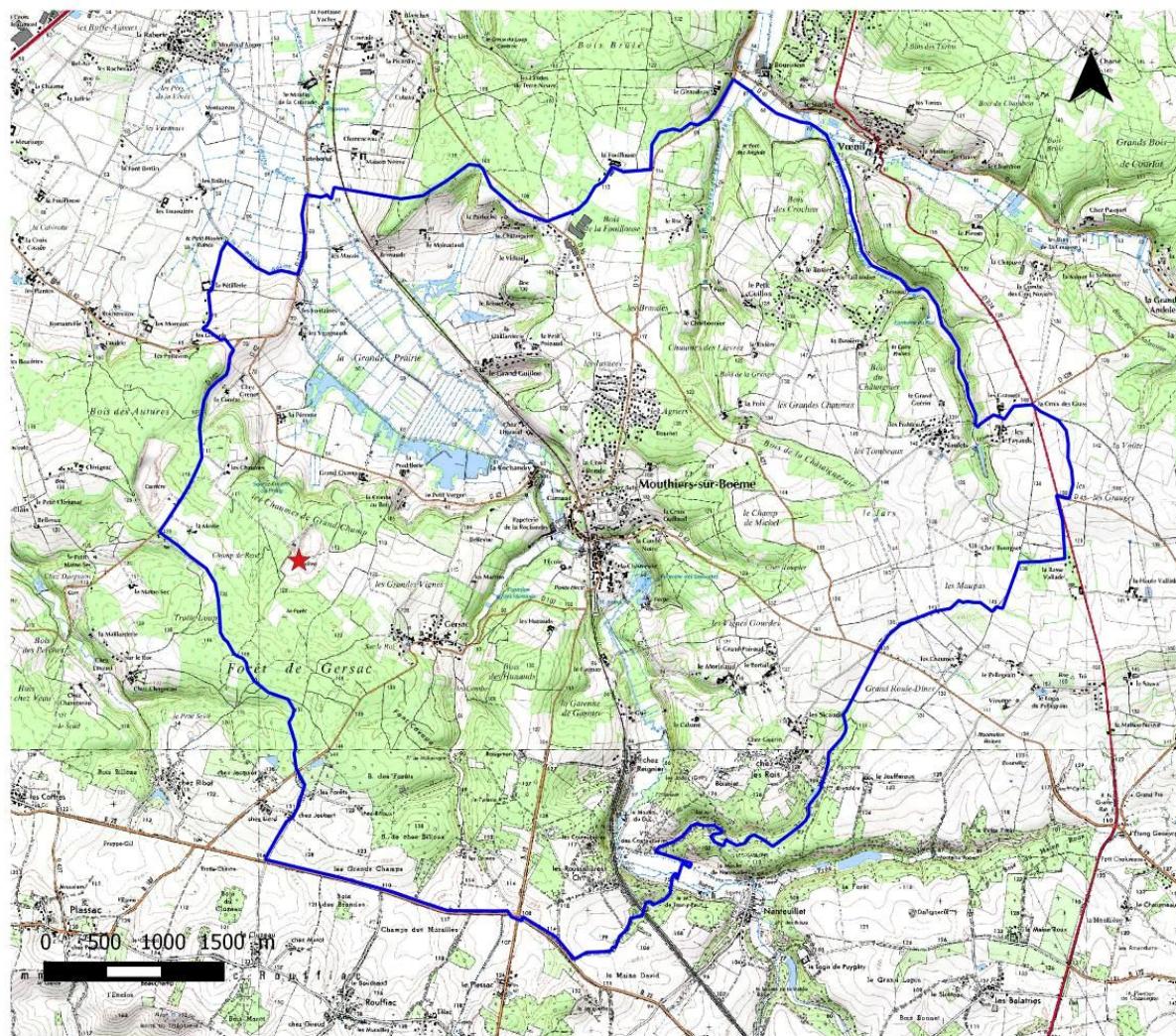
4.1.2. Espèces protégées en Poitou-Charentes

- Argyrolobe de Zanon - *Argyrolobium zanonii*

L'Argyrolobe de Zanon est un petit arbrisseau méditerranéen de la famille des fabacées qui atteint sa limite nord dans le département des Deux-Sèvres. Il est inféodé aux pelouses calcaires très sèches et caillouteuses, où il forme parfois de petites colonies.



© Charente Nature



Répartition de l'Argyrolobe de Zanon sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

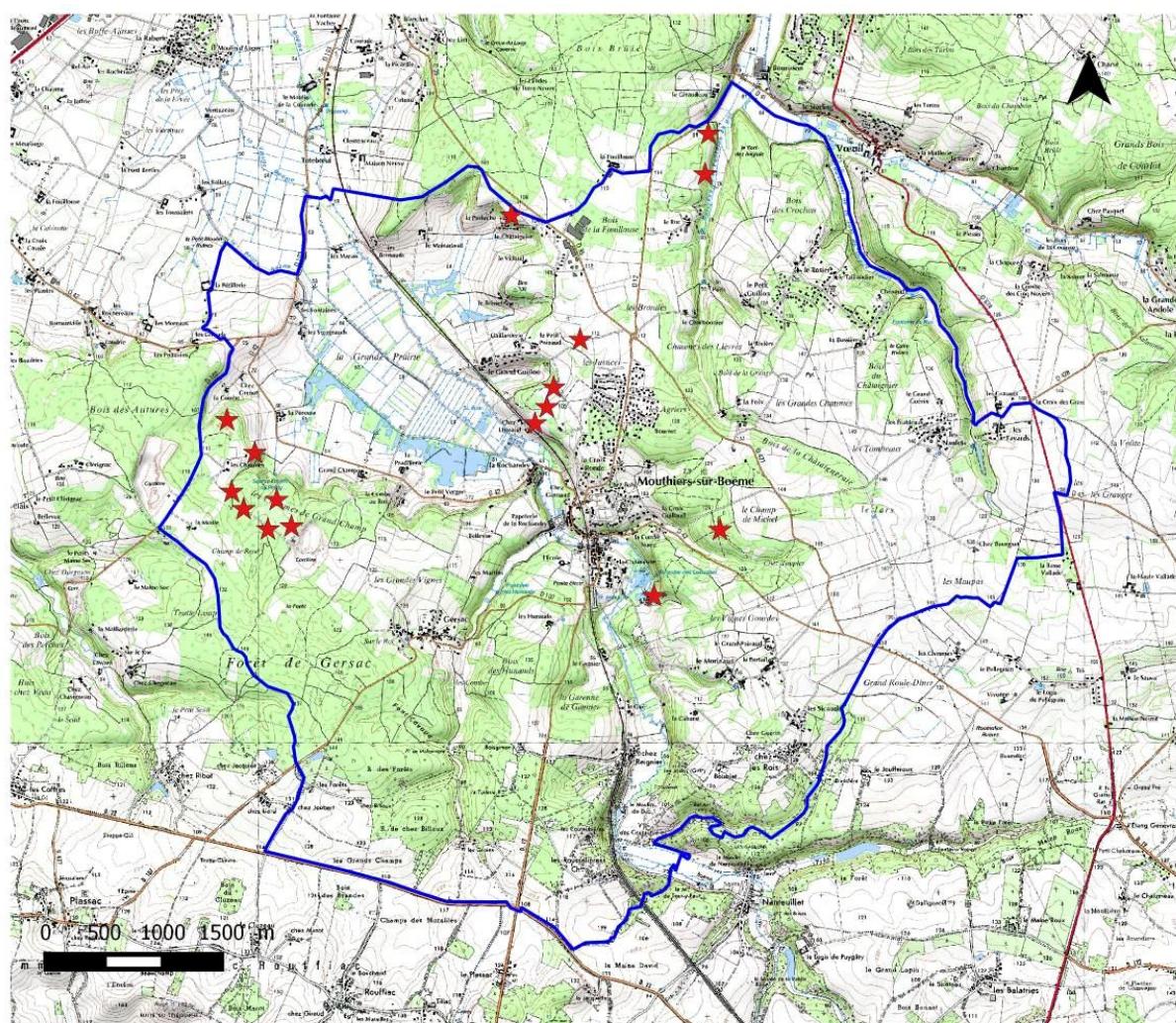
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, l'Argyrolobe de Zanon semble rare puisqu'il n'est connu que dans l'ancienne carrière des Chaumes de Grand Champ, où une petite station de quelques pieds est présente.

- **Globulaire commune – *Globularia vulgaris***

La Globulaire commune, encore récemment appelée Globulaire de Valence, est une plante vivace à souche ligneuse de petite taille appartenant à la famille des globulariacées. Elle se développe en colonies au sein des pelouses calcaires très sèches, où elle fleurit en avril. C'est une plante méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition au sud d'Angoulême.



© Charente Nature



Répartition de la Globulaire commune sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

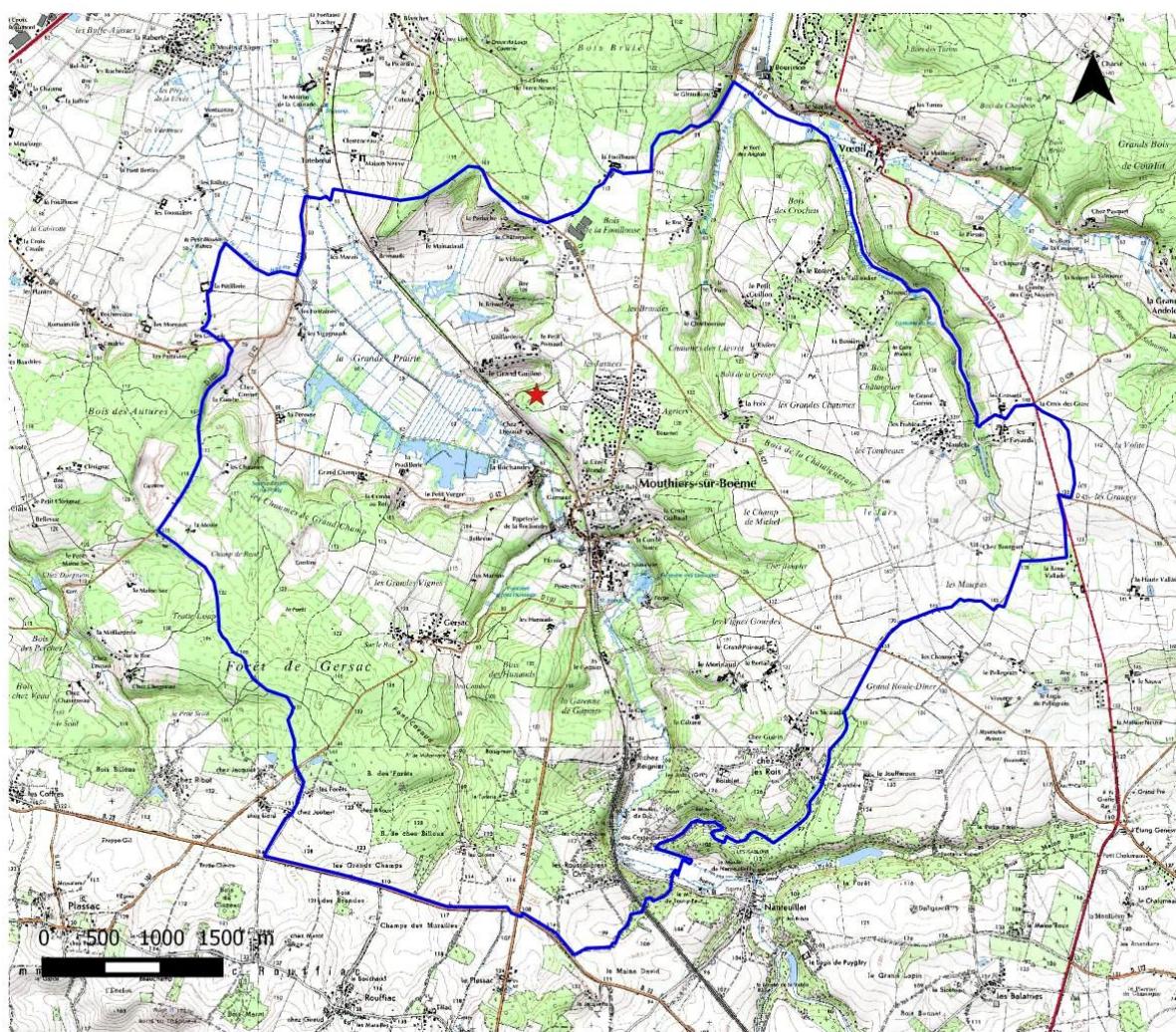
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Globulaire commune est présente sur les chaumes de La Perluche, du Grand Guillon, du Fort des Anglais, du Champ Michel, du Coteau de La Forge et des Chaumes de Grand Champ avec des populations parfois importantes.

- Limodore à éperon court - *Limodorum trabutianum*

Le Limodore à éperon court est une orchidée qui se développe en petites colonies dans les chênaies claires sur terrain calcaire. C'est une espèce méditerranéenne rare en France, présente surtout dans le sud-est, avec une petite population en aire disjointe en Poitou-Charentes (quelques stations en 16, 17 et 79), où il reste très rare.



© Charente Nature



Répartition du Limodore à éperon court sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

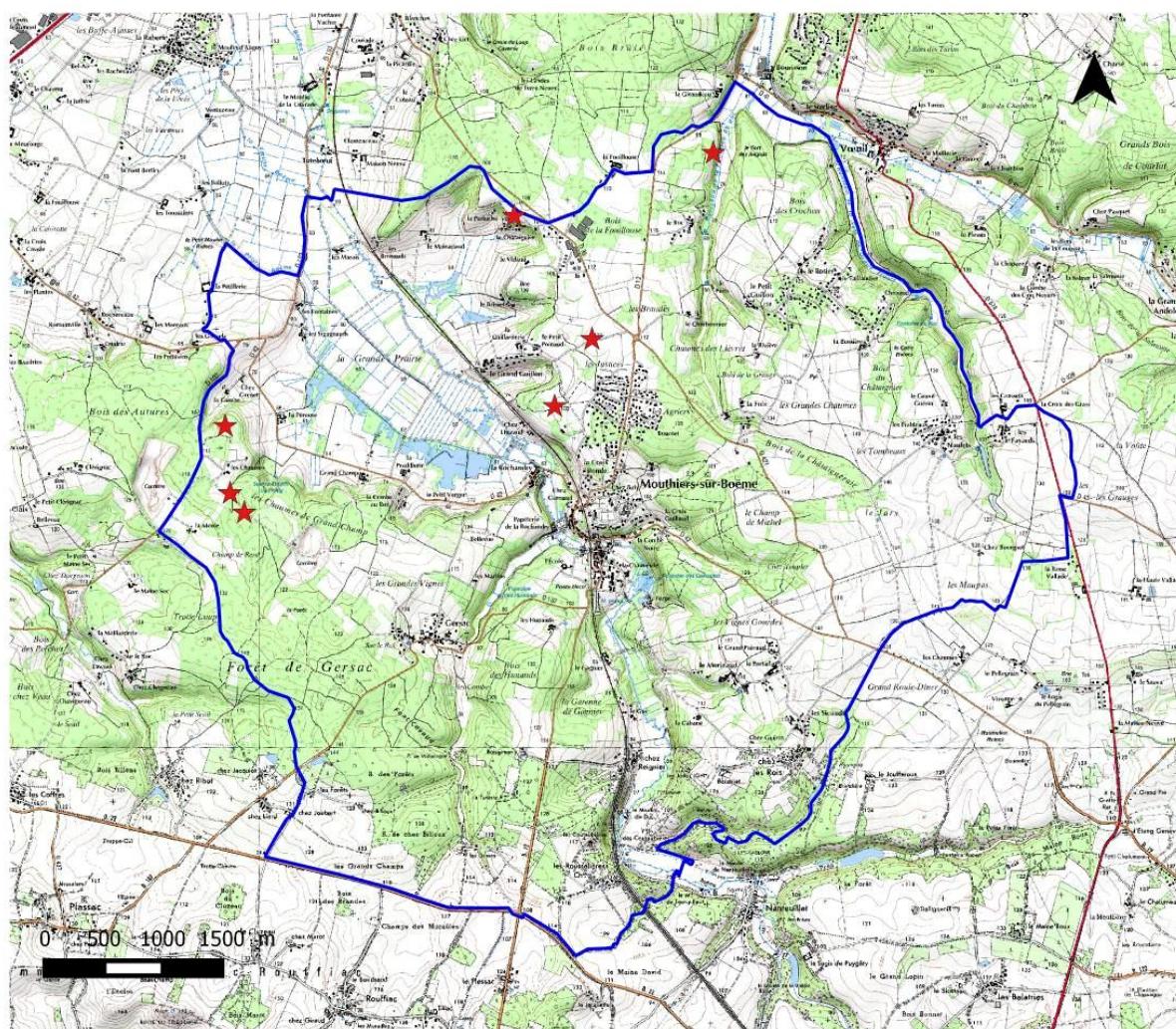
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Limodore à éperon court est rare puisqu'il n'est connu que dans un bois clair des chaumes du Grand Guillon, où une station de plusieurs dizaines de pieds est présente.

- Lin d'Autriche – *Linum austriacum*

Le Lin d'Autriche est une plante annuelle de petite taille appartenant à la famille des linacées. Elle se développe en petits groupes au sein des pelouses calcaires très écorchées et on peut l'observer d'avril à septembre lorsque les conditions météorologiques sont favorables. C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition aux alentours d'Angoulême.



© Charente Nature



Répartition du Lin d'Autriche sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

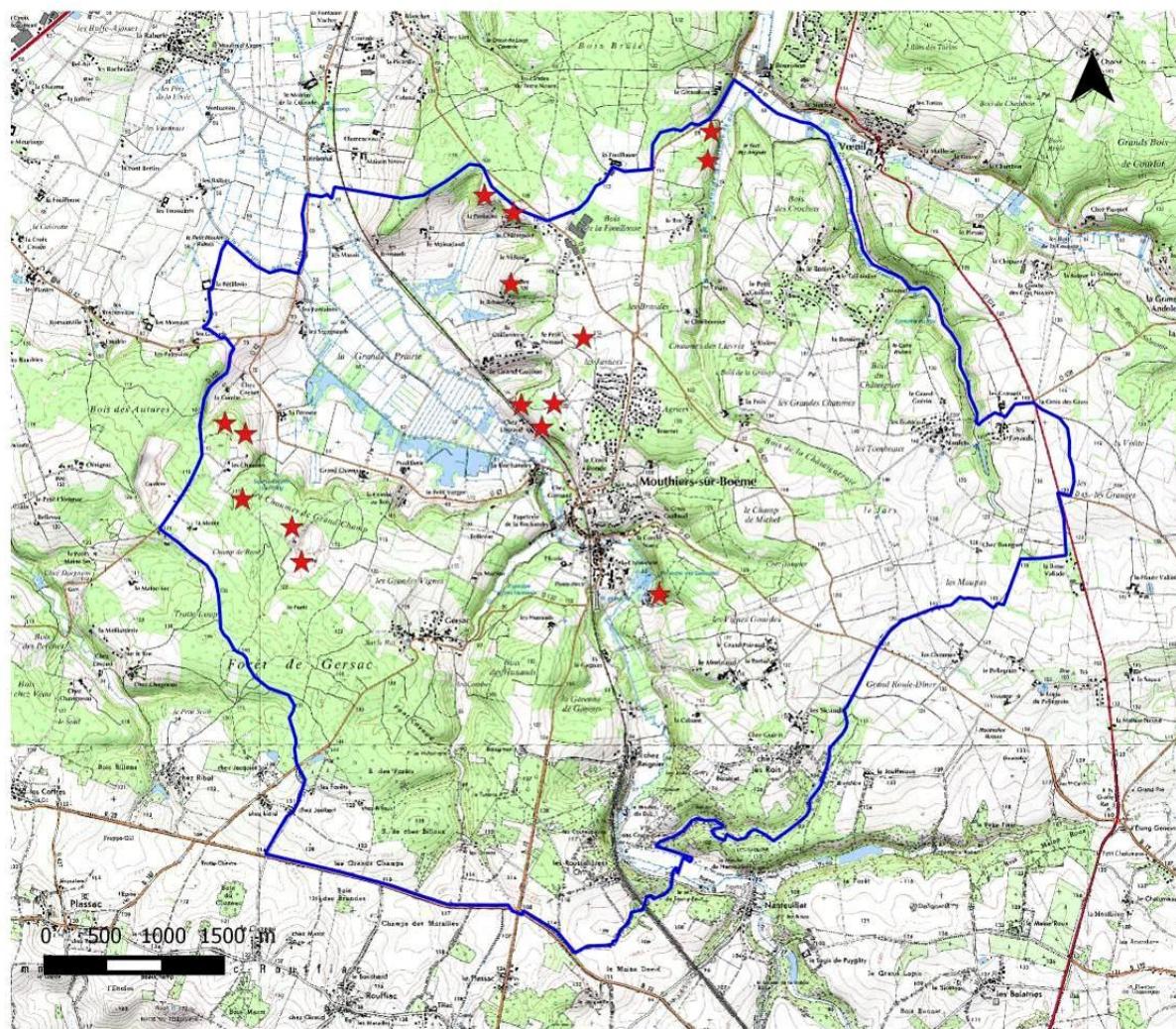
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Lin d'Autriche est présent sur les chaumes de La Perluche, du Fort des Anglais, du Grand Guillon et des Chaumes de Grand Champ, avec des populations assez faibles, bien que variables suivant les années.

- **Nerprun des rochers – *Rhamnus saxatilis***

Le Nerprun des rochers est un arbuste de la famille des rhamnacées. Il se développe en buissons épars sur des pelouses calcaires, où il fleurit en avril. Il peut être confondu avec le prunelier à qui il ressemble beaucoup. C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition aux alentours d'Angoulême.



© Charente Nature



Répartition du Nerprun des rochers sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

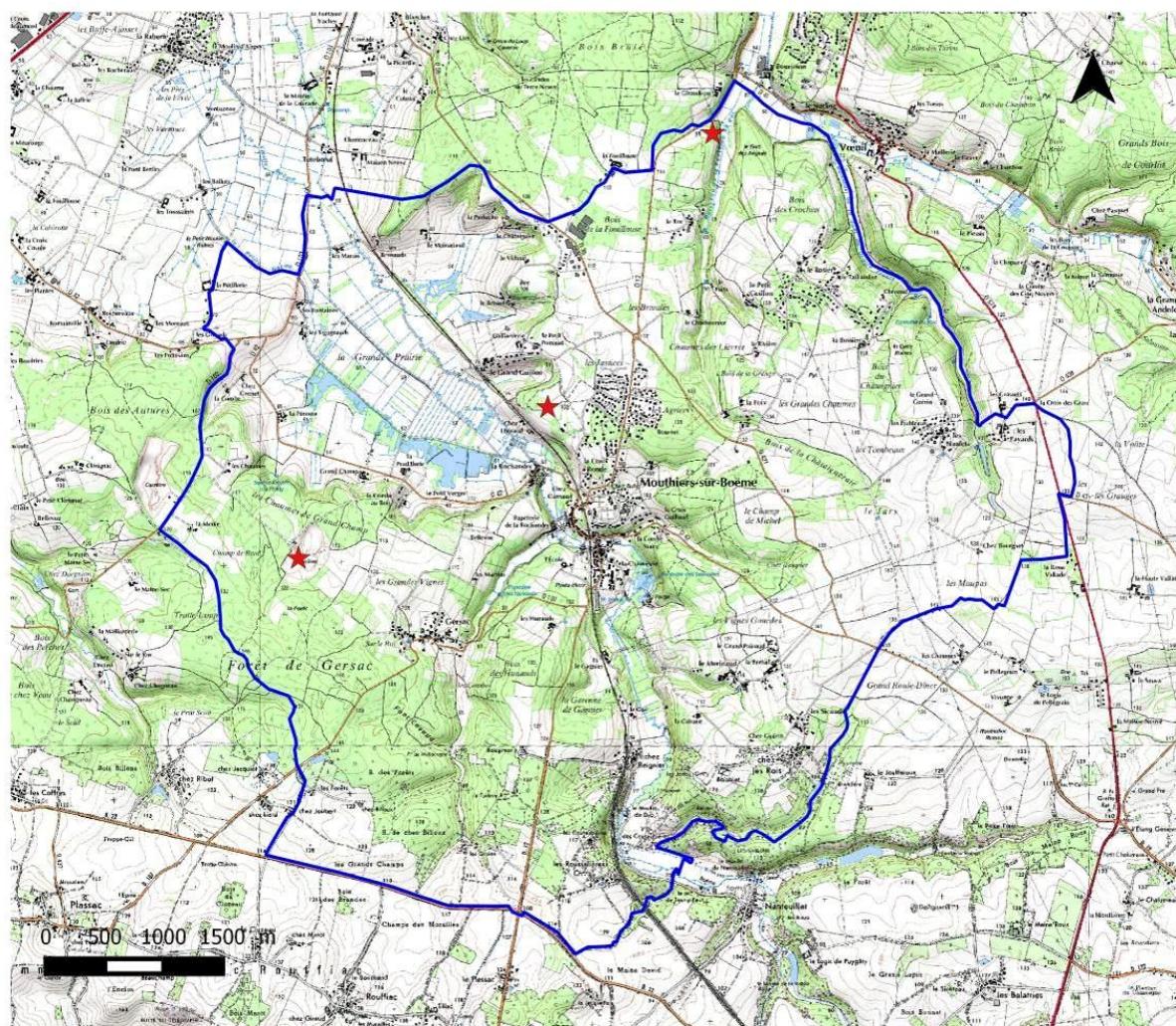
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Nerprun des rochers est présent sur les chaumes de La Perluche, du Fort des Anglais, du Grand Guillon, des Chaumes de Grand Champ et du Coteau de la Forge, avec des populations assez importantes.

- **Crapaudine de Guillon – *Sideritis guillonii***

La Crapaudine de Guillon est un arbrisseau vivace de la famille des scrophulariacées. Elle se développe en petits groupes au sein des pelouses calcaires très sèches, où elle fleurit en août et septembre. C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition en Poitou-Charentes, aux alentours d'Angoulême.



© Charente Nature



Répartition de la Crapaudine de Guillon sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

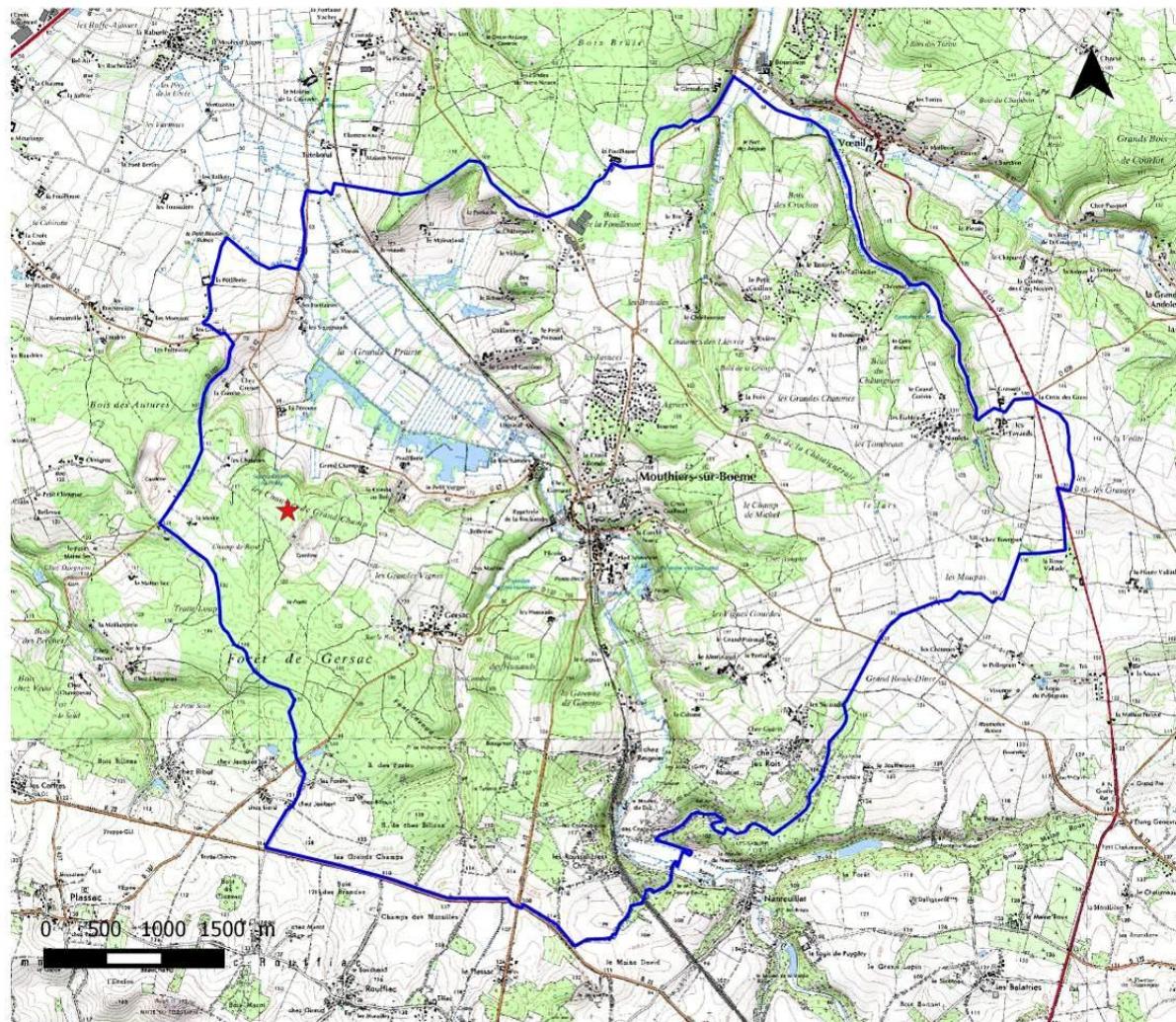
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Crapaudine de Guillon est présente sur les chaumes du Fort des Anglais, du Grand Guillon et la carrière des Chaumes de Grand Champ, avec des populations assez faibles.

- Spirée d'Espagne – *Spiraea obovata*

La Spirée d'Espagne est un arbuste bas de la famille des rosacées. Il se développe en buissons denses au sein des pelouses calcaires, où il fleurit en avril. Lorsqu'elle est présente, cette espèce est souvent abondante. C'est une plante méditerranéenne qui se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord.



© Charente Nature



Répartition de la Spirée d'Espagne sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Spirée d'Espagne est rare puisqu'elle n'est connue que dans une pelouse des Chaumes de Grand Champ, où une petite station d'une trentaine de pieds est présente.

4.2. Le patrimoine faunistique

Nous n'avons retenu dans la liste du tableau suivant que les espèces les plus remarquables, inscrites aux annexes 2 et 4 de la directive européenne sur la conservation des habitats et des espèces, ou à l'annexe 1 de la directive "Oiseaux". Au-delà, quelques espèces patrimoniales de la région, par leur caractère emblématique ou leur rareté locale, sont ajoutées à cette liste. Les espèces inscrites à la Directive "Habitats, Faune, flore" et à la directive "Oiseaux" font l'objet de courtes monographies accompagnées d'une carte de répartition sur la commune dans les chapitres suivants.

92 espèces animales patrimoniales ont été observées sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme au cours des 10 dernières années, sans compter les passages d'oiseaux migrateurs, ce qui reflète bien la grande richesse biologique de ce territoire.

On notera que certaines espèces patrimoniales sont potentiellement présentes sur la commune, même si elles n'y ont pas été observées. Elles font l'objet d'un chapitre spécifique (voir 4.2.6. Espèces animales patrimoniales potentielles, p 109).

Chez les mammifères, on observe un patrimoine exceptionnel, avec **24 espèces patrimoniales, dont 20 chauves-souris** (sur 25 en Poitou-Charentes !), contactée principalement en activité de chasse. La Loutre et le Vison d'Europe fréquentent le cours de la Boëme.

Chez les oiseaux, la plupart des **23 espèces rares** répertoriées sont des passereaux inféodés aux pelouses et boisements (11 espèces), mais aussi des rapaces (6 espèces), qui exploitent la richesse en micro-mammifères des différents milieux naturels. On notera que le site des anciennes tourbières de La Grande Prairie est souvent utilisé par certains oiseaux migrateurs comme halte, ou en hiver par les oiseaux d'eau hivernants (ardéidés, limicoles, anatidés...).

Excepté le Lézard des murailles et le Lézard vert, les reptiles restent assez rares sur le territoire communal. On notera toutefois la présence de la Cistude d'Europe, tortue aquatique en régression, et celle de la Vipère aspic dont les effectifs ne cessent de diminuer.

Chez les amphibiens, quasiment toutes les espèces sont considérées comme patrimoniales ; sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, on notera surtout la présence du Crapaud calamite, espèce inféodée aux milieux pionniers et qui fréquente les carrières et celle de la Rainette méridionale, qui atteint ici sa limite nord de répartition.

Enfin chez les insectes, le groupe le mieux représenté sur la commune est celui des papillons de jour, avec **11 espèces patrimoniales** observées, dont **3 protégées** en France. Les libellules présentent également des cortèges riches, avec **8 espèces patrimoniales dont 3 protégées**. Les orthoptères sont également bien représentés, avec **11 espèces rares** en Poitou-Charentes.

Tableau n° 12 : le patrimoine faunistique

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

DO = Directive Européenne 79/409 "Oiseaux" (I = Annexe 1)

LRN = Liste rouge nationale (IUCN)

LRR = Liste rouge régionale (IUCN, en cours d'actualisation)

CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

MAMMIFERES						
Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC	
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	II, IV			
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>			VU	X	
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	X	II, IV		X	
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	II, IV	VU	X	
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	X	II, IV		X	
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	X	II, IV	CR	X	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	X	IV			
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	II, IV		X	
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alca</i>	X	IV			
Murin de Beichstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	X	II, IV	NT	X	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	X	IV	EN	X	
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	X	IV			
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	X	IV	VU	X	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	X	IV	NT		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	X	IV			
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	X	IV			
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	II, IV	NT		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X	IV	NT		
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	X	IV	NT		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	X	IV	NT		
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>			VU	X	
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	X	II, IV	EN	X	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	X	IV	NT		
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	X	II, IV	CR	X	
OISEAUX NICHEURS						
Nom français	Nom latin	PN	DO	LRN	LRR	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>				VU	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	I		NT	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	X			VU	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	I		VU	
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X		VU	EN	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X	I		NT	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>				VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X	I		EN	
Effraie des clochers	<i>Totanus alba</i>	X			VU	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	I			
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	X		VU	NT	
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	X	I		VU	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	X		VU	NT	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X	I		NT	
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	X			VU	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X	I			

Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X	I		VU
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X	I		NT
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X	I		EN
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	X			VU
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	X			VU
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	X			VU
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>				VU

REPTILES

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	X	IV		
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	X		VU	
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	X	II, IV	NT	X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	IV		
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	X	IV		
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>			VU	X

AMPHIBIENS

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	X	IV	NT	
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	X	IV	NT	X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	X	IV		
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	X		NT	X
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	X	IV		

INSECTES – Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>			VU	X
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	X	IV	NT	X
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	X	IV	EN	X
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>			NT	X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	II, IV	VU	X
Hespérie du carthame	<i>Pyrgus carthami</i>			EN	X
Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>			EN	X
Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>			VU	X
Thècle de l'amarel	<i>Satyrium acaciae</i>			EN	X
Thècle du prunelier	<i>Satyrium spini</i>			EN	X
Virgule	<i>Hesperia comma</i>			EN	X

INSECTES – Odonates (libellules)

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>			NT	X
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X	II	NT	X
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>			NT	X
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisi</i>	X	II, IV	NT	X
Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>			EN	X
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>			NT	X
Gomphé de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	X	II, IV	NT	X
Gomphé semblable	<i>Gomphus simillimus</i>			NT	X

INSECTES – Orthoptères (Sauterelles, grillons et criquets)

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>			NT	X
Criquet de la palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>			EN	X
Criquet des grouettes	<i>Omocestus Petraeus</i>			EN	X
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>			NT	X
Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>				X
Decticelle des friches	<i>Pholidoptera femorata</i>			NT	X

Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>				X
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caerulans</i>				X
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>			NT	X
Tétrix déprimé	<i>Tetrix depressa</i>			EN	X
INSECTES – Cigales					
Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Cigale argentée	<i>Tettigettalna argentata</i>				X
INSECTES – Coléoptères					
Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	II, IV		X
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>		II		
INSECTES – Mantoptères					
Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Empuse	<i>Empusa pennata</i>				X
INSECTES – Névroptères					
Nom français	Nom latin	PN	DH	LRR	DPC
Ascalaphe ambré	<i>Libelloides coccajus</i>				X



La Rousserolle effarvatte, fauvette aquatique présente en petits nombres dans la végétation rivulaire, en bordure de Boëme et dans les tourbières

L'Alouette des champs, un passereau des plaines ouvertes dont les effectifs à l'échelle européenne s'effondrent
© Matthieu Dorfiac – Charente Nature



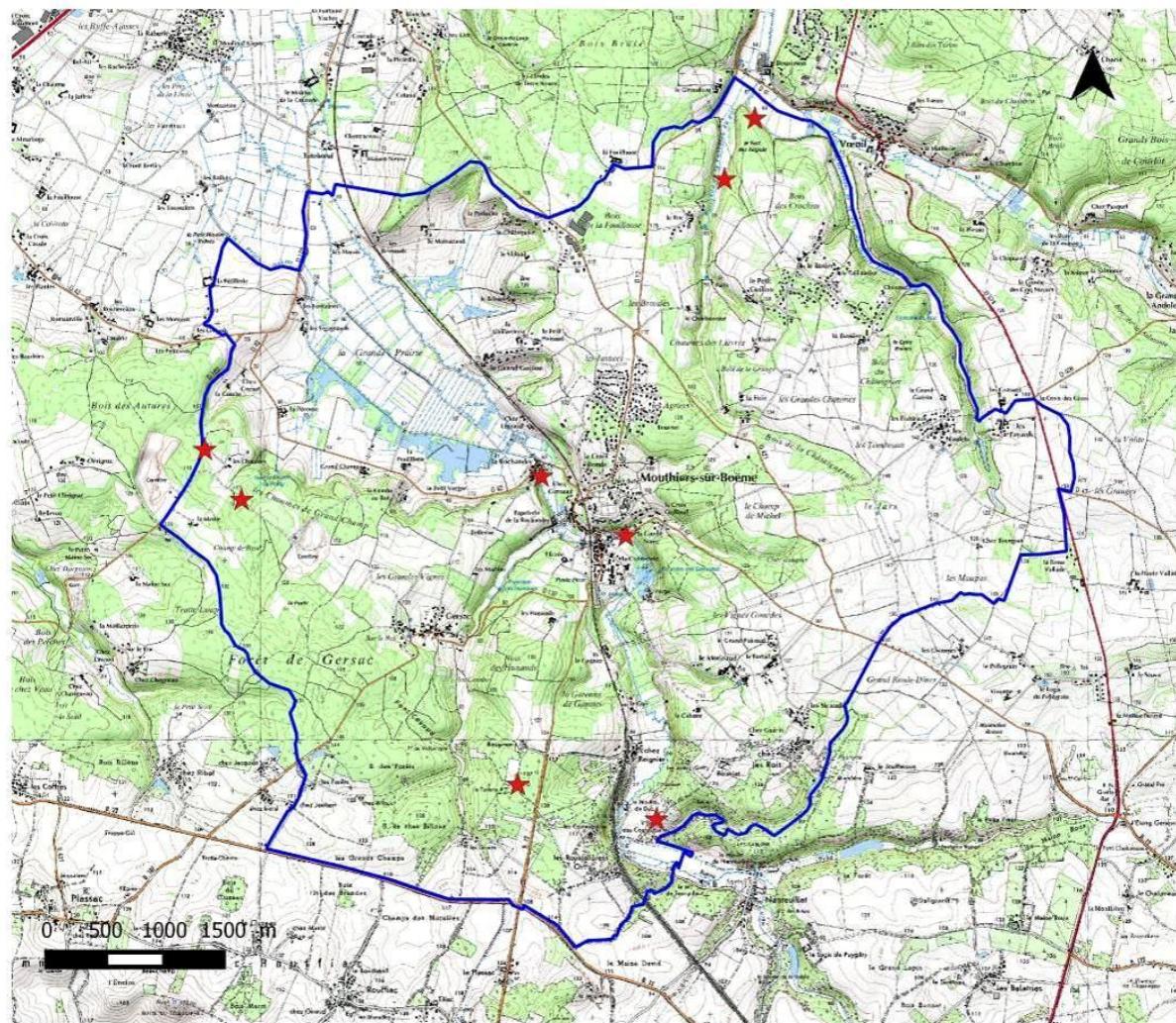
4.2.1. Les mammifères

- **Barbastelle - *Barbastella barbastellus***

La Barbastelle est une chauve-souris sombre de taille moyenne qui ne peut être confondue avec aucune autre en Europe. Elle est assez spécialisée quant aux habitats fréquentés et semble liée à la végétation arborée, le plus souvent des forêts matures avec une strate buissonnante ou arbustive bien représentée, où l'espèce chasse préférentiellement en lisière ou le long de couloirs forestiers. Durant sa léthargie hivernale, la Barbastelle est généralement solitaire et occupe des sites très variés : arbres creux, fissures de roches, grottes, tunnels désaffectés, caves, anciennes mines ou carrières souterraines, linteaux... Les gîtes de mise-bas (en été) sont plus spécifiques : cavités ou fissures dans les troncs, sous les écorces de vieux arbres, linteaux en bois de bâtiments agricoles, derrière des volets de maisons.



© David Neau – Charente Nature



Répartition de la Barbastelle sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

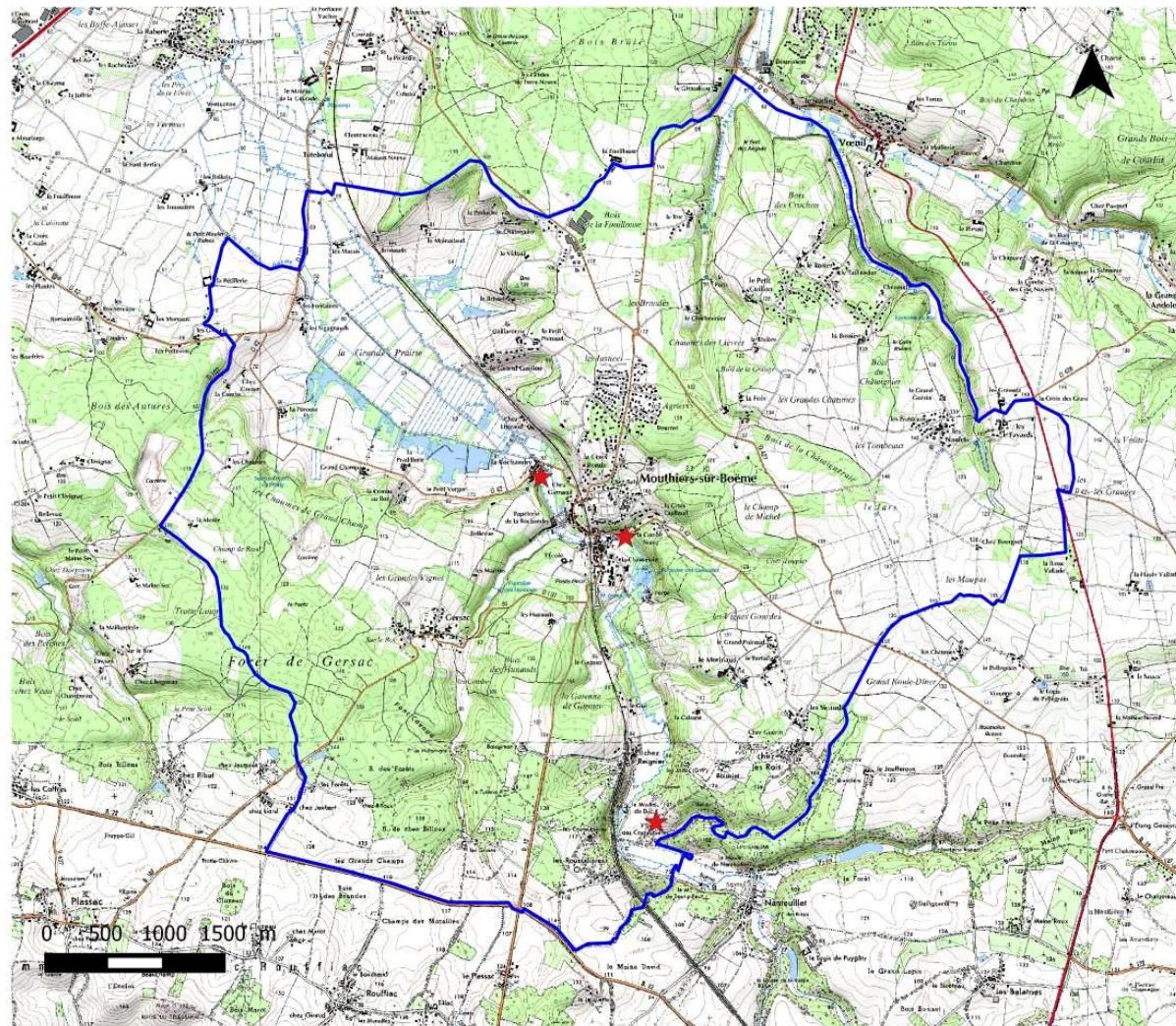
La Barbastelle a été contactée en chasse en différents points boisés de la commune, mais aussi dans le bourg, toujours en effectifs faibles.

- **Grand murin - *Myotis myotis***

Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français et fréquente préférentiellement des futaies feuillues ou mixtes. Les terrains de chasse de l'espèce se situent généralement dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte...) et la végétation herbacée rase (prairies fauchées, voire pelouses). Le Grand murin chasse en vol, mais est également une espèce glaneuse de la faune au sol. Il se nourrit de divers insectes volants. Les gîtes d'hibernation sont des cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves...) dispersées sur un vaste territoire d'hivernage. Les gîtes d'estivage sont principalement dans des parties de bâtiments assez secs et chauds : toitures, combles, greniers. En France, l'espèce est présente dans pratiquement tous les départements métropolitains, hormis certains départements de la région parisienne.



© Didier Wolf – Charente Nature



Répartition du Grand murin sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers, le Grand murin a été contacté de façon ponctuelle en chasse sur le cours de la Boëme de part et d'autre du bourg, et plus au sud, près des Coudaibières.

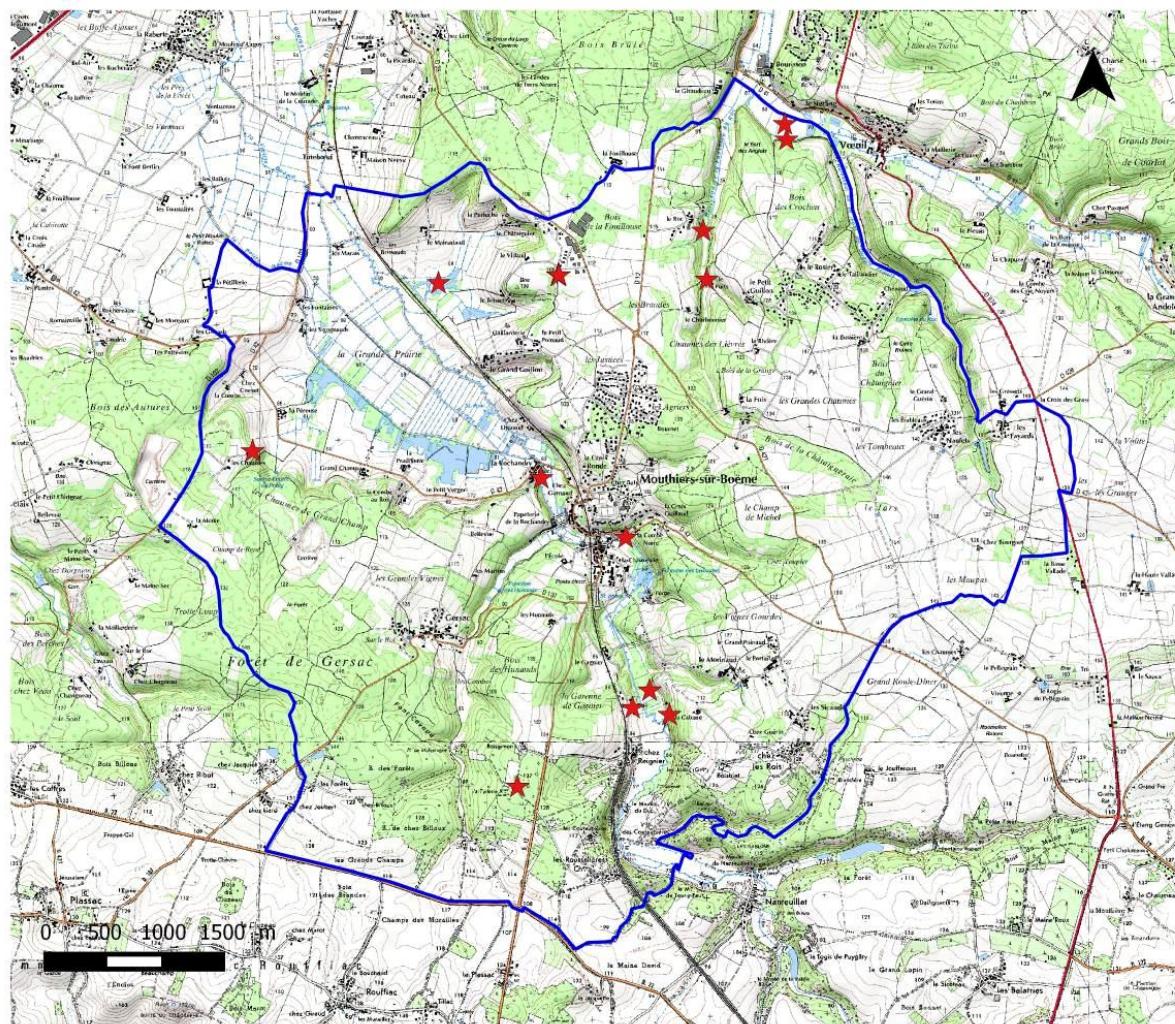
- Grand rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum*

Le Grand rhinolophe est une grande espèce qui fréquente les zones bocagères où il chasse le long des haies, parfois de façon statique, accroché à une branche. Il se nourrit de divers insectes nocturnes volants. En période hivernale, le Grand rhinolophe est strictement cavernicole et on peut l'observer isolé ou en colonies parfois nombreuses dans les parties les plus chaudes des cavités souterraines. En été, cette espèce est plutôt anthropophile et les colonies sont installées dans les combles, greniers, clochers, mais aussi des cavités.

En France, l'espèce est présente partout, avec de grandes variations d'effectifs.



© Didier Wolf – Charente Nature



Répartition du Grand rhinolophe sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

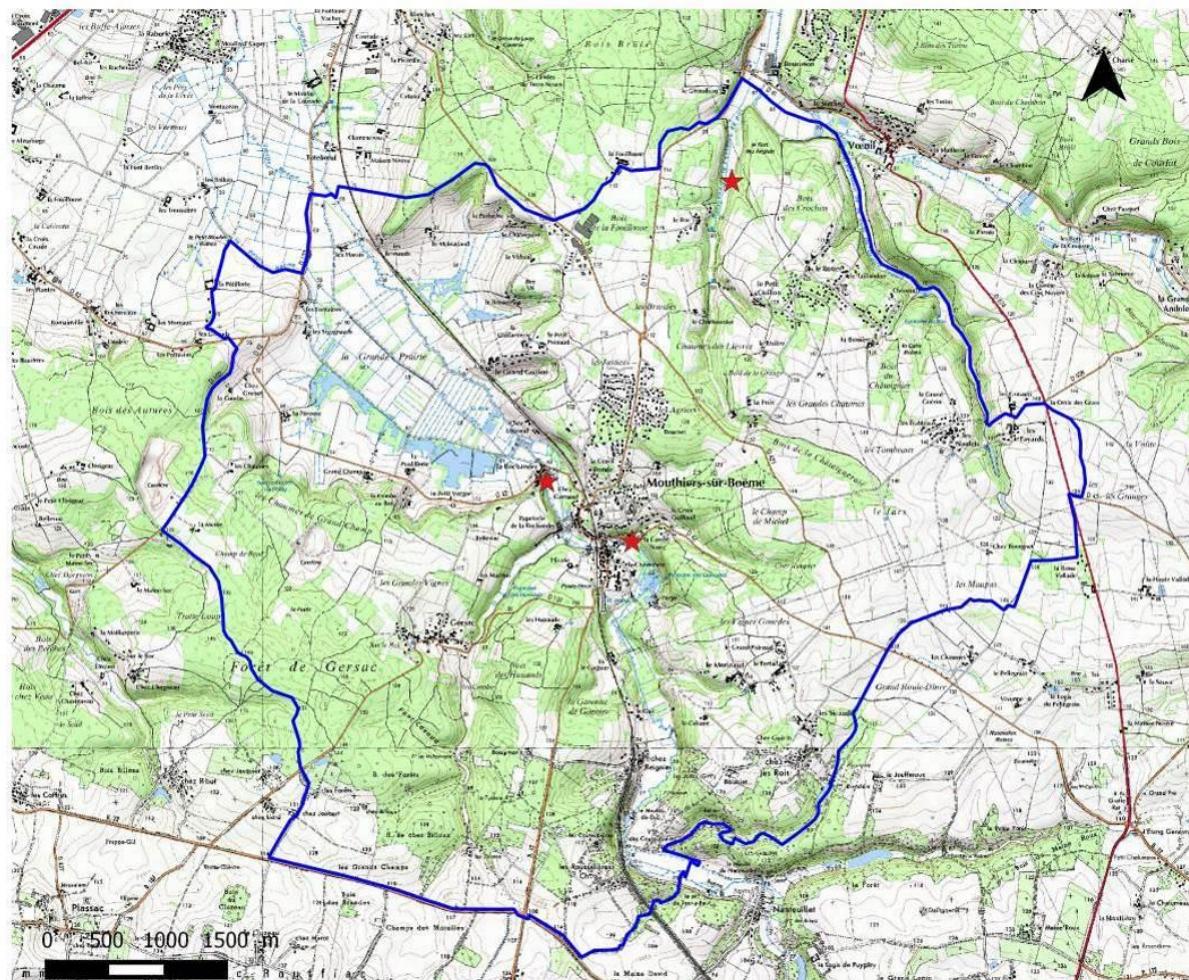
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Grand rhinolophe est bien réparti, puisqu'il a été contacté en hibernation dans des carrières souterraines près du bourg et du Brisset, mais aussi en chasse sur différents secteurs, toujours en effectifs assez faibles.

- **Minioptère de Schreibers – *Miniopterus schreibersi***

Le Minioptère est la chauve-souris qui a la plus grande répartition géographique. Il est présent sur tous les continents à part l'Amérique. Il est cavernicole et gréginaire, les rassemblements d'hibernation et de reproduction peuvent atteindre des dizaines de milliers d'individus. Le Minioptère reste dans des grottes tout au long de l'année. Partiellement groupées en hiver par petits groupes à découvert sur le plafond, les colonies peuvent rassembler en été plusieurs milliers d'individus. Le comportement social de ces animaux est très marqué, voire unique chez les chiroptères européens. Son vol très rapide (50 à 55 km/h) rappelant celui des hirondelles, lui permet de capturer des proies comme des papillons, des moustiques et des coléoptères. Il chasse au-dessus de la canopée et en plein ciel. C'est une espèce plutôt méridionale, considérée comme menacée en France et en Poitou-Charentes.



© Charente Nature



Répartition du Minioptère de Schreibers sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

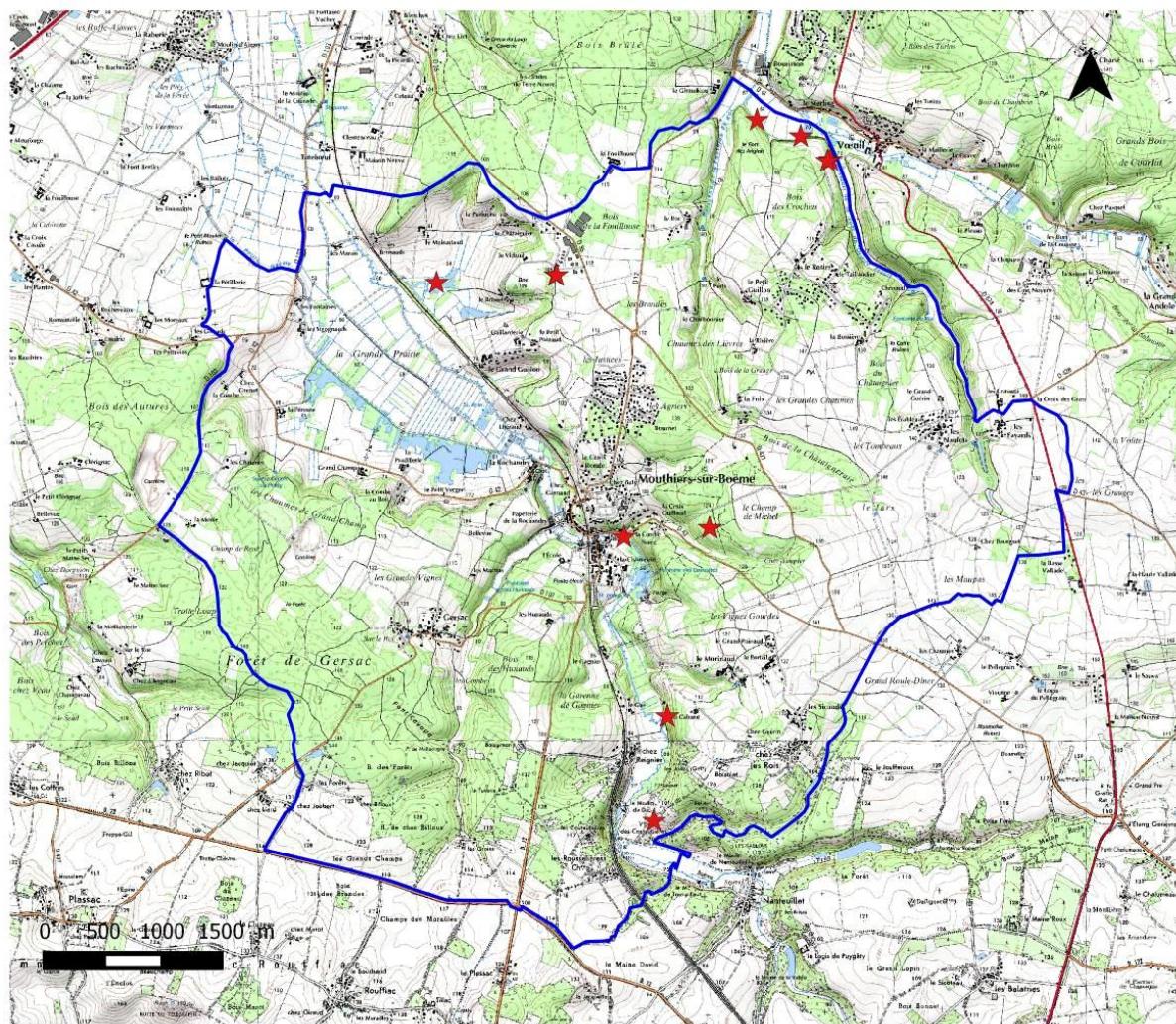
Le Minioptère a été contacté en chasse au niveau de La Rochandry, à l'est du bourg, et au niveau du Fort des Anglais, en effectifs faibles.

- **Murin à moustaches – *Myotis mystacinus***

Le Murin à moustaches est une petite espèce qui affectionne les milieux boisés, avec une préférence pour les forêts alluviales où il chasse de petits insectes volants. En hiver, cette espèce utilise les cavités souterraines pour hiberner. En période estivale, les colonies sont installées dans les cavités arboricoles, mais aussi dans les bâtiments, sous les ponts... En France, le Murin à moustaches est présent partout. En Poitou-Charentes, cette espèce encore mal connue est considérée comme déterminante.



© Charente Nature



Répartition du Murin à moustaches sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

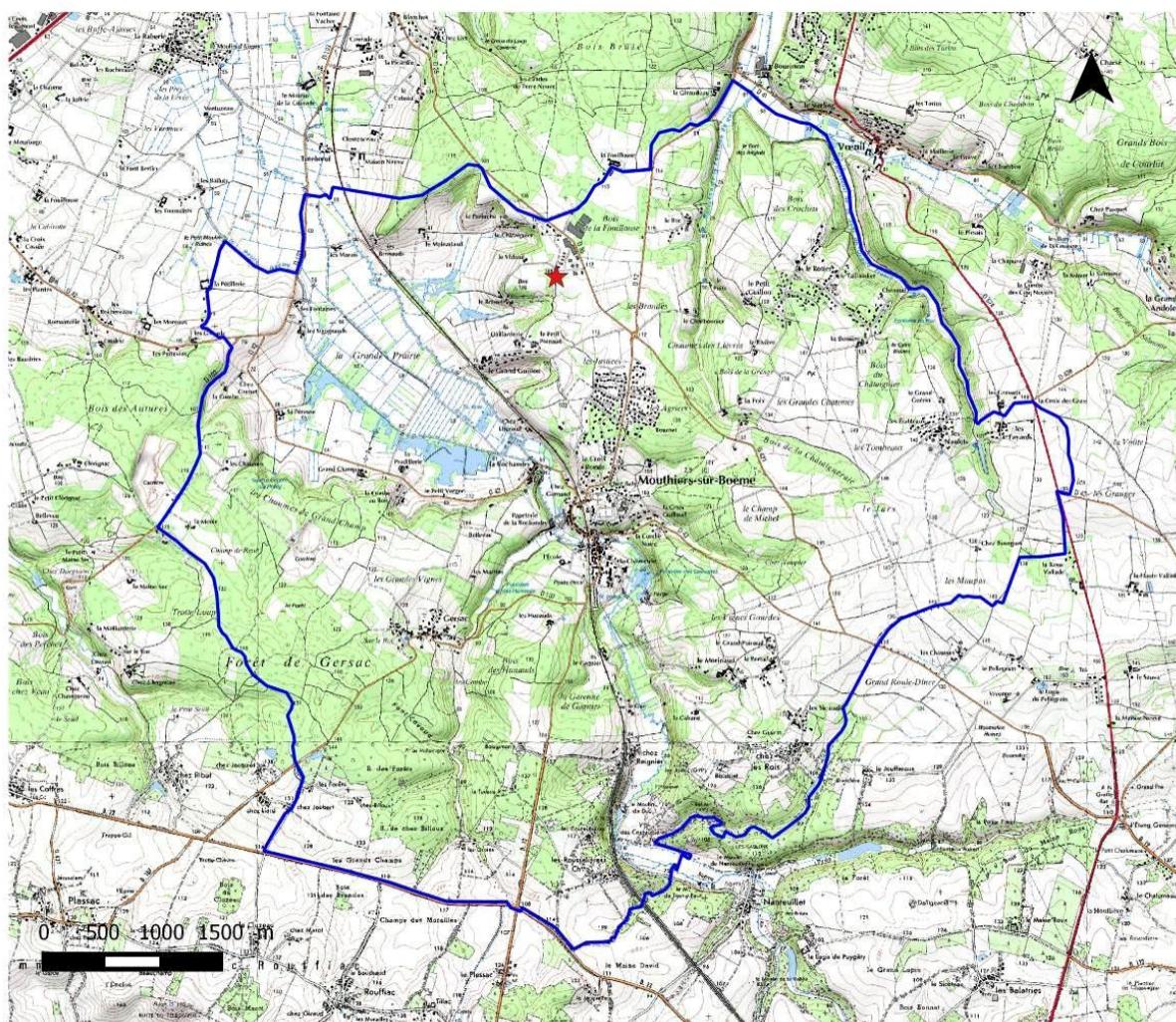
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Murin à moustaches est bien réparti, puisqu'il a été contacté en hibernation dans des carrières souterraines près du bourg et du Brisset, mais aussi en chasse sur différents secteurs, toujours en effectifs assez faibles.

- Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus*

Le Murin à oreilles échancrées est une petite espèce plutôt forestière qui fait partie des chauves-souris "glaneuses", qui capturent de petits insectes posés dans la végétation en pratiquant un vol adapté aux espaces restreints. Ce murin est strictement cavernicole en période hivernale et peut parfois se regrouper en grand nombre dans les cavités souterraines. En été, les colonies sont installées dans des cavités mais aussi en milieu bâti (combles, greniers...). En France, le Murin à oreilles échancrées est présent partout, avec toutefois des différences d'effectifs marquées.



© Charente Nature



Répartition du Murin à oreilles échancrées sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Murin à oreilles échancrées semble rare, puisqu'il n'a été contacté qu'en hibernation dans des carrières souterraines près du Brisset, en effectifs faibles.

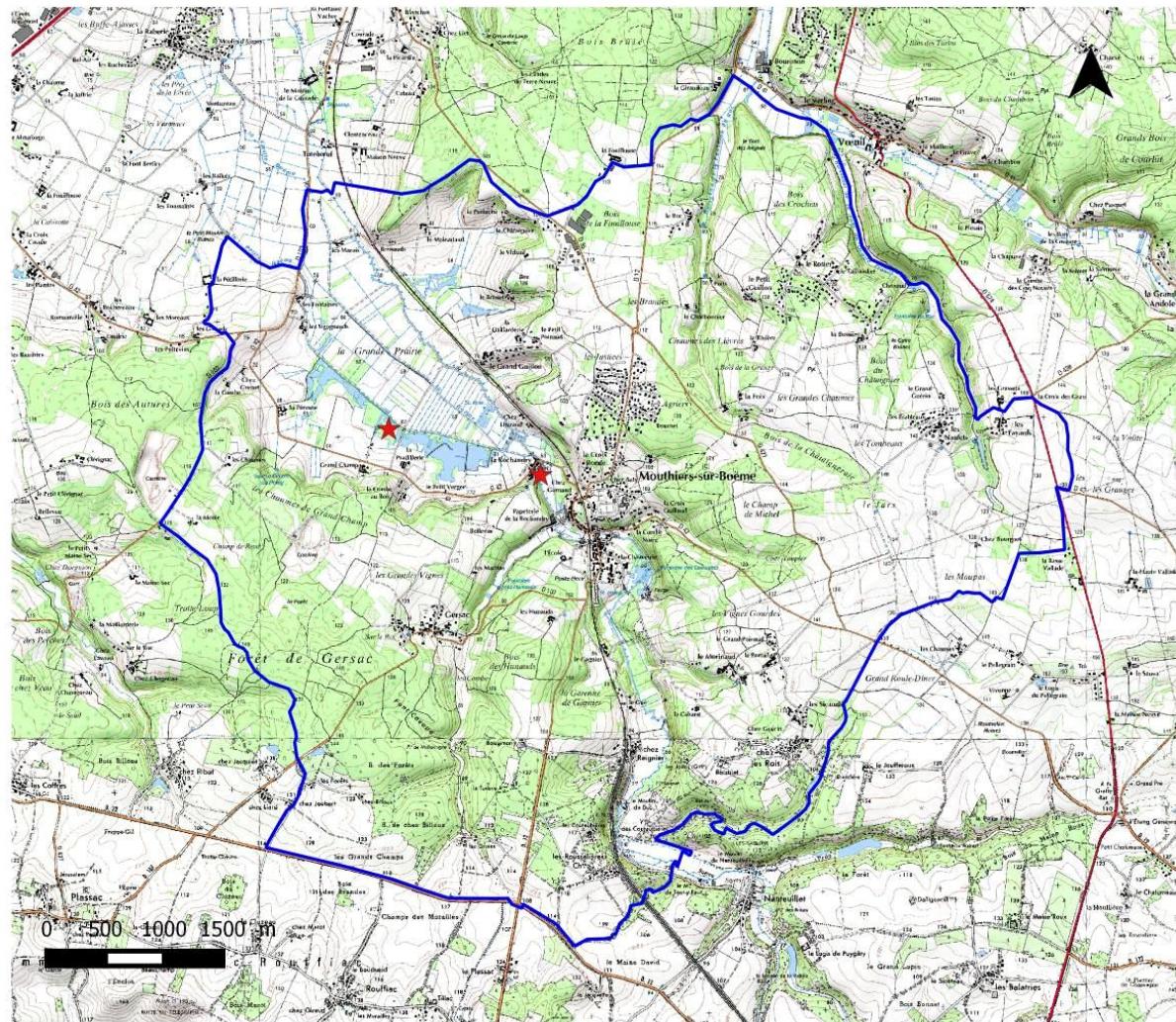
- Murin d'Alcathoé – *Myotis alcathoe*

Le Murin d'Alcathoé, récemment décrit en France (2001) est le plus petit Myotis d'Europe. Il est observé le plus souvent dans les milieux forestiers associés à une forte concentration de zones humides, notamment dans les vallées encaissées, près des rivières ou dans les vallées de montagne. Il se met en activité très tôt, juste après le coucher du soleil, dans la végétation dense et diversifiée et le long de structures fortement végétalisées ou au-dessus de l'eau, et semble capturer ses proies au vol. Pour l'hibernation, il semble préférer nettement les gîtes arboricoles, notamment les fissures et ne fréquente pas les cavités.

Les mises bas peuvent avoir lieu jusqu'à la mi-juin, préférentiellement dans des gîtes arboricoles.



© Charente Nature



Répartition du Murin d'Alcathoé sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Le Murin d'Alcathoé a été contacté en chasse au niveau de La Rochandry et des anciennes tourbières, en effectifs faibles.

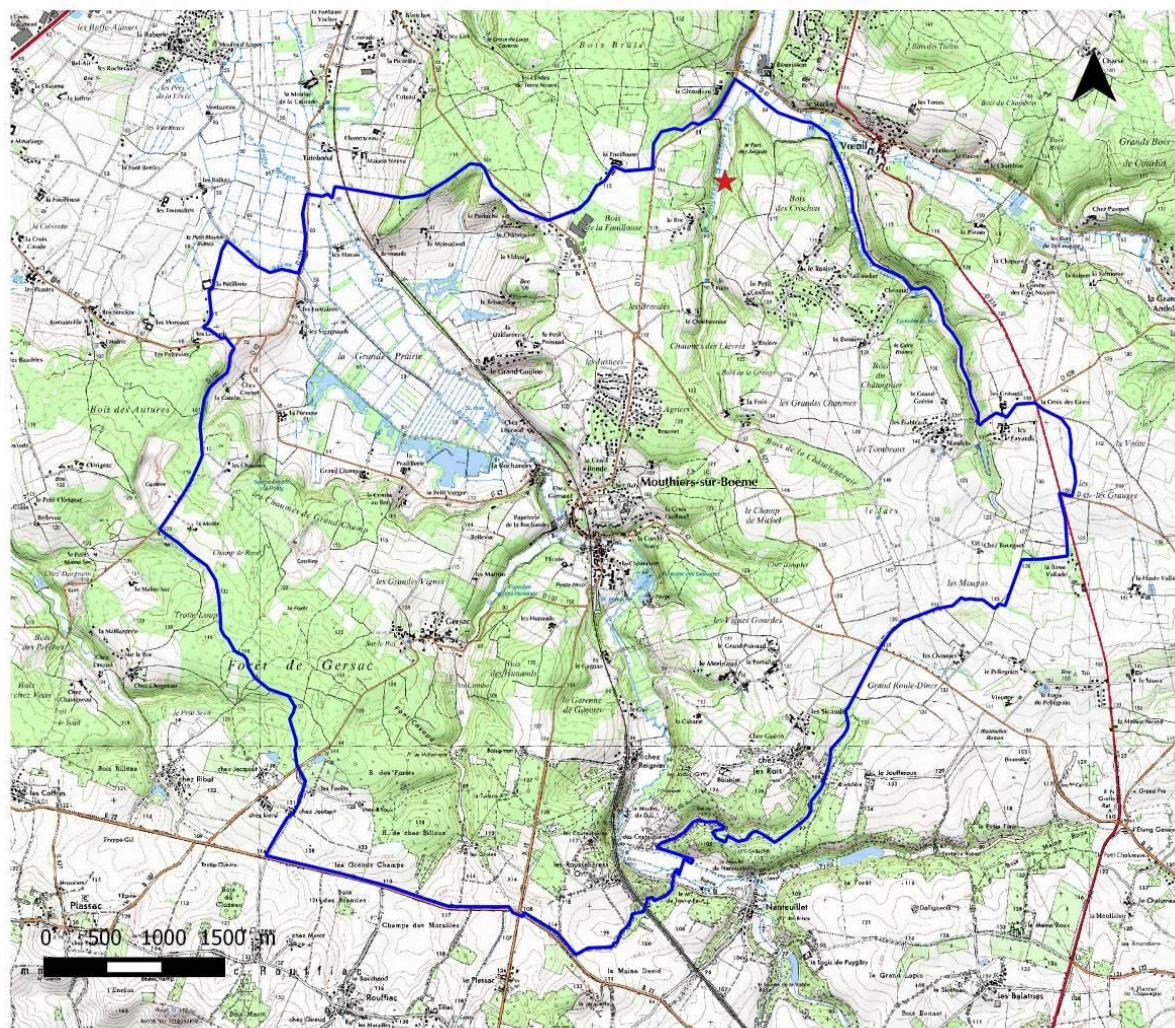
- **Murin de Bechstein – *Myotis bechsteinii***

Le Murin de Bechstein est une espèce nettement arboricole qui semble préférer les forêts de feuillus âgées à sous-bois dense, en présence de milieux humides (ruisseaux, mares, étangs) et dans lesquelles il chasse un large spectre d'arthropodes forestiers. Les gîtes de repos, de reproduction et d'hibernation sont principalement dans les cavités naturelles des arbres (trous, fissures...)



© Charente Nature

et rarement en milieu souterrain. En hiver, ce murin occupe les cavités souterraines. En France l'espèce est rencontrée dans la plupart des départements, mais ne semble nulle part abondante.



Répartition du Murin de Bechstein sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers, le Murin de Bechstein semble rare, puisqu'il n'a été contacté qu'en chasse au niveau du Fort des Anglais, en effectifs faibles.

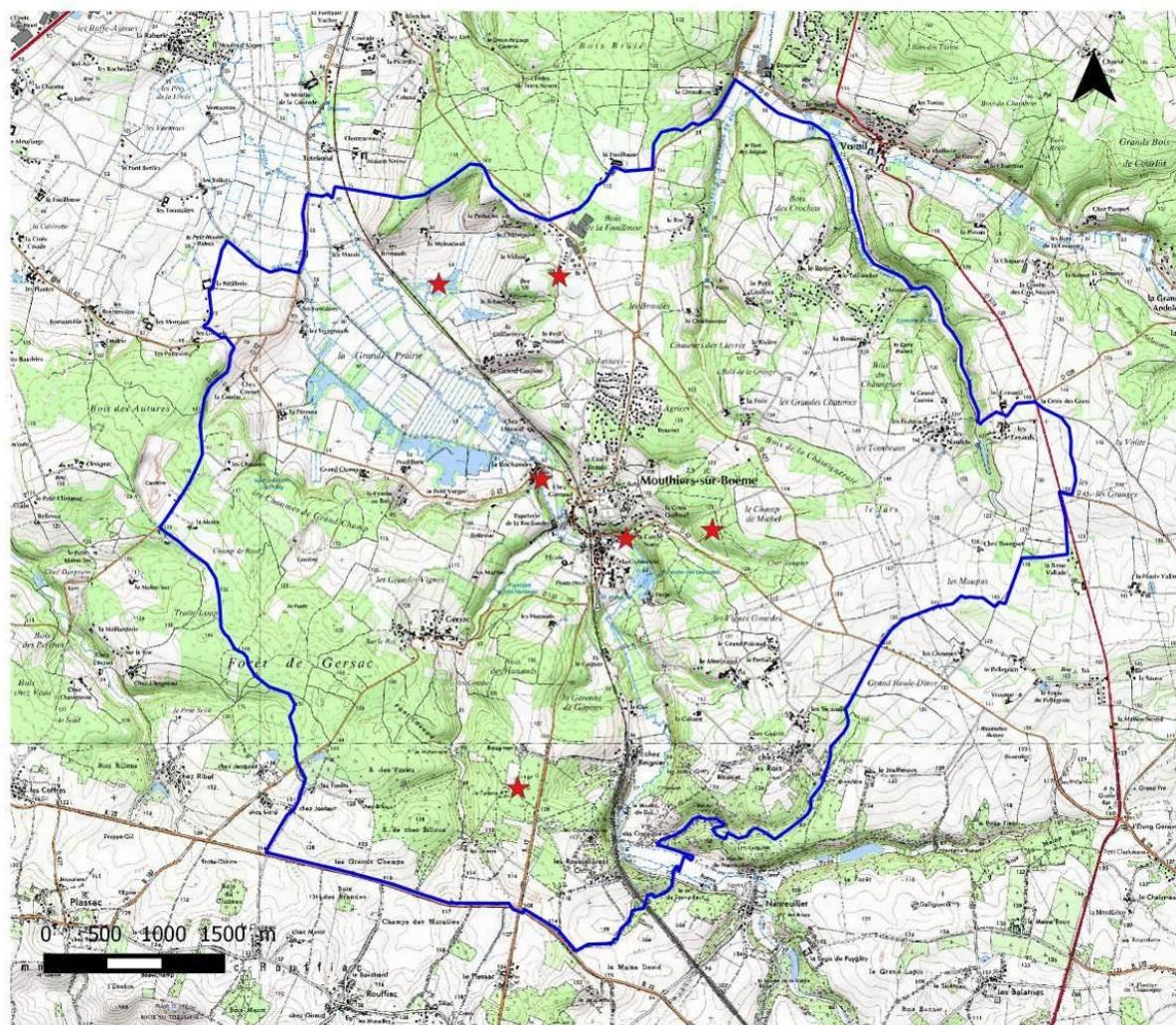
- **Murin de Daubenton - *Myotis daubentoni***

Cette petite espèce affectionne les milieux aquatiques, où elle chasse souvent en grand nombre en volant au ras de l'eau, ainsi que les boisements rivulaires. Pour sa reproduction, ce murin recherche les vieux arbres présentant des cavités ou des fentes (chênes principalement), ainsi que du bâti proche de l'eau (ponts, moulins...) où il s'installe dans des fissures et disjointements entre les pierres. Il hiberne dans ces mêmes milieux, mais également dans des cavités souterraines.

En France, le Murin de Daubenton est présent partout mais ne dépasse pas les 1 500 m d'altitude.



© Charente Nature



Répartition du Murin de Daubenton sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

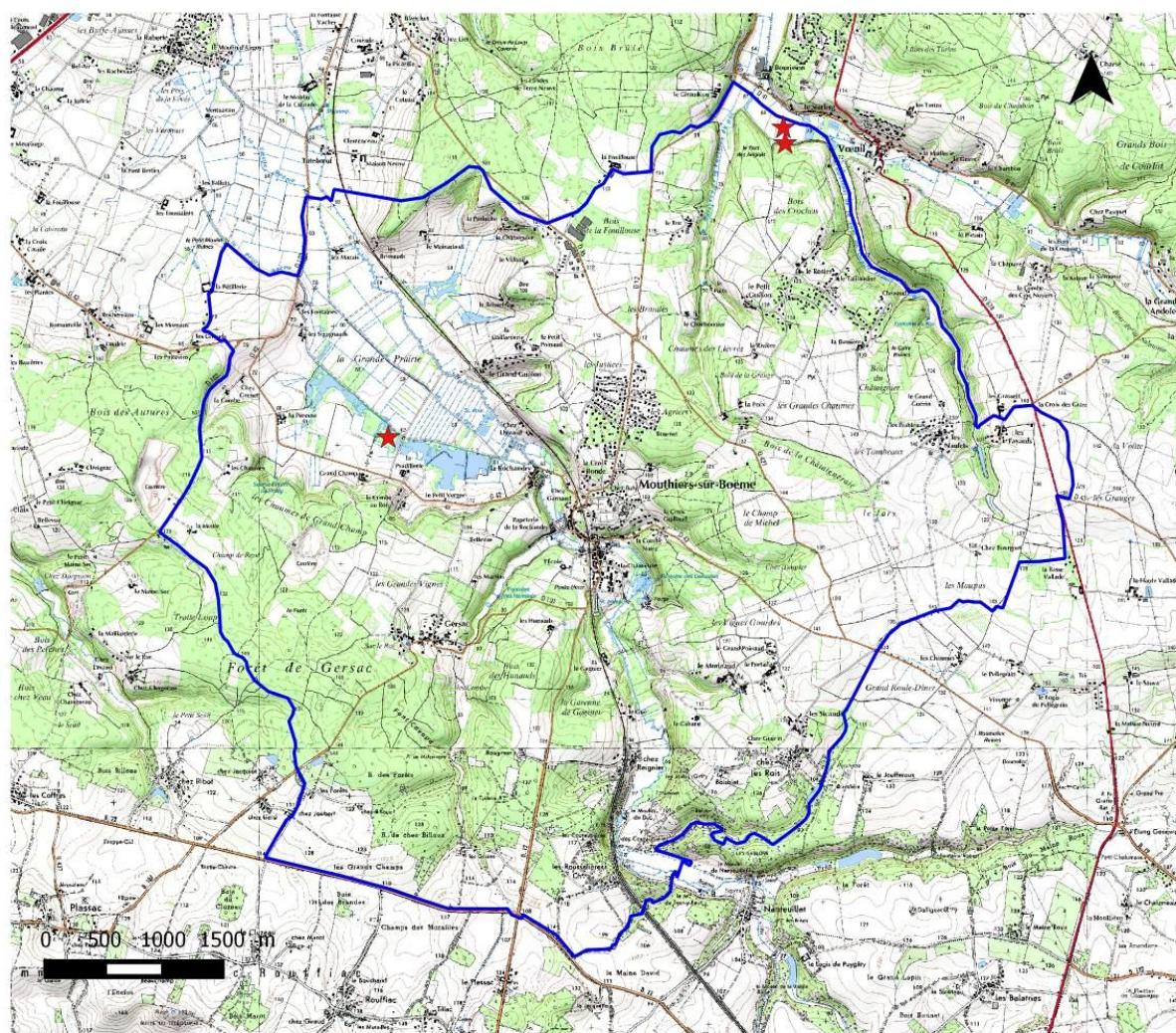
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Murin de Daubenton est bien réparti, puisqu'il a été contacté en hibernation dans des carrières souterraines près du Brisset, mais aussi en chasse sur différents secteurs, toujours en effectifs assez faibles.

- **Murin de Natterer – *Myotis nattereri***

Le Murin de Natterer est une espèce forestière qui affectionne les milieux boisés et les bords des ruisseaux et des étangs où il chasse des diptères à proximité de l'eau, mais aussi des araignées et des papillons. Eté comme hiver, le Murin de Natterer se cache dans des fissures ou des disjointements (fissures des souterrains, cavités des ponts ou des arbres ou interstices entre les poutres). En France, l'espèce semble commune mais peu abondante.



© Charente Nature



Répartition du Murin de Natterer sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Murin de Natterer semble assez rare, puisqu'il n'a été contacté qu'en chasse au niveau du Fort des Anglais et des anciennes tourbières, en effectifs faibles.

- les Noctules - *Nyctalus leisleri* & *Nyctalus noctula*

En Europe, les noctules sont toutes typiquement arboricoles. Ce sont de grandes migratrices qui peuvent parcourir plus de 1000 kilomètres entre leurs gîtes d'été et d'hiver.

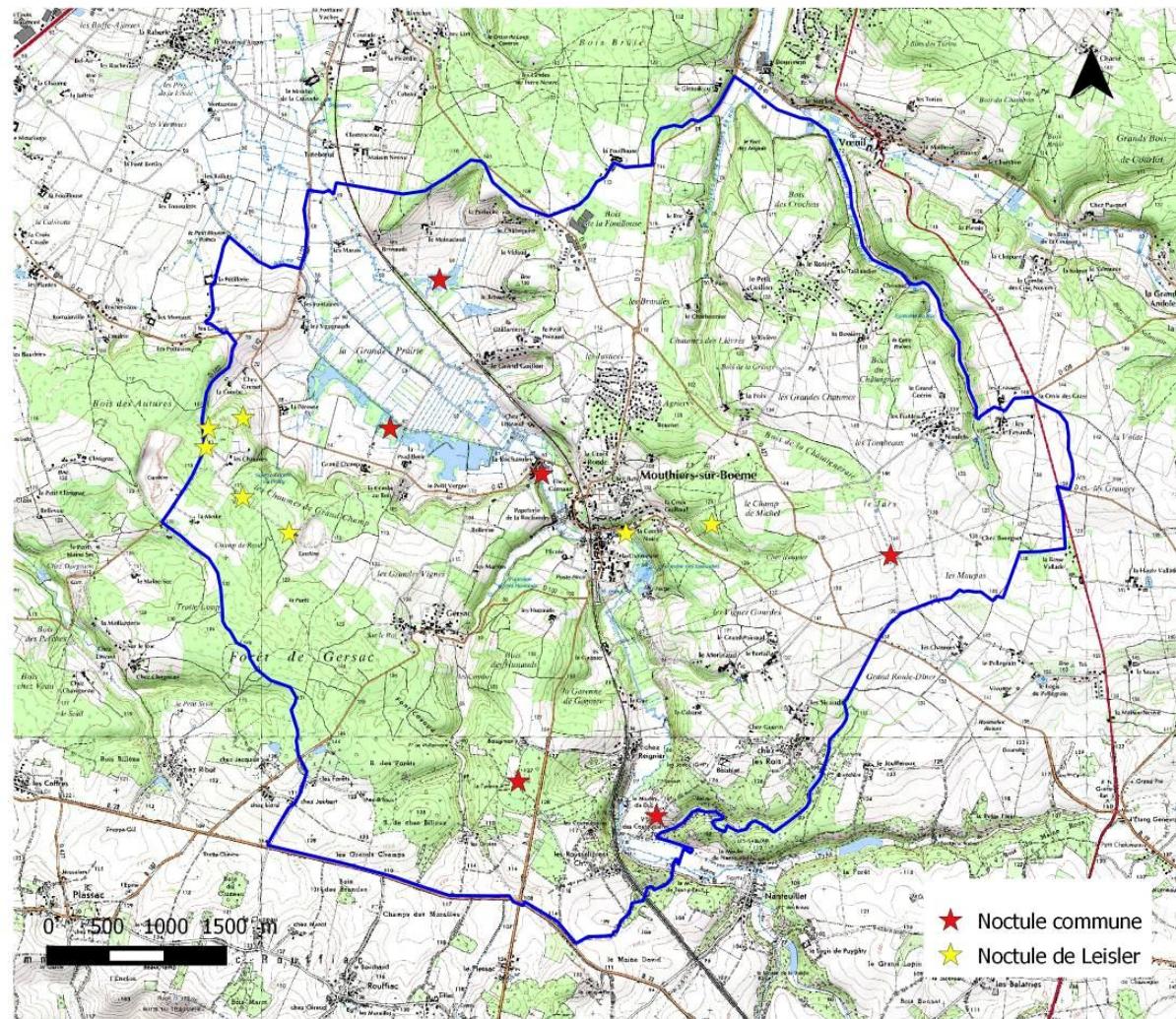
La Noctule commune (*Nyctalus noctula*) vit en grandes colonies, hibernant dans des arbres creux, des fissures de falaises ou de murs mais très rarement dans des grottes. Elle fréquente forêts et parcs où elle se nourrit de gros coléoptères et de papillons.

La Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)

(photo ci-contre) recherche également les cavités arboricoles des milieux boisés, mais est signalée plus fréquemment dans les bâtiments. Elle chasse en hauteur au-dessus des prairies, forêts et étangs, également près de lampadaires. Les points d'eau sont aussi des sites de chasse privilégiés, où elle peut trouver des diptères et des trichoptères. En France, son aire de répartition est discontinue.



© Charente Nature



Répartition des deux espèces de noctules sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers, les deux espèces de noctules sont bien réparties, puisqu'elles ont été contactées en chasse sur différents secteurs, toujours en effectifs assez faibles. La Noctule commune semble plus apprécier les zones humides que la Noctule de Leisler.

- les Oreillard – *Plecotus auritus* & *Plecotus austriacus*

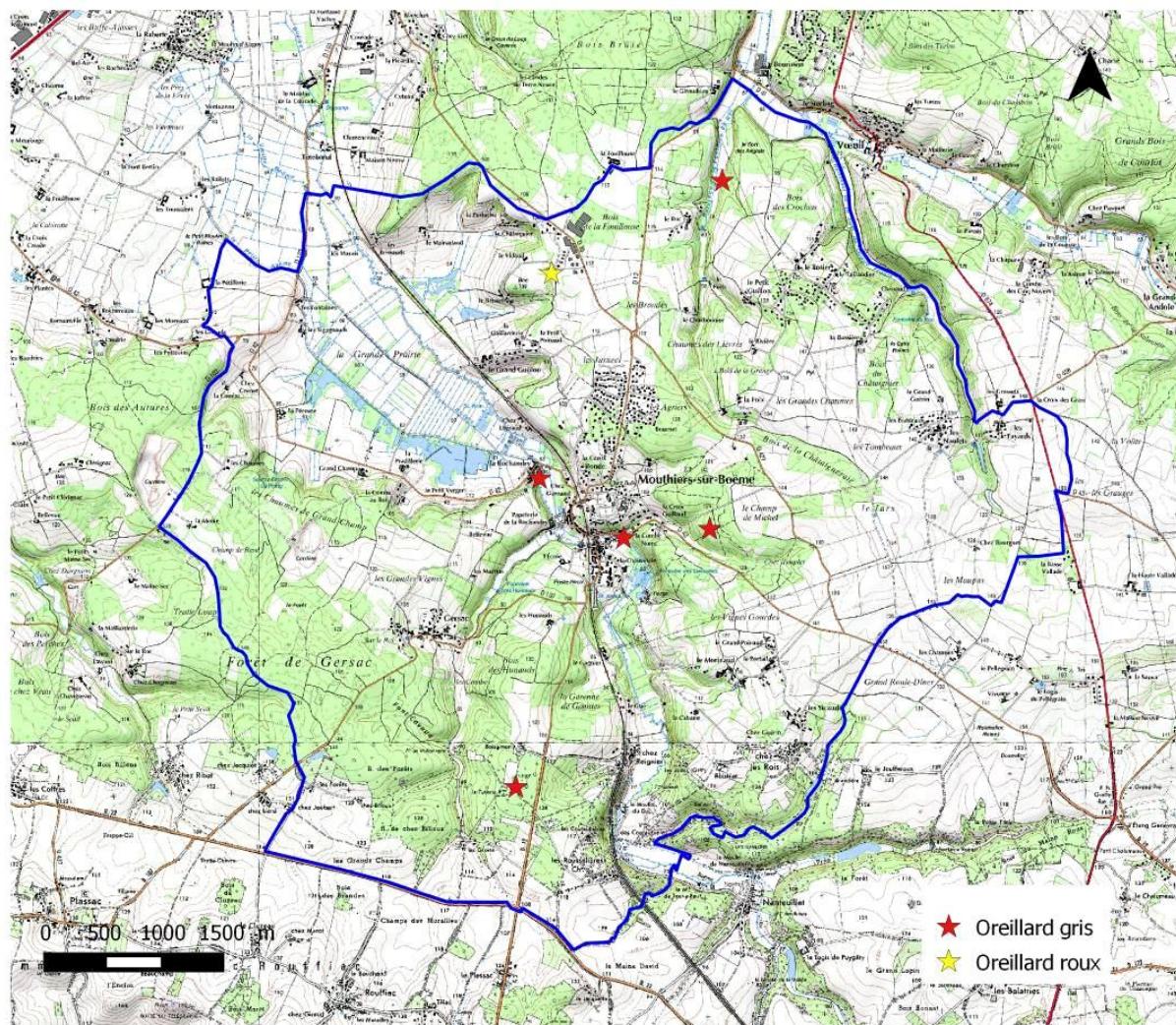
L'**Oreillard roux** (*Plecotus auritus*) (*photo ci-contre*) est une espèce caractéristique des forêts claires de feuillus et de conifères, des plaines et des moyennes montagnes, mais qui fréquente aussi les parcs et jardins des villages et des villes.

L'**Oreillard gris** (*Plecotus austriacus*) est moins forestier, il semble plutôt préférer les vallées humides et chaudes, mais on le trouve aussi dans les grandes forêts de plaine.

Ces espèces sédentaires sont exclusivement insectivores et plutôt des spécialistes des lisières forestières et du feuillage des arbres. Les colonies se situent dans les fentes des arbres et les constructions humaines et les gîtes sont parfois très restreints (derrière des écorces décollées, dans des trous de rochers, derrière des volets et dans les fissures des bâtiments). Les quartiers d'hiver se trouvent dans tous types d'habitats : caves, galeries, grottes, arbres, bâtiments.



© Charente Nature



Répartition des deux espèces d'oreillard sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers, les oreillard ont été contactés en chasse sur différents secteurs, toujours en effectifs faibles. L'Oreillard gris semble toutefois plus abondant.

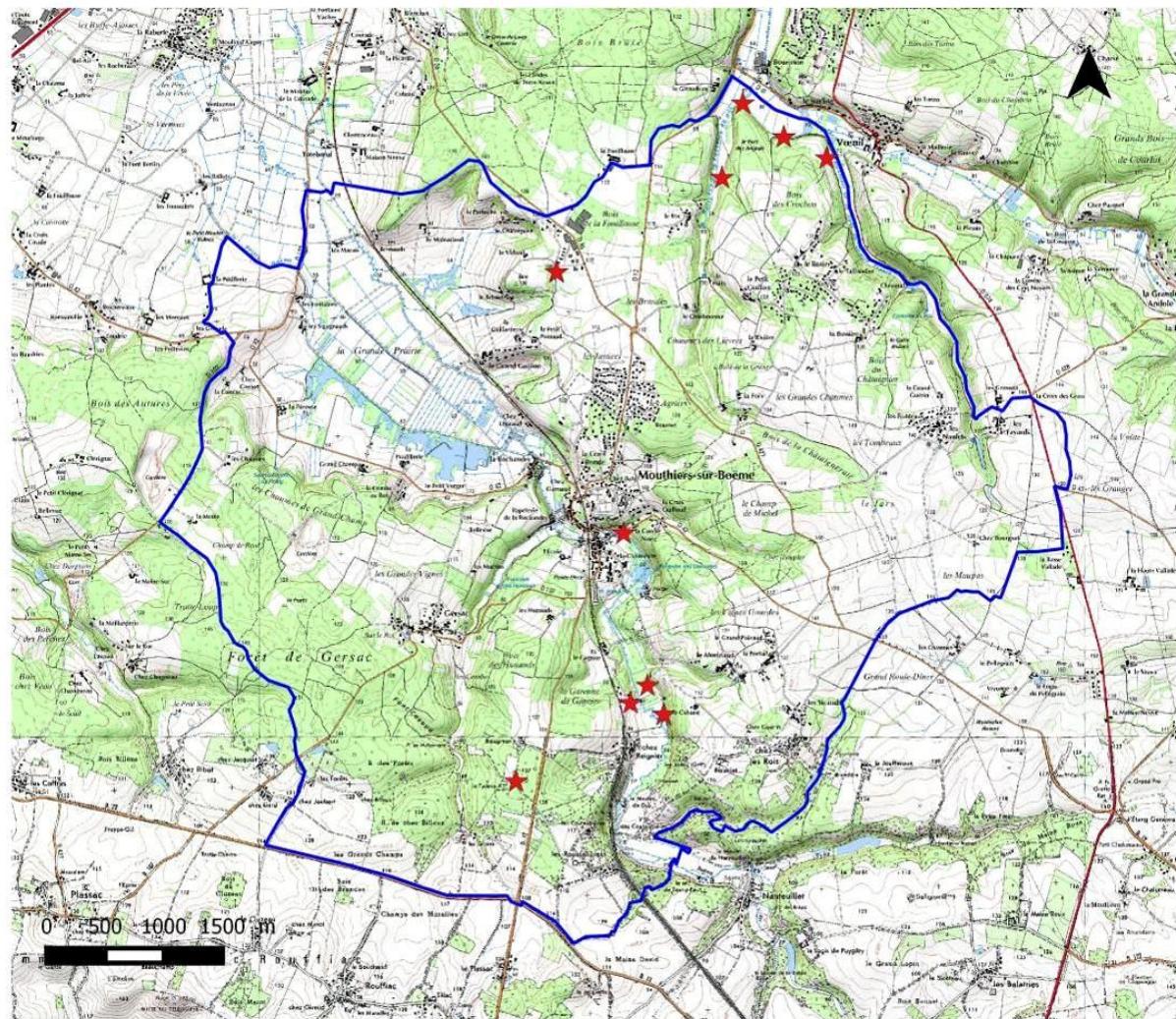
- **Petit rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros***

C'est le plus petit des rhinolophes européens. Sédentaire et insectivore, il se rencontre de la plaine jusqu'en montagne, dans des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés. Les terrains de chasse préférentiels se composent de linéaires arborés ou de lisières forestières avec une strate buissonnante en bordure de friches ou de prairies, le vol de chasse s'effectuant dans les branchages ou contre le feuillage. C'est une espèce cavernicole à la fois pour les gîtes d'hibernation (cavités naturelles ou artificielles) que pour les gîtes de mise-bas (combles, caves, cavités naturelles).

Le Petit rhinolophe est présent dans presque toutes les régions françaises sauf dans le Nord et en région parisienne, mais l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe.



© Charente Nature



Répartition du Petit rhinolophe sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Petit rhinolophe a été contacté en hibernation dans des carrières souterraines près du Brisset et du bourg, toujours en effectifs faibles. Il a également été contacté en chasse près du Fort des Anglais et dans la vallée de la Boëme.

- les Pipistrelles - *Pipistrellus pipistrellus*, *Pipistrellus kuhli* & *Pipistrellus nathusii*

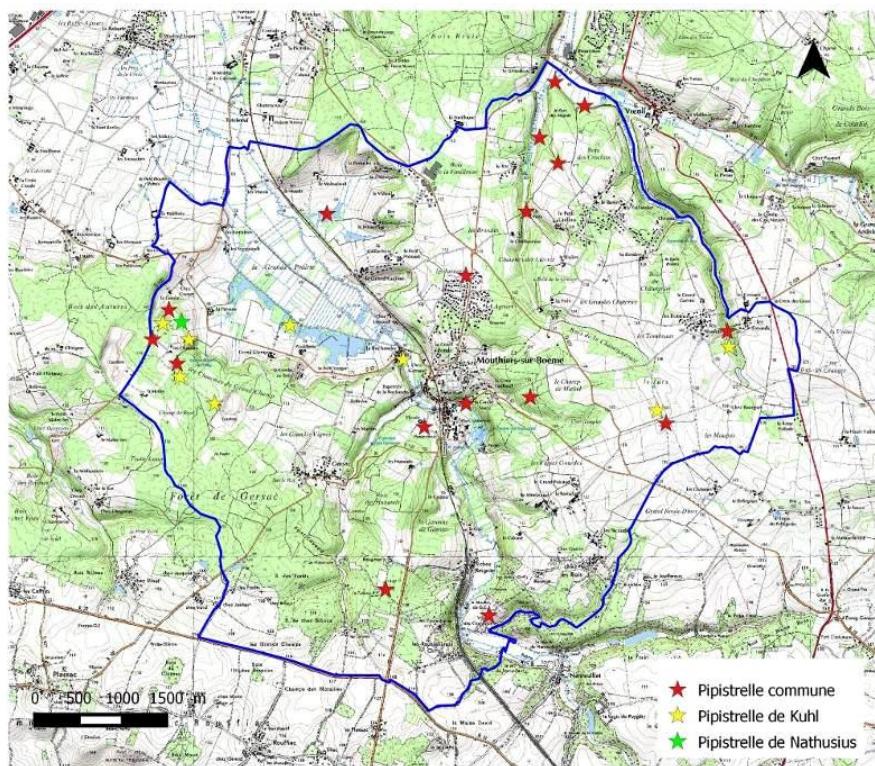
La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) est une espèce ubiquiste, qui vit principalement dans les villages et les grandes villes, mais est aussi présente dans les parcs, les jardins, les bois, les forêts. Les colonies occupent toutes sortes de gîtes, qu'ils soient arboricoles (trous de pic, fentes, fissures ou autres arbres creux), ou cavernicoles (crevasses profondes des rochers, dans les fentes des murailles, dans les caves, les carrières et les habitations). La Pipistrelle commune chasse en forêt ou en lisière, sur des points d'eau et autour des lampadaires, qui attirent des insectes qu'elle apprécie. Elle est présente dans toute la France.



© Charente Nature

La Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*) est également anthropophile, mais on la rencontre aussi dans les paysages karstiques. Elle apprécie les plaines et les vallées de montagne. Les colonies sont surtout dans les fissures des bâtiments, parfois dans les fentes des rochers (où se trouvent les quartiers d'hiver). Elle chasse autour des lampadaires, au-dessus de l'eau et des jardins et capture de petits insectes volants. En France, elle est absente dans le quart nord-est du pays.

La Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) est la plus grande des pipistrelles. Elle est présente du Sud de la Scandinavie au Nord de l'Espagne, en Irlande, en Italie et atteint le Kazakhstan. L'essentiel des colonies de mise bas se situe au nord et au nord-est de l'Europe centrale. En France, les preuves de reproduction restent anecdotiques. Typiquement migratrice, elle entreprend des mouvements saisonniers sur de très longues distances, avec un record de 1905 km, entre la Lettonie et la Croatie. Les distances au-delà de 1000 km sont communes.



Répartition des trois espèces de pipistrelles sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

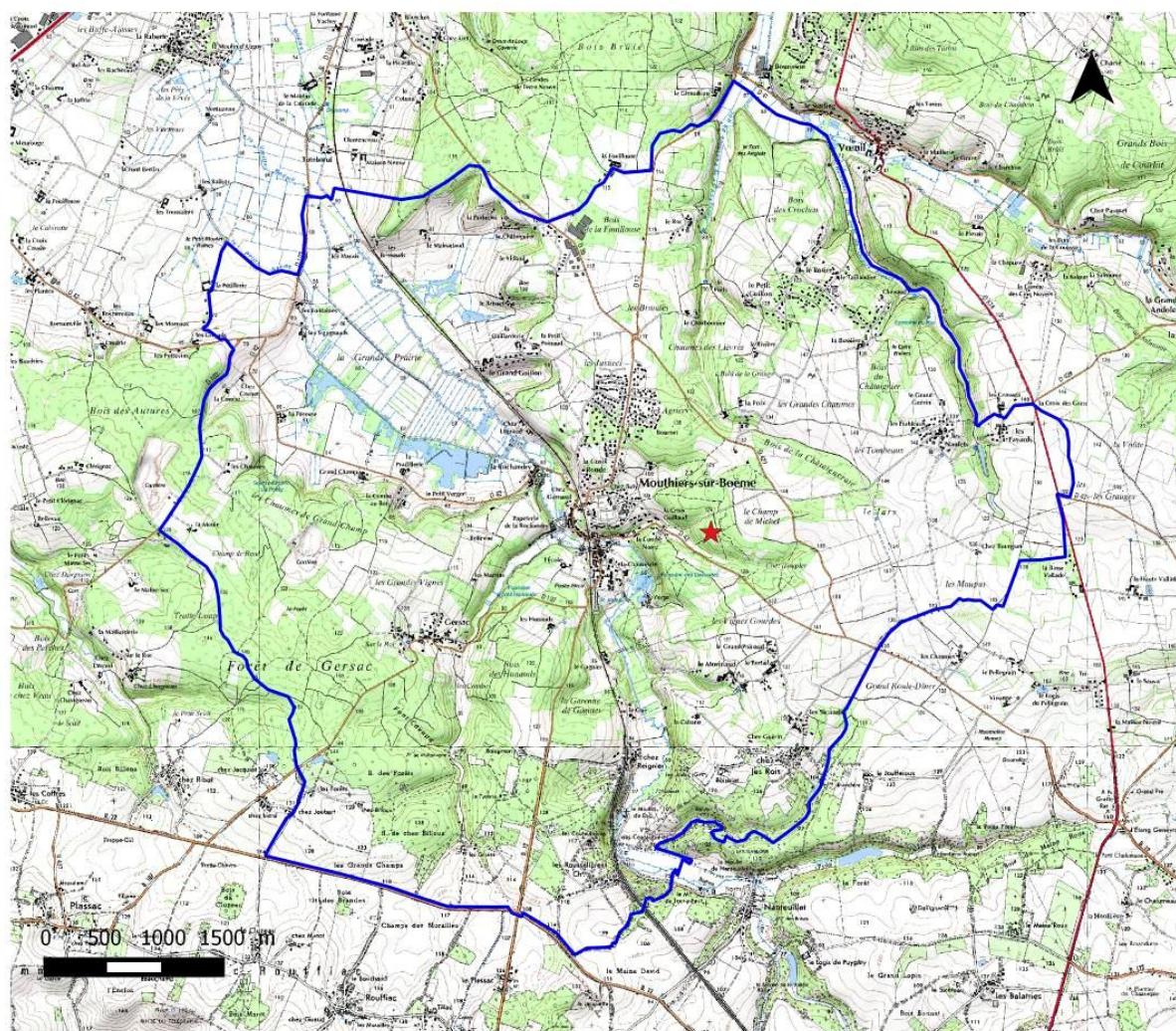
Sur la commune de Mouthiers, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl sont bien réparties, et ont été contactées en chasse sur de nombreux secteurs de la commune. La Pipistrelle de Nathusius n'a été contactée qu'au niveau des Chaumes, à l'ouest.

- **Rhinolophe euryale – *Rhinolophus euryale***

Le Rhinolophe euryale fréquente les milieux forestiers et les lisières verticales (haies, orée des bois) mais aussi horizontales (canopée), où il chasse principalement des diptères. C'est une espèce cavernicole, à la fois pour les gîtes d'hibernation que pour les gîtes de mise-bas (cavités naturelles ou artificielles, souterrains, caves...). Le Rhinolophe euryale est une espèce typiquement méditerranéenne. Son aire de répartition a considérablement diminuée en France et en Europe et ses effectifs ont chuté de façon dramatique au cours de ces trente dernières années. Sa présence est rare en région Poitou-Charentes, où il atteint sa limite nord de répartition.



© Charente Nature



Répartition du Rhinolophe euryale sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Rhinolophe euryale semble rare, puisqu'il n'a été contacté qu'en chasse au niveau de la Croix Guillaud, en effectifs faibles.

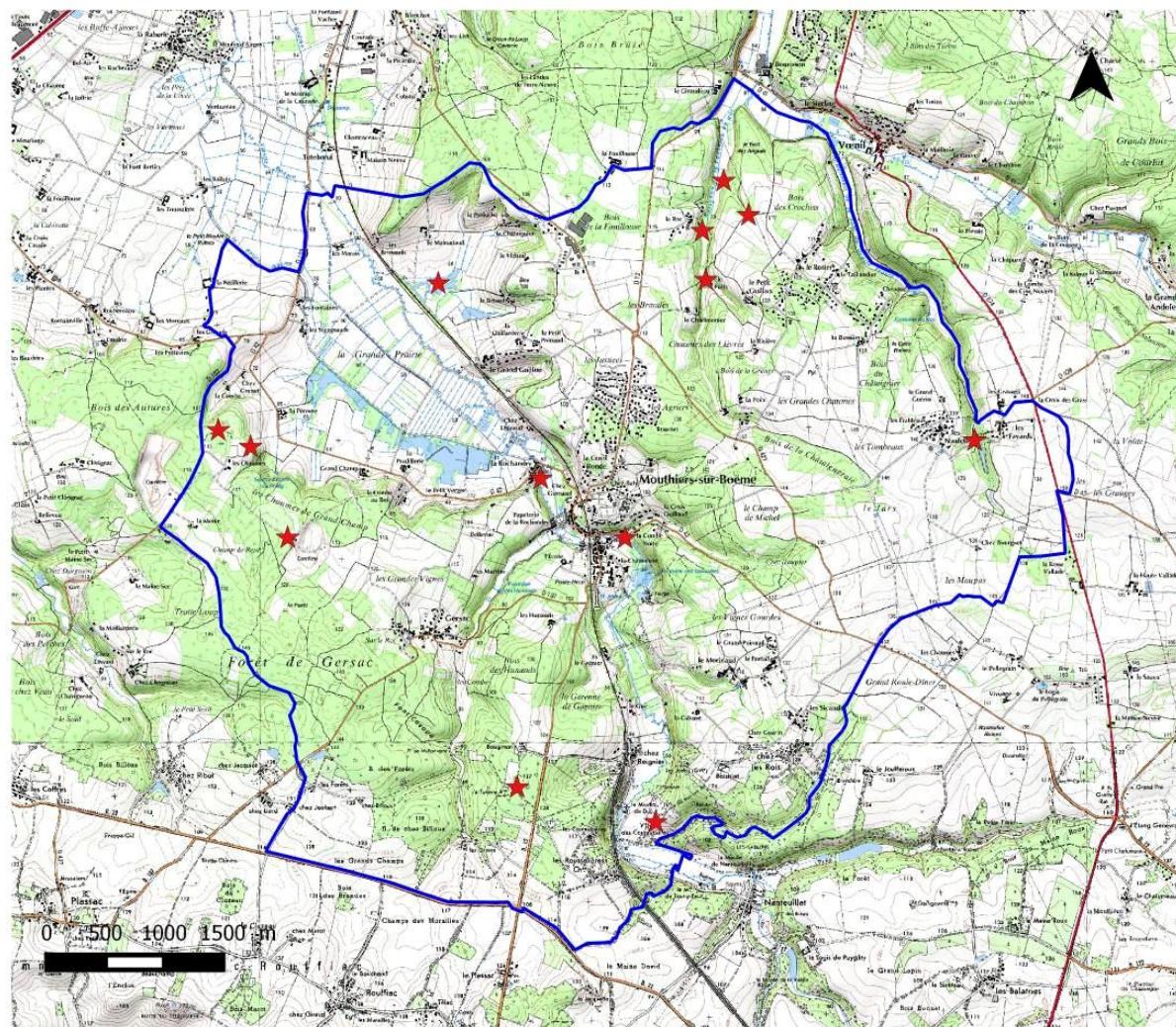
- **Sérotine commune - *Eptesicus serotinus***

La Sérotine commune est une grande espèce anthropophile de plaine, que l'on trouve dans les agglomérations avec des parcs, des jardins, des prairies et au bord des grandes villes. Les colonies se rassemblent généralement dans les combles, où les individus se cachent (sous les chevrons ou les poutres). Les gîtes arboricoles sont également utilisés, mais de façon plus sporadique. Elle chasse dans les jardins, au bord des bois, autour des lampadaires et au-dessus d'autres zones anthropisées, pour capturer des coléoptères et des papillons de nuit.

Elle est présente dans toute la France, mais est à surveiller. L'espèce n'est pas déterminante aux niveaux régional et départemental.



© Charente Nature



Répartition de la Sérotine commune sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

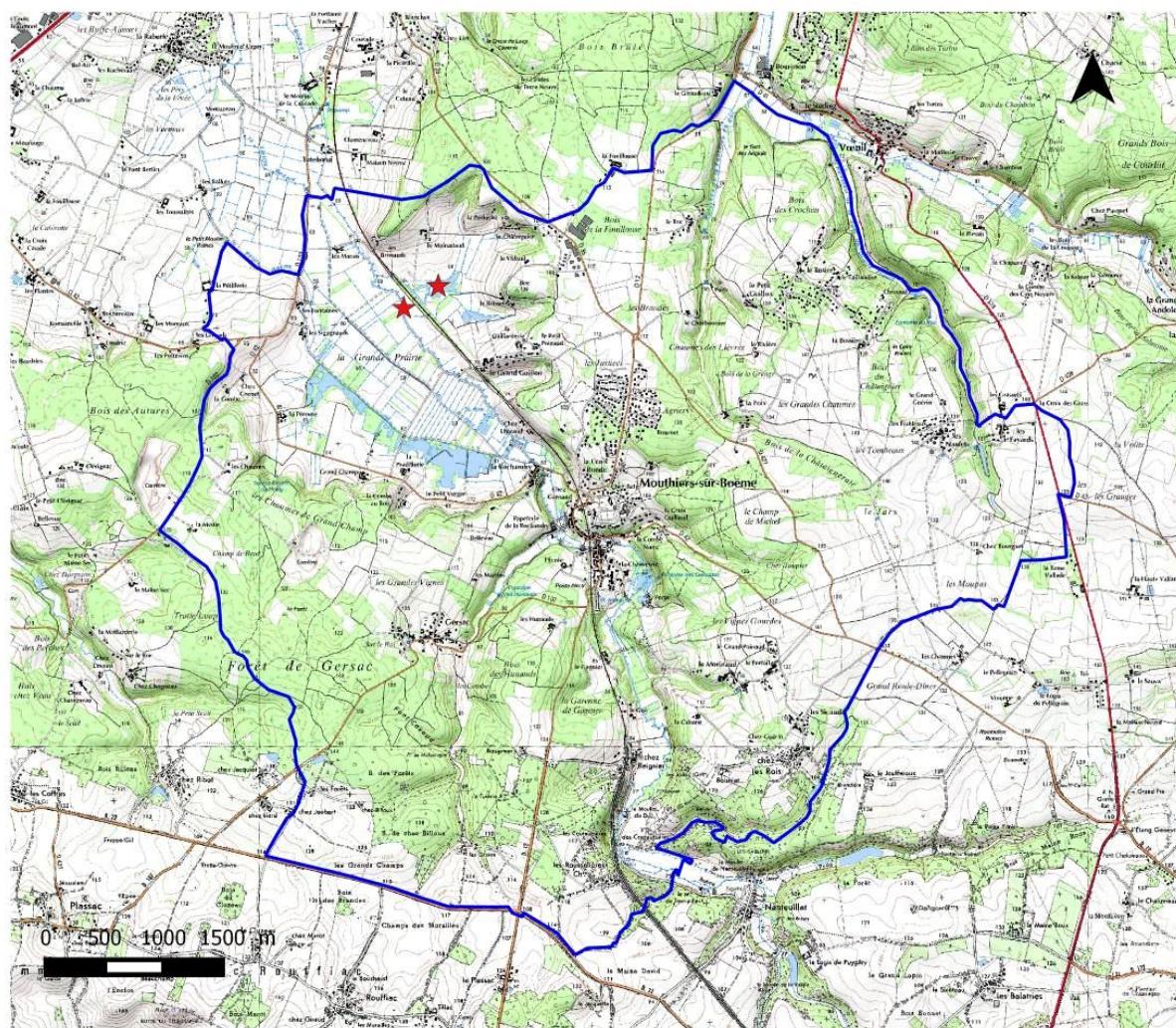
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Sérotine commune est bien répartie et a été contactée en chasse sur de nombreux secteurs, principalement boisés.

- **Loutre d'Europe – *Lutra lutra***

La loutre est un mammifère qui était présent autrefois dans toute l'Europe. A la fin du 19^{ème} siècle, elle fut la cible de piégeurs encouragés par les primes offertes par les administrations. En France, c'est à partir des années 30 que sa régression va devenir très nette dans le nord, l'est et le sud-est, pour ne plus former que 2 noyaux de populations, une sur la façade atlantique et l'autre dans le Limousin. Aujourd'hui, cette espèce a recolonisé la plupart des cours d'eau charentais. Ce mustélidé discret aux mœurs aquatiques se nourrit de poissons, d'amphibiens, d'écrevisses, qu'il capture dans l'eau. La femelle élève ses petits dans un terrier creusé dans une berge, avec un accès direct dans la rivière.



© Jean-Pierre Sardin - Charente Nature



Repartition de la Loutre d'Europe sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Loutre a été contactée au niveau du cours de la Boëme et des tourbières dans le secteur du Brisset.

- **Vison d'Europe – *Mustela lutreola***

Strictement inféodé aux milieux humides, le Vison d'Europe utilise les cours d'eau, les ripisylves et les habitats situés dans le lit majeur pour se gîter, s'y reproduire et y chasser. Les domaines vitaux sont axés sur 10 à 20 kilomètres linéaires de rivière principale avec une utilisation régulière de l'ensemble des petits affluents (ruisseaux, biefs, fossés, canaux de drainage...) jusqu'aux têtes de bassins versants. Il affectionne particulièrement les zones



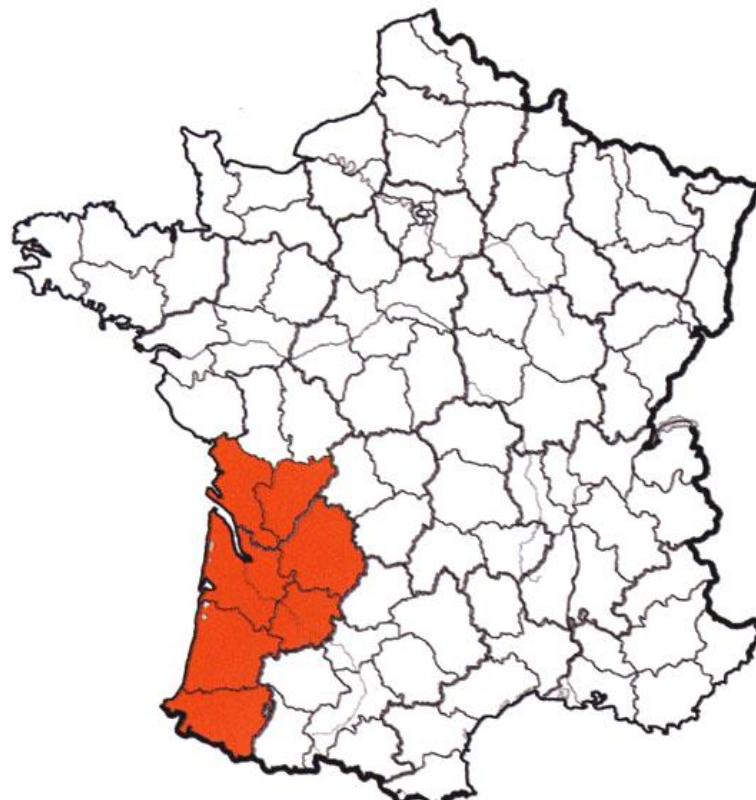
© Pascal Fournier - GREGE

de végétation dense et humide, ses gîtes étant constitués de touffes de Carex, de ronciers, d'embâcles, de tas de bois, de systèmes racinaires... Le Vison d'Europe est un prédateur généraliste relativement opportuniste et son régime alimentaire est dominé par quatre types de proies fortement liées au milieu aquatique : les amphibiens, les poissons, les oiseaux et leurs œufs et les petits mammifères.

Le Vison d'Europe est évalué comme présentant un très haut risque d'extinction, à la fois sur le territoire national et au niveau mondial et il fait partie des espèces prioritaires de la Directive "Habitats Faune Flore". Sa valeur patrimoniale est donc maximale.

En France, l'espèce n'est présente qu'en Aquitaine, Charente et Charente-Maritime, mais les derniers noyaux de population semblent se fragmenter, l'espèce devenant de plus en plus rare au cœur même de son aire de présence.

Pour des raisons de confidentialité, la localisation précise de cette espèce très rare et menacée n'a pas été précisée. Néanmoins, nous pouvons dire que le Vison d'Europe peut occuper le lit majeur de la Boëme.



Répartition du Vison d'Europe sur le territoire français (1991-1997)

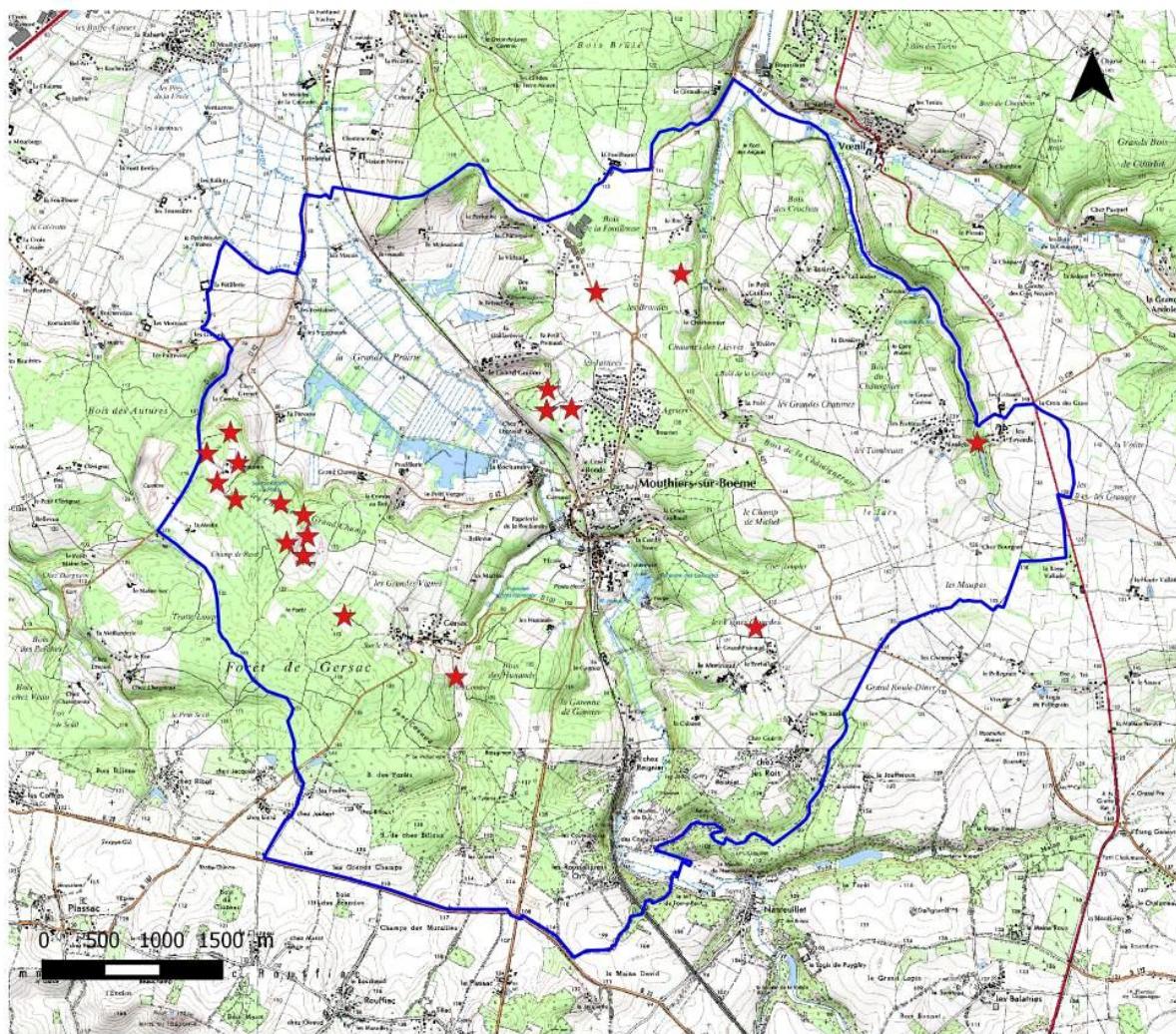
4.2.2. Les oiseaux

- Alouette lulu - *Lullula arborea*

L'Alouette lulu est un passereau sédentaire inféodé aux milieux herbacés, entrecoupés de haies. Elle se distingue des autres alouettes par sa tendance à se percher, qui lui fait rechercher la présence de postes de chant élevés : arbres, arbustes ou lignes électriques. Son régime alimentaire, essentiellement granivore une grande partie de l'année, devient nettement insectivore en période de reproduction. Ce petit passereau connaît à l'heure actuelle un fort déclin de ses populations en France et dans notre région.



© Pascal lavoué - Charente Nature



Répartition de l'Alouette lulu sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

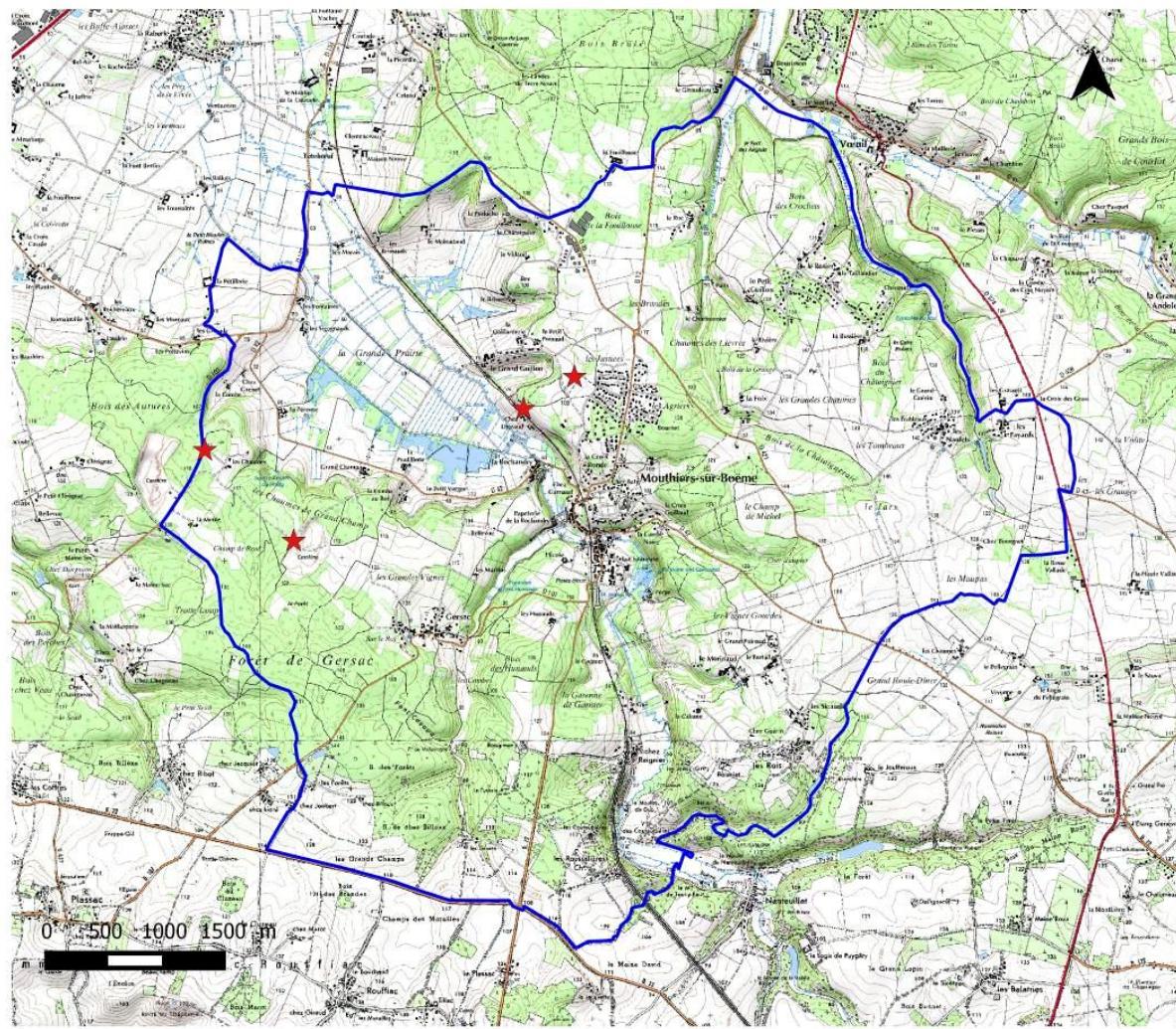
L'Alouette lulu est bien présente sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, où elle a été observée régulièrement sur les chaumes de Grand Champ, celles des Justices, mais aussi au niveau des Naulets, du Grand Poinaud et de Gersac. Elle niche très probablement sur tous ces sites.

- **Bondrée apivore - *Pernis apivorus***

La Bondrée apivore est un rapace migrateur qui arrive sous nos latitudes vers la mi-mai, ce qui en fait un migrant tardif. Son régime alimentaire, constitué principalement d'insectes et plus précisément d'hyménoptères, l'incite à prospecter des milieux divers : lisières et clairières forestières, prairies, friches, landes, pelouses sèches... La bondrée installe son nid à la cime d'un arbre, au sein d'une forêt claire. Dès la fin du mois d'août, les couples se séparent et regagnent leurs quartiers d'hiver en Afrique. Ce rapace est considéré comme rare en Poitou-Charentes.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition de la Bondrée apivore sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la Bondrée apivore a été observée au niveau des Chaumes de Grand Champ et des Justices, où elle a probablement niché en 2017.

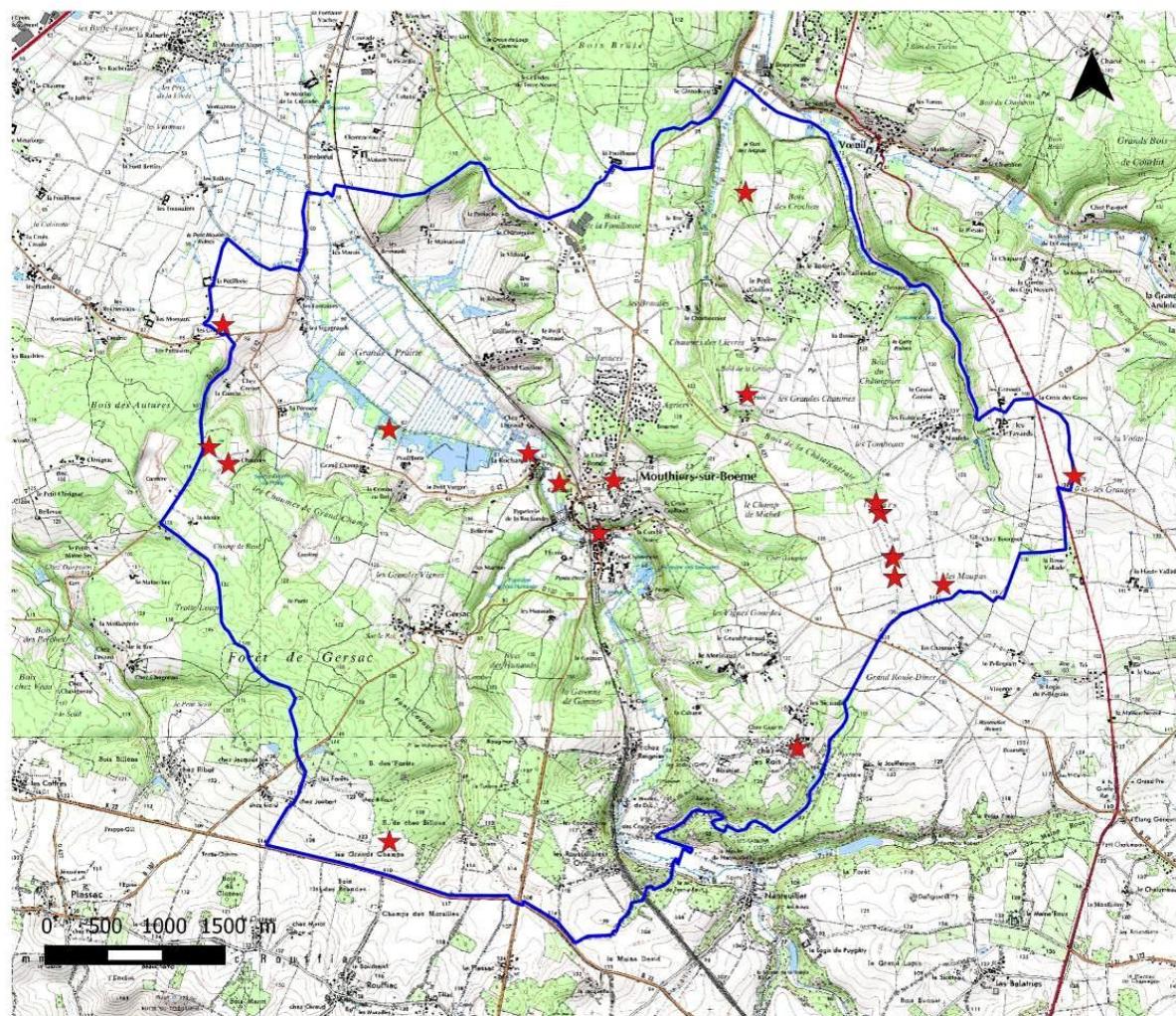
- **Busard Saint-Martin - *Circus cyaneus***

Le Busard Saint-Martin est un rapace sédentaire qui évolue dans des habitats ouverts avec une large variété de végétation pour les sites de nidification (prairies, céréales, marais, landes et jeunes plantations de conifères). Son régime alimentaire est surtout constitué de micro-mammifères dont il est très dépendant des fluctuations de populations.

Il niche de façon solitaire, parfois en colonies lâches. La femelle construit le nid à même le sol, dans la végétation haute et dense des cultures, des landes ou des parcelles en cours de boisement.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition du Busard Saint-Martin sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

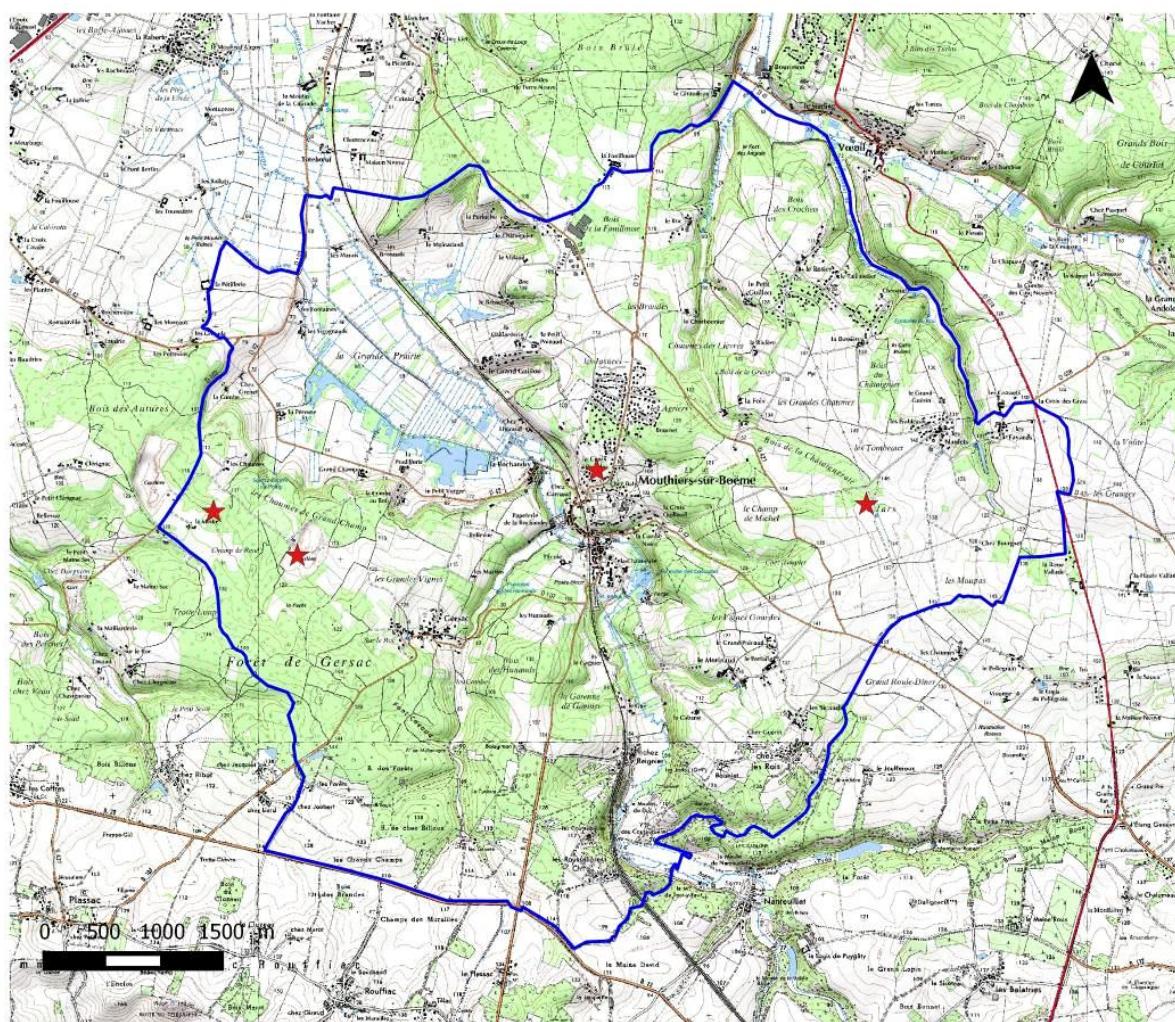
Le Busard Saint-Martin a été observé en vol en de nombreux points de la commune. Il est possible qu'il niche sur le territoire de Mouthiers, notamment près des Chaumes de Grand Champ et du Jars.

- Circaète Jean-le-Blanc - *Circaetus gallicus*

Ce grand rapace migrateur évolue sur un territoire très vaste et niche, dans les boisements tranquilles à la cime de grands arbres. Son régime alimentaire est presque exclusivement composé de reptiles. Le circaète affectionne les zones ouvertes et ensoleillées riches en lézards et serpents, comme les pelouses sèches, les landes, les friches, les lisières... avec de vastes forêts dans lesquelles il établit son aire, où il élève un seul jeune chaque année. Le circaète est considéré comme rare en Poitou-Charentes.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition du Circaète Jean-le-Blanc sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

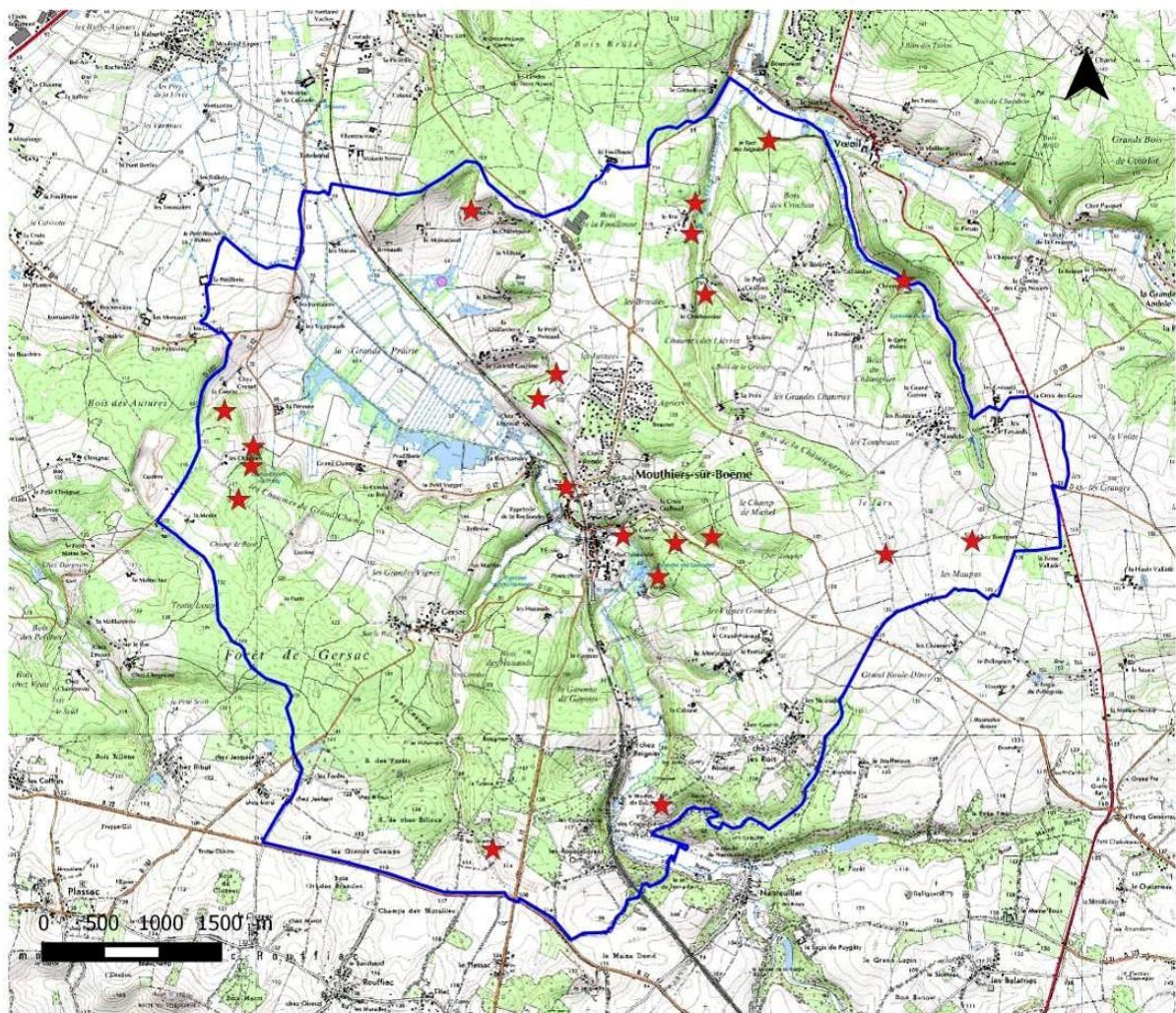
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Circaète Jean-le-Blanc a été observé en chasse au-dessus des chaumes de Grand Champ, du bourg et du Jars. Il est possible que cette espèce niche dans la Forêt de Gersac, même si les potentialités sont assez faibles.

- **Engoulevent d'Europe - *Caprimulgus europaeus***

Espèce migratrice, l'Engoulevent d'Europe est un visiteur d'été qui possède un chant caractéristique permettant de le repérer facilement. Son activité est crépusculaire et il chasse des insectes en vol. Il fréquente les boisements clairs, les clairières, les coupes, les landes et les pelouses sèches, où il niche à même le sol. Cet oiseau est encore bien présent en Poitou-Charentes, notamment sur les secteurs boisés.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition de l'Engoulevent d'Europe sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

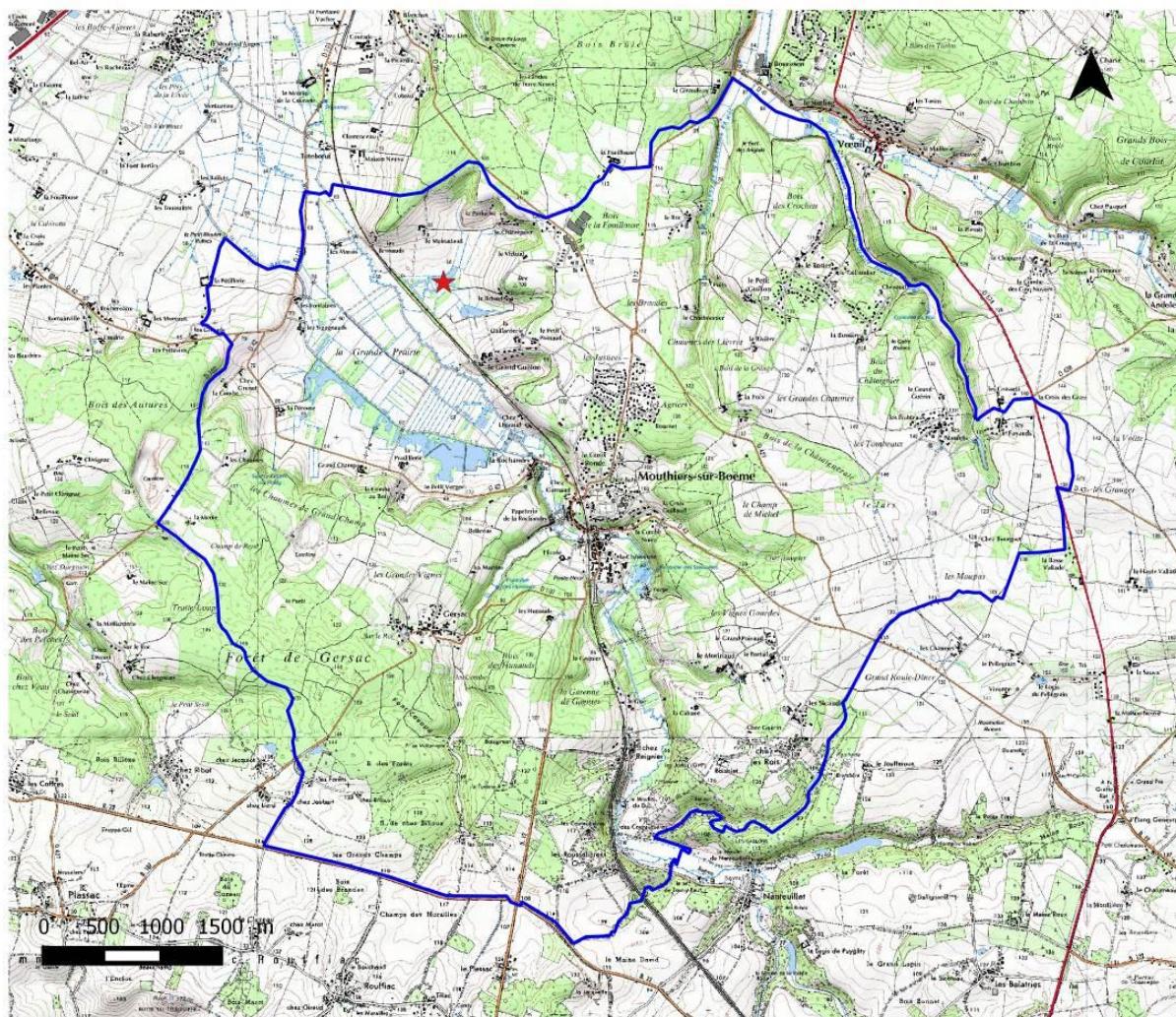
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, l'Engoulevent d'Europe affectionne les pelouses sèches et a été observé sur les chaumes de Grand Champ, de La Perluche, des Justices, du Champ de Michel, du Roc et des Coudaibières. Il est probable que cette espèce niche sur tous ces sites.

- **Héron pourpré – *Ardea purpurea***

Nicheur rare en Poitou-Charentes, le Héron pourpré est un oiseau sédentaire qui affectionne les bords des lacs et des marécages avec des roselières étendues, où il se nourrit de poissons, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, larves, reptiles, petits rongeurs et petits oiseaux. Il niche habituellement en petites colonies, dans les roselières denses en eau peu profonde, à environ un mètre au-dessus de l'eau. Le nid volumineux est une plate-forme faite de roseaux ou de brindilles. Les poussins sont nourris et protégés par les adultes, qui régurgitent de la nourriture directement dans leurs becs ou dans le nid. Les jeunes quittent le nid au bout de dix jours et s'installent dans les branches proches, revenant vers le nid pour être nourris. Ils s'envolent à l'âge de trois mois.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition du Héron pourpré sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Héron pourpré a été observé en période de nidification sur l'ancienne tourbière du Brisset en 2018.

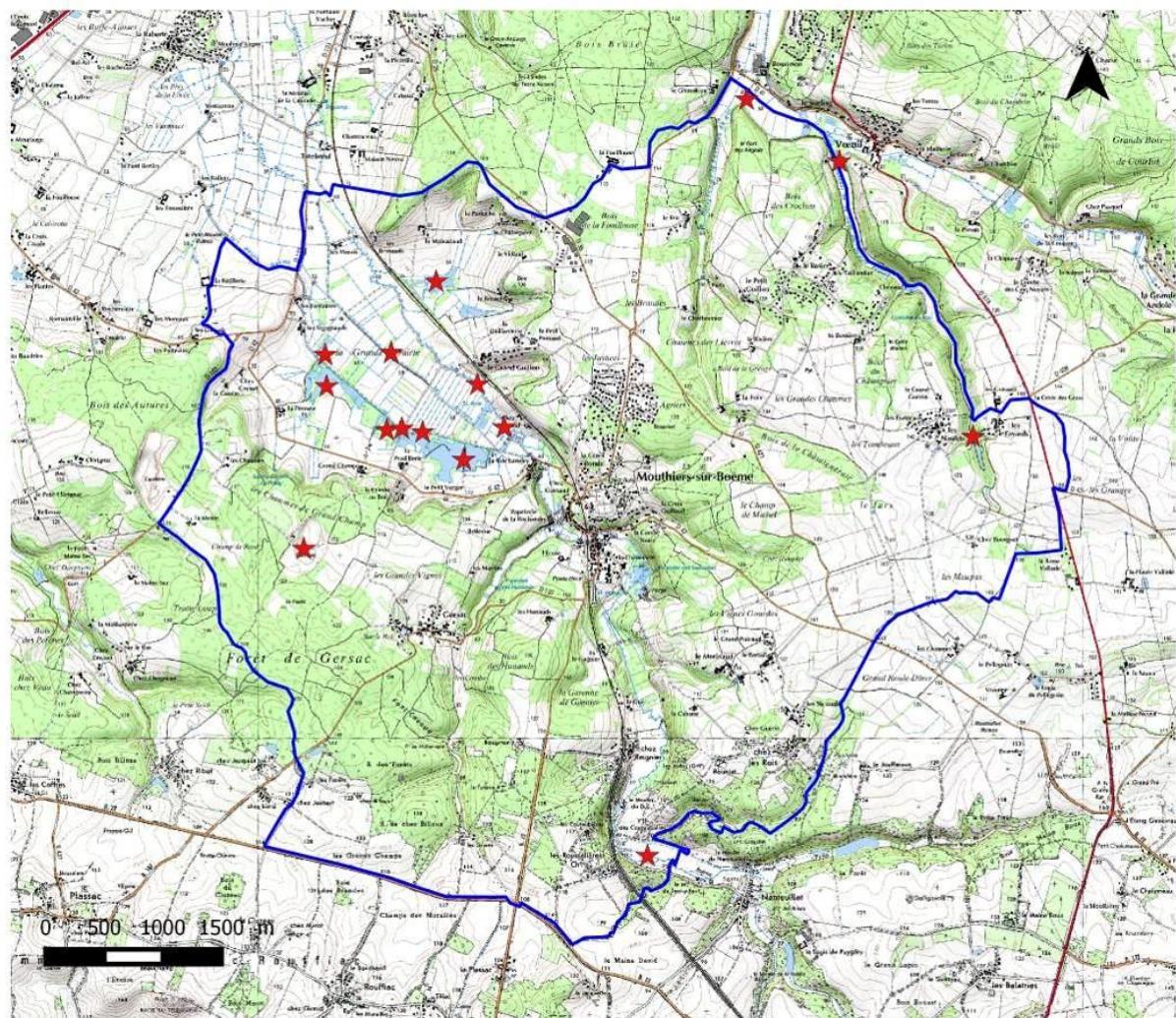
- **Martin-pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis***

Présent sur les quatre départements du Poitou-Charentes, le Martin-pêcheur d'Europe est un oiseau sédentaire strictement lié à l'eau. Etang, rivière, lac et prairies inondées... cet oiseau piscivore fréquente nombre d'habitats aquatiques pour se nourrir et se reproduire. Sa survie dépend particulièrement de la disponibilité des ressources alimentaires. Un hiver trop rigoureux ou des sécheresses estivales trop longues peuvent provoquer une perte conséquente de ses effectifs.

Cette mortalité peut toutefois être compensée par un succès de reproduction élevé, avec pour un couple expérimenté sur une saison de reproduction, l'élevage de trois nichées comptant chacune 6 à 7 jeunes.



© Clément Dolimont - Charente Nature



Répartition du Martin-pêcheur d'Europe sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

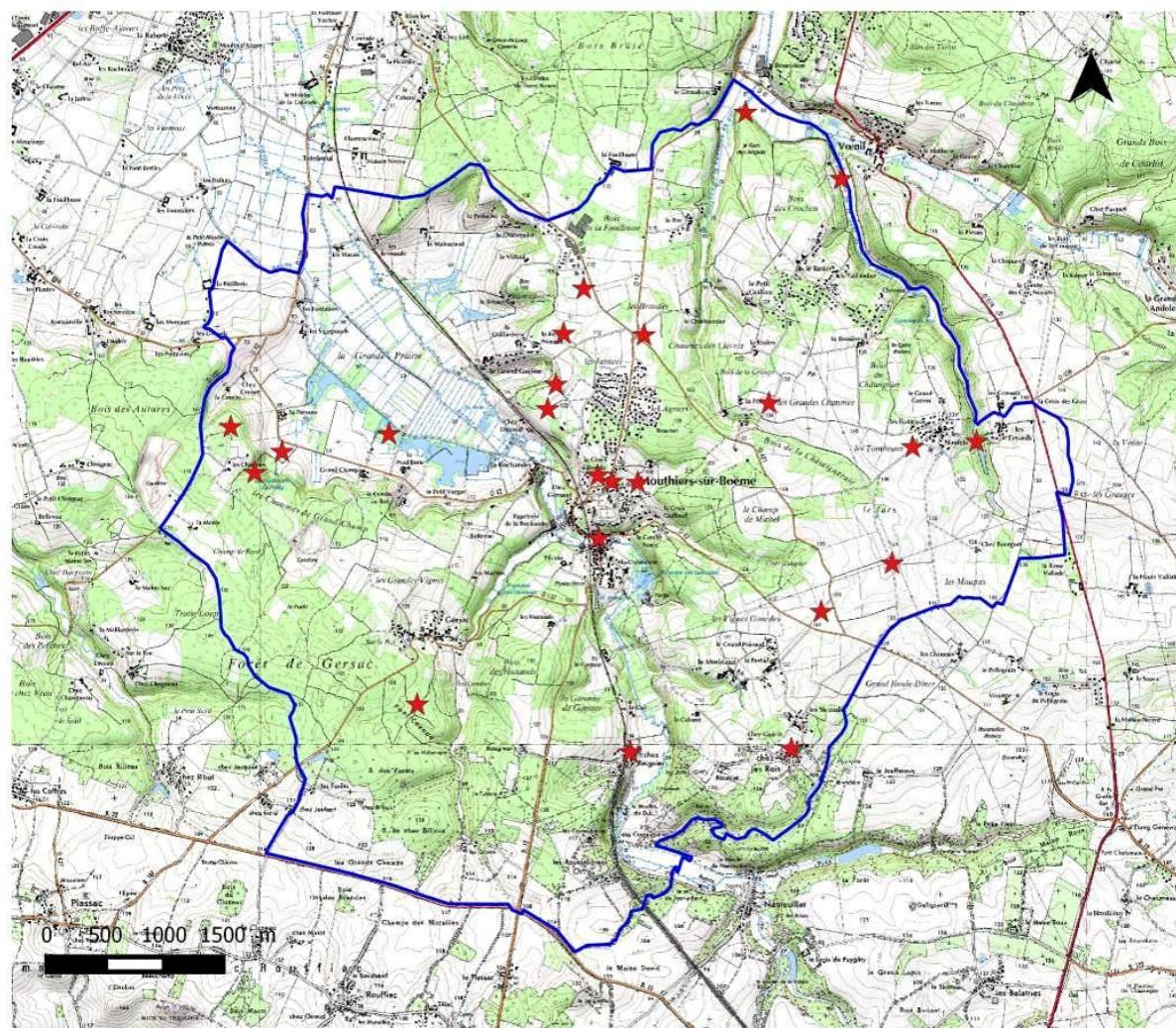
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Martin-pêcheur a été observé surtout dans la vallée de la Boëme, au niveau des anciennes tourbières, mais aussi au nord dans la vallée de la Charreau et de la Font des Quatre Francs.

- **Milan noir - *Milvus migrans***

Rapace migrateur au long cours, le Milan noir arrive en France dès le mois de mars. En Poitou-Charentes, la moitié des populations s'installe autour des grands marais littoraux, l'autre partie s'installant près des cours d'eau, étangs et aussi dépôts d'ordures, où il prélève sa nourriture, composée essentiellement de poissons morts, charognes et animaux affaiblis. Il exploite aussi les routes et plaines céréaliers pour y collecter les animaux écrasés ou blessés, ce qui peut parfois l'amener loin de l'eau. Sociaux, les couples peuvent nicher à proximité les uns des autres, où ils bâtissent une aire dans les zones boisées situées près de l'eau. Ils élèvent en moyenne 2 jeunes par an, et repartent vers l'Afrique dès le mois d'août.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition du Milan noir sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

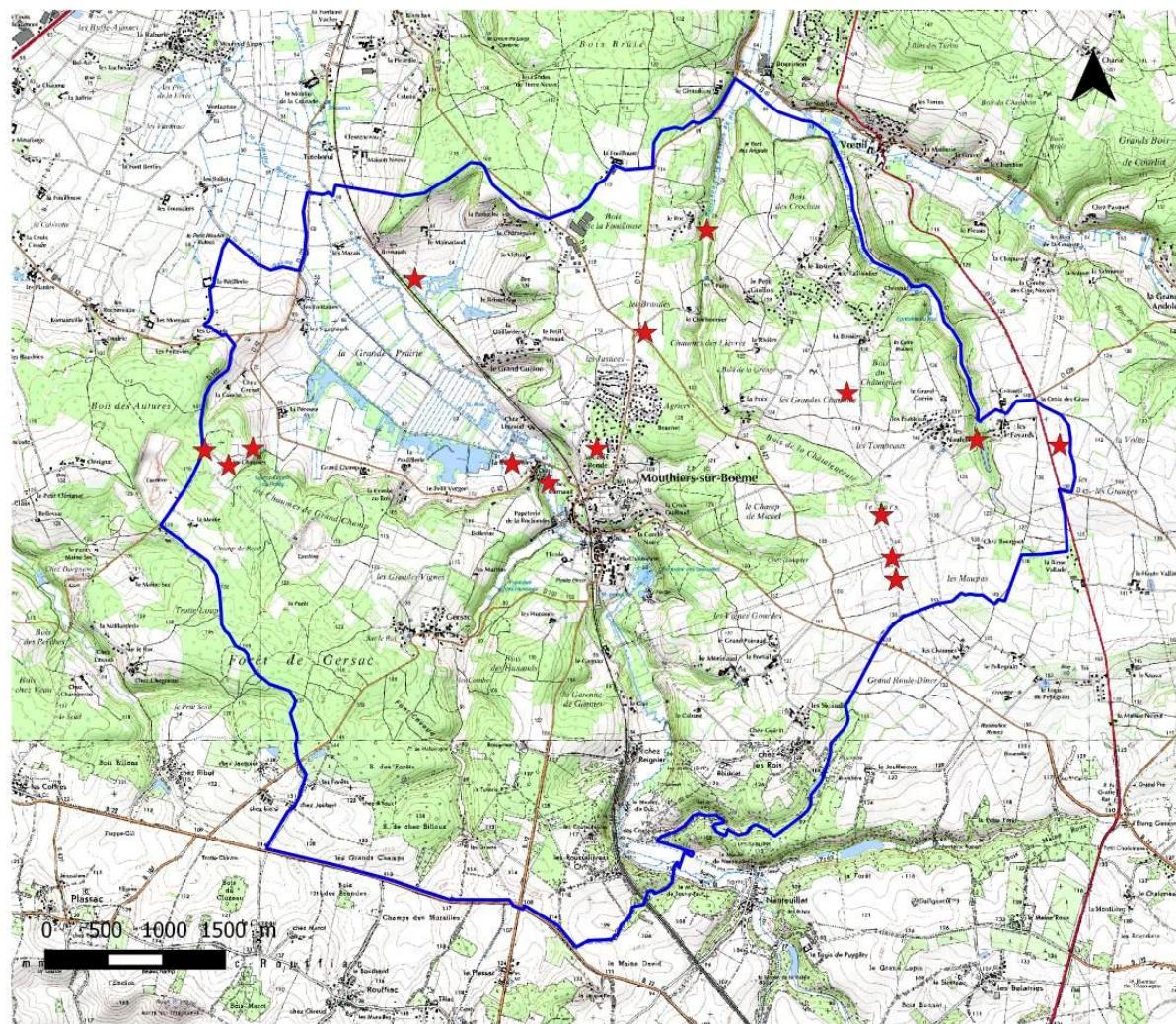
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Milan noir a été observé à de nombreuses occasions en vol un peu partout sur la commune. Il est nicheur au niveau des anciennes tourbières de La Grande Prairie, et peut-être sur d'autres secteurs boisés.

- **Oedicnème criard – *Burhinus oedicnemus***

Plus connu des agriculteurs sous le nom de "Courlis de terre", l'Oedicnème criard est un hivernant africain qui revient sous nos contrées dès le mois de mars pour se reproduire. D'origine steppique, il recherche un milieu sec et une chaleur marquée. Il pond à même le sol dans les labours, entre deux ceps de vignes, les semis de tournesol... Les oedicnèmes se rassemblent après la reproduction, de début septembre à mi-novembre. Les groupes fréquentent alors des milieux aussi diversifiés que les chaumes de colza, les luzernières... En région pecto-charentaise, les effectifs sont compris entre 2600 et 6000 couples, soit le tiers de l'effectif national.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition de l'Oedicnème criard sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

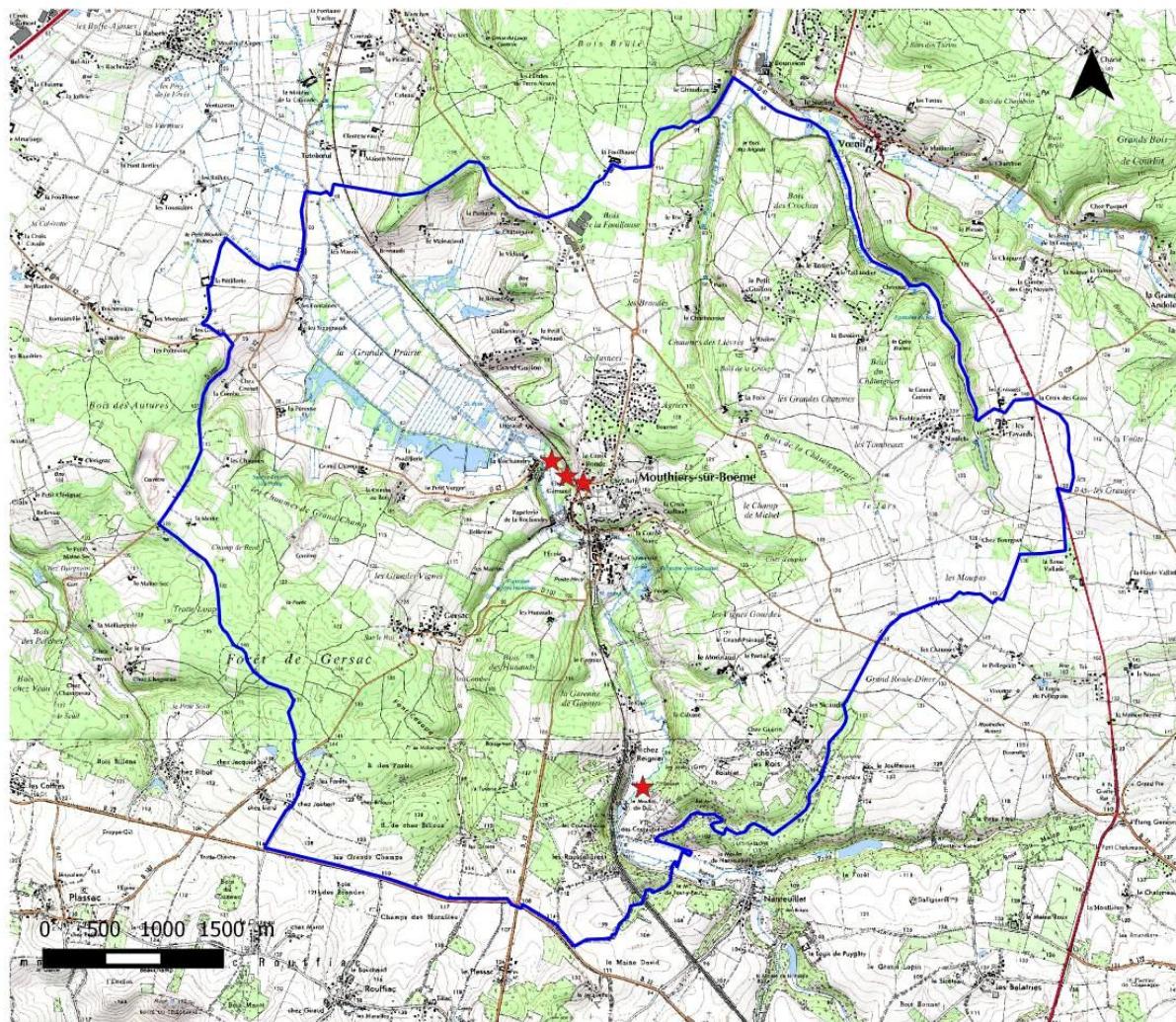
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, l'Oedicnème criard a été observé surtout au niveau des Chaumes et du Jars, mais aussi près du bourg, du Roc, des Naulets et des Brandes.

- **Pic noir – *Dryocopus martius***

Le Pic noir est le plus grand de nos pics, de la taille d'une corneille. C'est un oiseau sédentaire qui recherche de préférence les massifs forestiers avec de grands arbres. Pour nicher, il affectionne particulièrement les hêtres, mais il peut aussi s'installer dans des pins, des peupliers ou des platanes, à condition que leurs troncs aient un diamètre d'au moins 50 cm. Il y creuse une grande loge où il élève de 2 à 5 jeunes. Il se nourrit principalement de grosses fourmis, ainsi que des larves de coléoptères xylophages. Cette espèce, autrefois très rare en Poitou-Charentes, est actuellement en expansion.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition du Pic noir sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

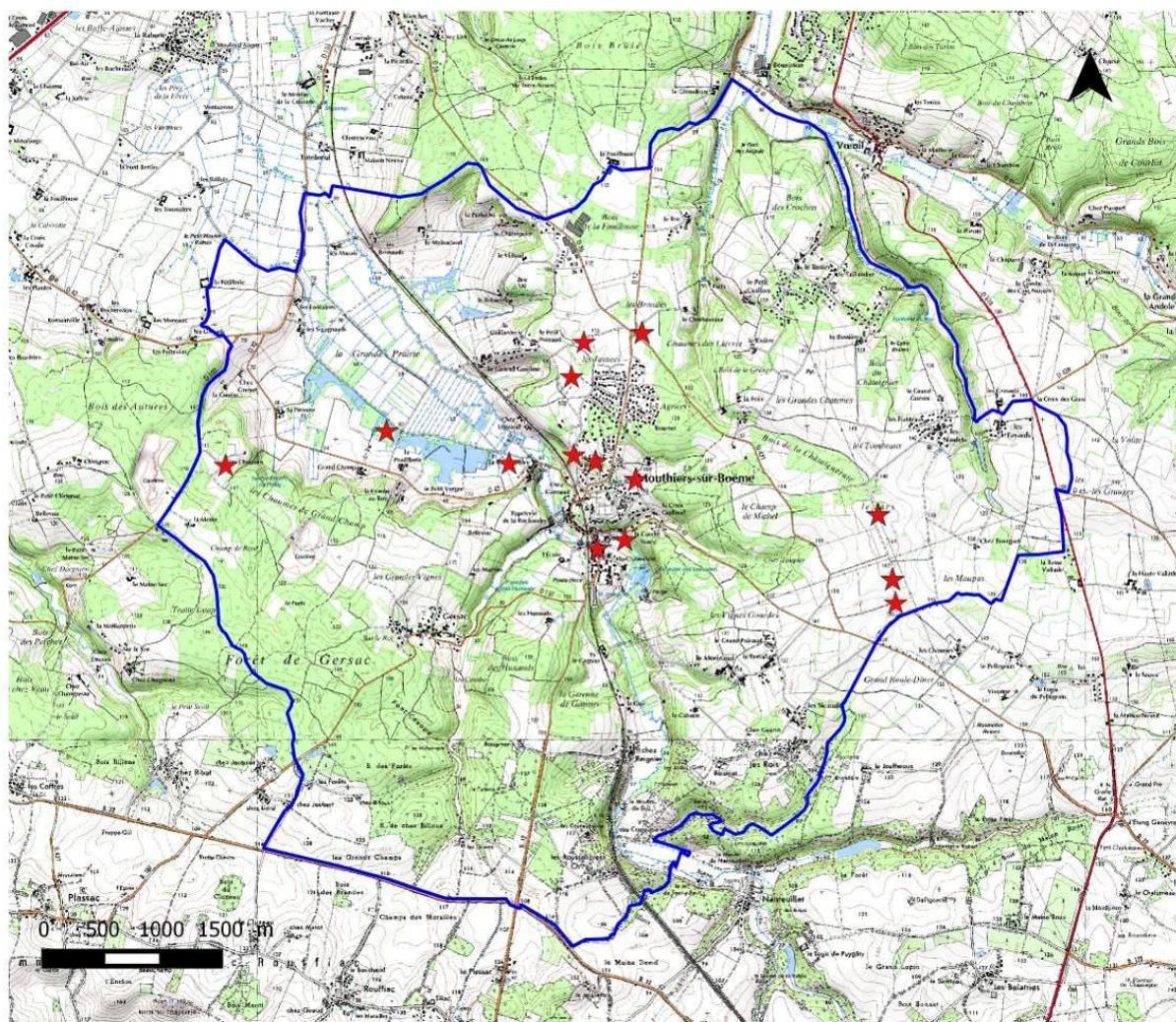
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Pic noir a été observé en période de nidification sur plusieurs points à l'ouest du bourg et au niveau des Coutaubières.

- **Pie-grièche écorcheur – *Lanius collurio***

Cette espèce migratrice est présente sous nos latitudes entre fin avril et début septembre. Elle est inféodée au bocage ouvert, où elle se nourrit principalement de gros insectes qu'elle capture dans les prairies et le long des haies. De plus en plus rare en Poitou-Charentes, cette espèce souffre de la disparition de ses biotopes de prédilection.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition de la Pie-grièche écorcheur sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

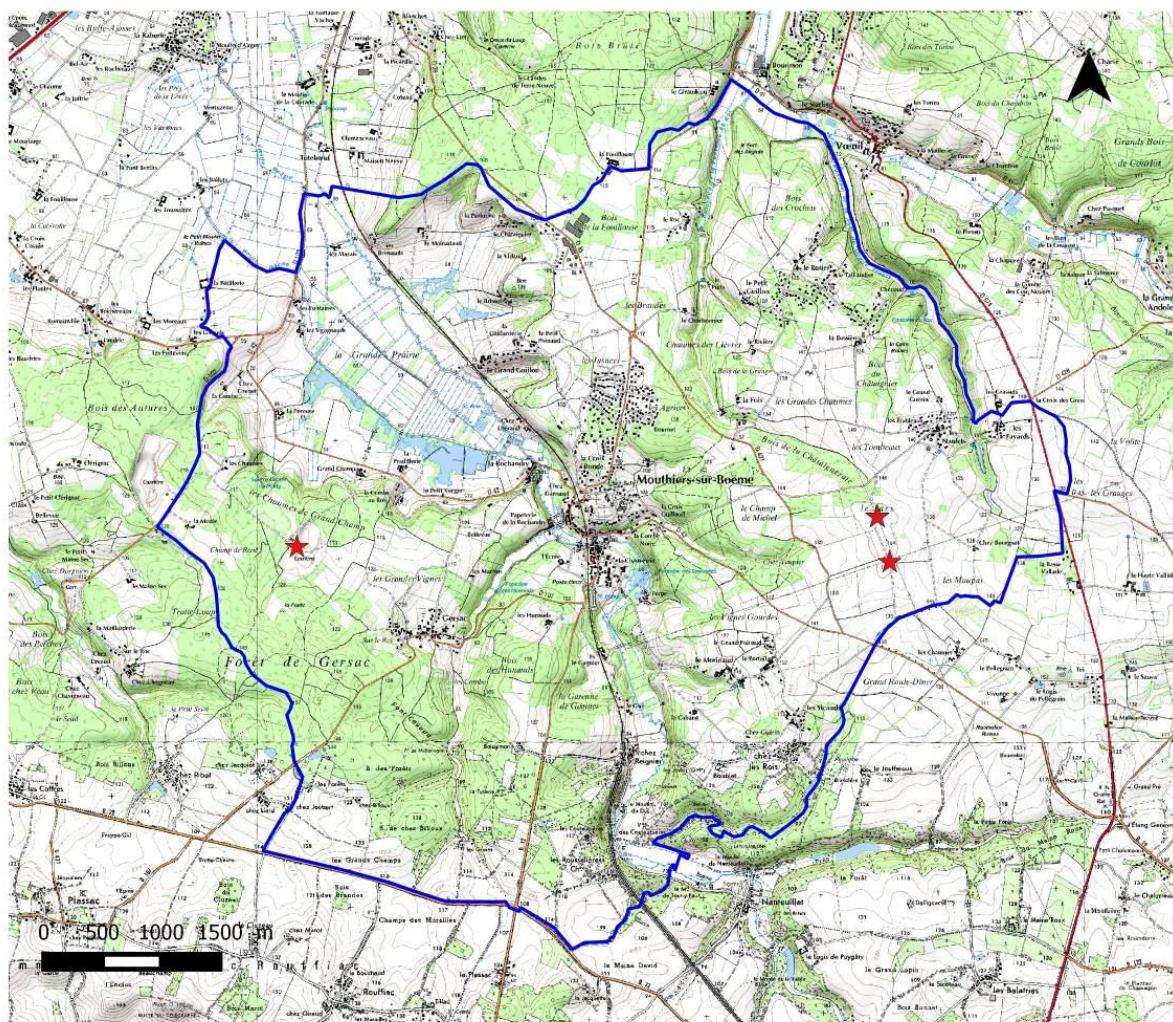
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la Pie-grièche écorcheur a été observée à de nombreuses occasions, notamment aux abords du bourg, mais aussi près du Jars, des Chaumes et des Justices. Elle est probablement nicheuse sur ces secteurs.

- Pipit rousseline – *Anthus campestris*

Le Pipit rousseline est un petit passereau migrateur méditerranéen, qui arrive tardivement en Poitou-Charentes (fin mai). Il affectionne les milieux à végétation rase comme les pelouses calcaires, les carrières et dunes, mais aussi les cultures herbacées, où il niche à même le sol. Il se nourrit de divers petits invertébrés. C'est un oiseau discret qui utilise un vaste territoire d'une dizaine d'hectares, ce qui le rend assez difficile à observer. Il est considéré comme rare en Poitou-Charentes.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition du Pipit rousseline sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Pipit rousseline a été observé en période de nidification dans l'ancienne carrière des Chaumes de Grand Champ et au niveau du Jars.

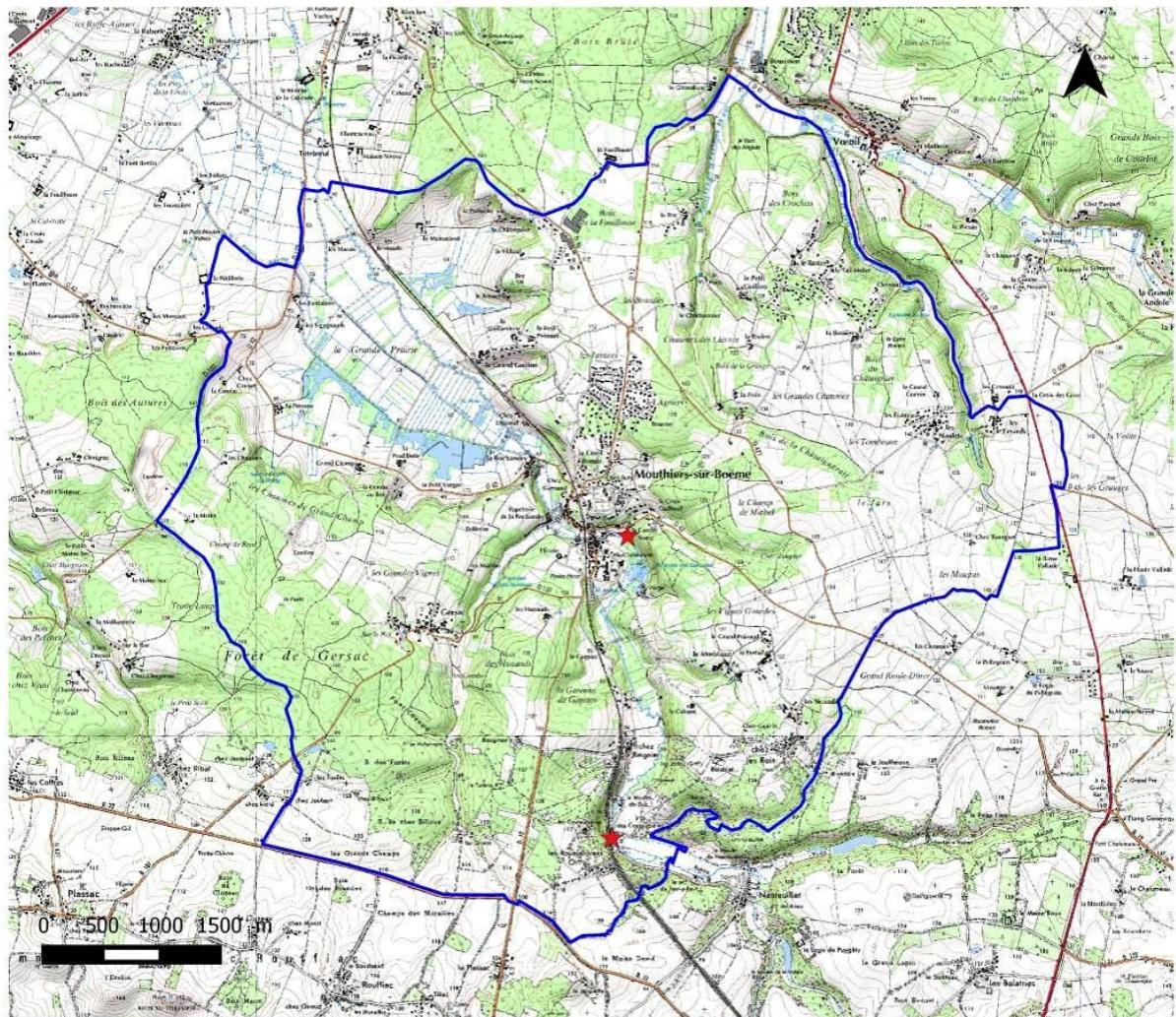
4.2.3. Les reptiles

- Cistude d'Europe – *Emys orbicularis*

La Cistude d'Europe est une tortue d'eau douce indigène. Essentiellement diurne et sédentaire, elle passe la majeure partie de son cycle de vie dans l'eau. Exclusivement carnivore, elle se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques. Elle fréquente les étangs, les lacs, les marais, les mares mais aussi les rivières à courant assez lent. Elle apprécie les zones dégagées au bord de l'eau ainsi que les troncs couchés où elle se chauffe au soleil. La ponte a lieu principalement de mai à juillet et l'éclosion a lieu en fin d'été début de l'automne. La Cistude est en forte régression en France et en Europe et son aire de répartition est de plus en plus morcelée. En France, les populations les plus importantes se trouvent dans le Centre et l'Ouest, en Corse et dans le Midi. Cette espèce rare et localisée en Poitou-Charentes est considérée comme déterminante au niveau régional comme au niveau départemental.



© Matthieu Dorfiac - Charente Nature



Répartition de la Cistude d'Europe sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la Cistude d'Europe a été observée sur le cours de la Boëme, près du bourg et au niveau des Coutaubières.

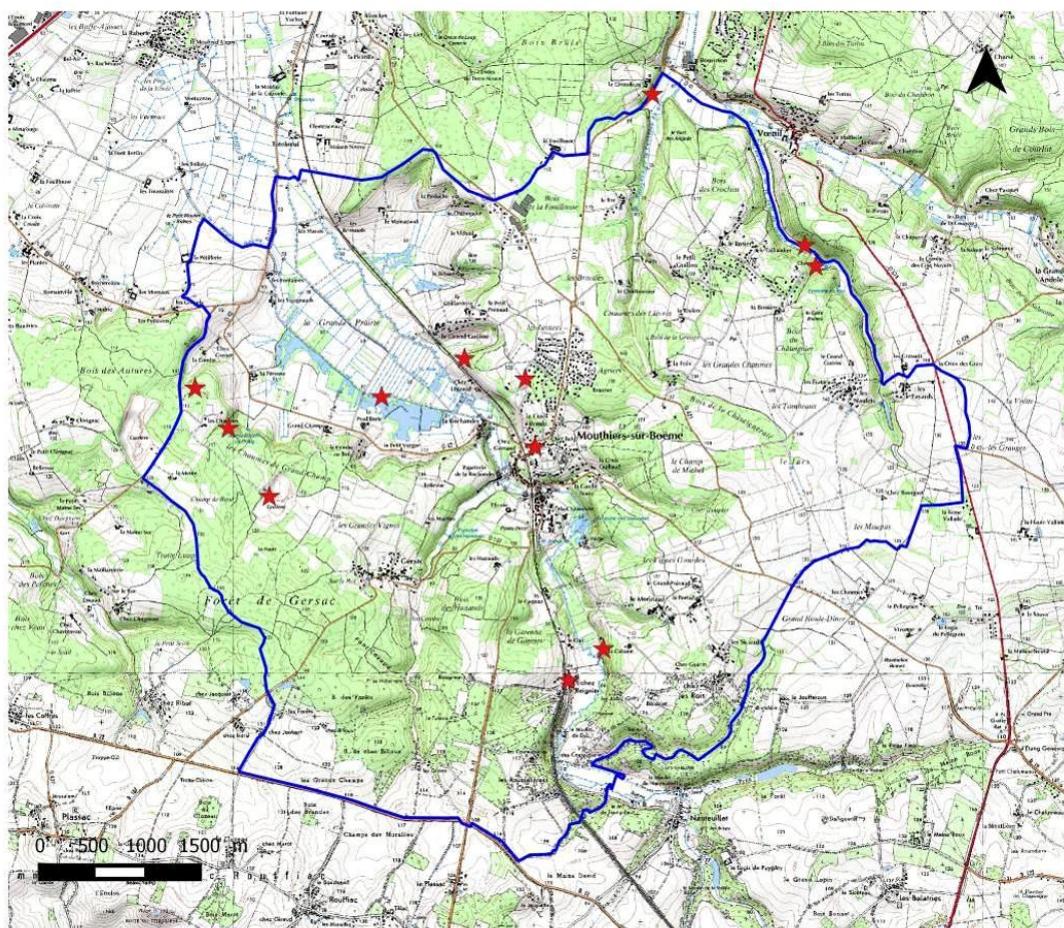
- **Couleuvre verte et jaune - *Hierophis viridiflavus***

La Couleuvre verte et jaune est un serpent de grande taille pouvant atteindre et même dépasser 1,5 m de longueur. Elle fréquente généralement des habitats secs et broussailleux offrant de nombreuses possibilités de cachettes, mais peut aussi être présente dans des zones humides. On la trouve principalement au sol, mais c'est une bonne grimpeuse



© Danièle Rainaud - Charente Nature

qui, à l'occasion, peut chasser dans des buissons ou arbustes. Les œufs et oisillons font donc partie de son régime alimentaire et parfois les amphibiens bien que les lézards, serpents et petits mammifères constituent ses proies favorites. La période d'activité se situe généralement de mars à octobre. Les pontes sont déposées au mois de juillet, dans des trous parmi des pierres et les couleuvreaux éclosent aux mois de septembre et octobre, peu avant l'hibernation. La Couleuvre verte et jaune est une espèce dont la répartition mondiale, à tendance méridionale, est relativement réduite et limitée à la France, la Suisse, l'Italie ainsi qu'à quelques îles méditerranéennes.



Répartition de la Couleuvre verte et jaune sur le territoire de Moutiers-sur-Boëme (2008-2018)

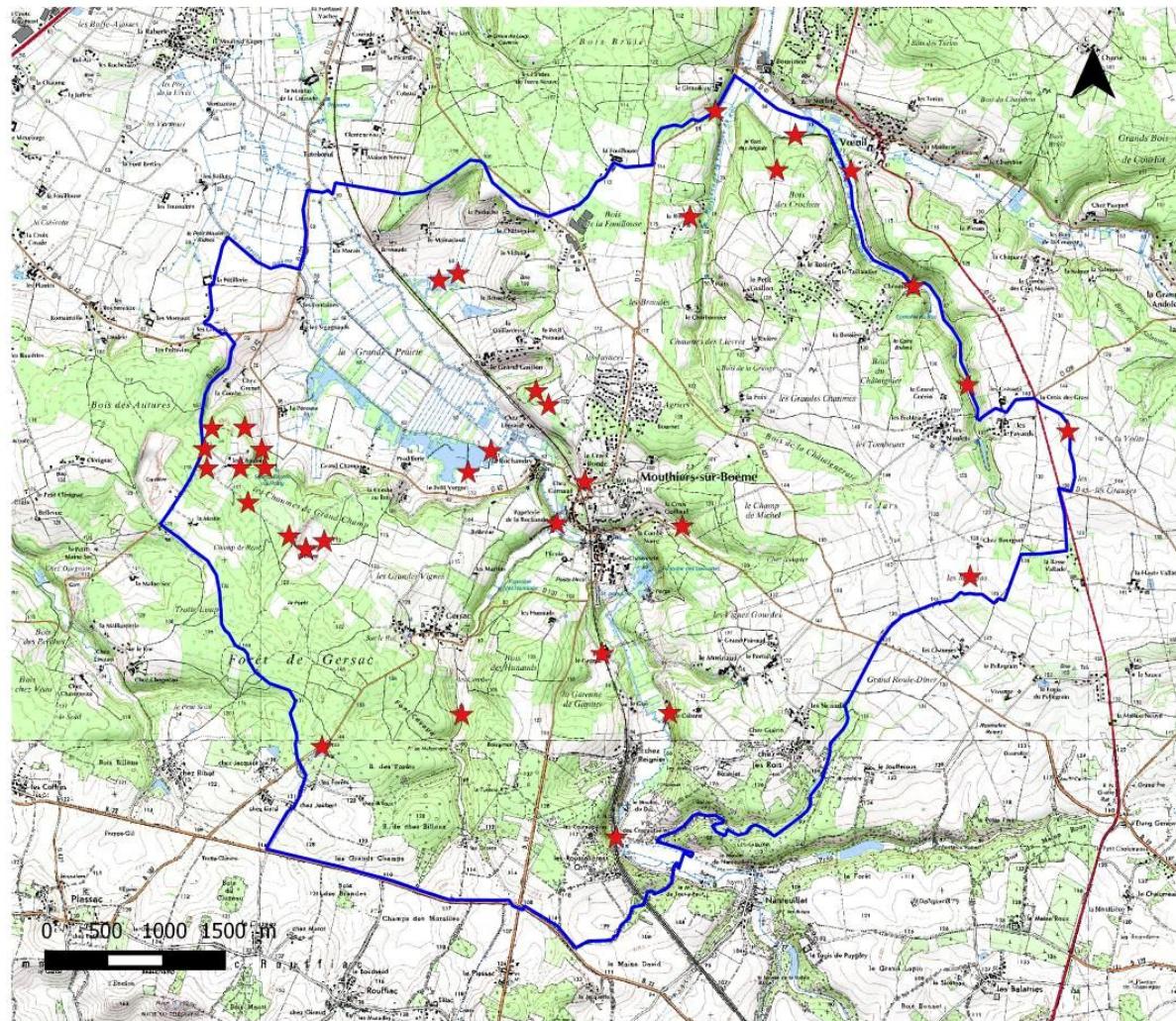
La Couleuvre verte et jaune est bien présente sur la commune de Moutiers-sur-Boëme, où elle a été observée en de nombreux points.

- **Lézard des murailles – *Podarcis muralis***

Le Lézard des murailles habite les vieux murs, les tas de pierres, les rochers, les carrières, les éboulis, les talus des chemins et voies ferrées, les vignobles... Diurne, agile et habile grimpeur, il s'abrite dans une anfractuosité du sol, une faille murale, une galerie de rongeurs... Il se nourrit d'insectes (diptères, orthoptères, lépidoptères) et d'araignées. Il existe une période de repos hivernal entre novembre et début mars. L'accouplement a lieu au printemps. La ponte intervient entre avril et juin. La femelle creuse un trou dans un talus pour déposer de deux à neuf œufs en une ou plusieurs fois. La durée de l'incubation est de quatre à onze semaines. Le Lézard des murailles est l'espèce française de lézard la plus commune.



© Pierre Fantin - Charente Nature



Répartition du Lézard des murailles sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

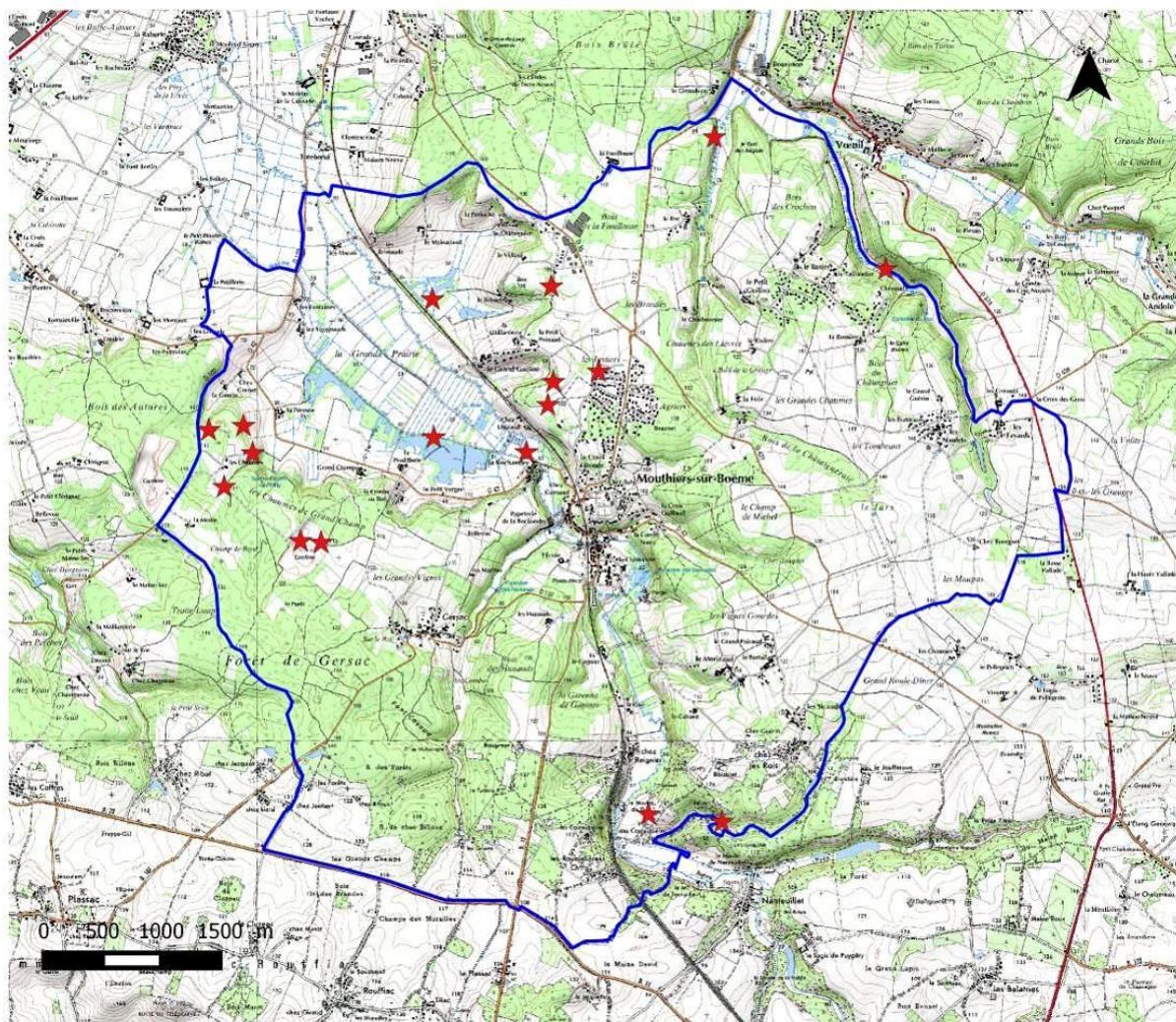
Le Lézard des murailles est bien présent sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, où il a été observé en de nombreux points. Il est probablement présent sur tout le territoire communal.

- **Lézard vert - *Lacerta bilineata***

Le Lézard vert est un lézard de grande taille, présent en France sur l'ensemble du territoire à l'exception du nord du Pays et de la Corse. Il affectionne particulièrement les lieux broussailleux ensoleillés telles les lisières de bois, les haies, les landes où il s'expose régulièrement durant la journée. Lors des fortes chaleurs et en fin de journée, il se réfugie généralement dans un terrier. Son hivernage débute en novembre et s'achève à la fin de l'hiver. A l'issue de la période de reproduction, les œufs pondus vers le mois de mai éclosent en septembre. Principalement insectivore, il se nourrit également de fruits et occasionnellement de jeunes micro-mammifères.



© Albert Brun - Charente Nature



Répartition du Lézard vert sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Bien que moins abondant que le Lézard des murailles sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Lézard vert est néanmoins fréquent et a été observé en de nombreux points, principalement sur des pelouses sèches.

4.2.4 Les amphibiens

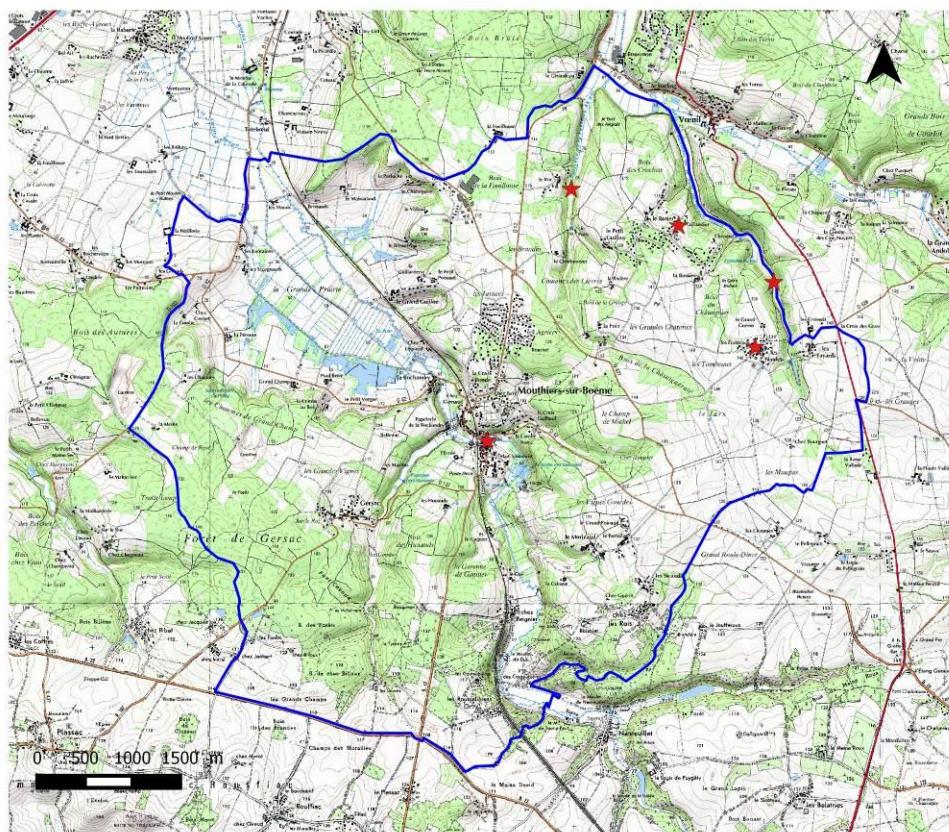
- Alyte accoucheur - *Alytes obstetricans*

L'Alyte accoucheur est un petit crapaud de couleur grisâtre. Ses habitats préférentiels sont assez variés, mais il semble avoir une préférence pour les carrières abandonnées, les zones rocheuses, les vieux murs et/ou les talus herbeux, parfois très proches des habitations. Sa stratégie de reproduction, unique en Europe, fait en sorte qu'il ne s'éloigne que très rarement du milieu aquatique. La période de reproduction débute dès les premières nuits



© Matthieu Dorfiac - Charente Nature

douces du printemps. Chez l'Alyte, la fécondation a lieu hors de l'eau, le mâle prenant en charge les œufs sur ses pattes postérieures pendant toute la période de développement embryonnaire. Au moment de l'éclosion, le mâle gagne un milieu aquatique (mare, étang, rivière) où les têtards seront libérés. Cette espèce est bien répartie dans une grande partie de la France, bien qu'elle subisse une diminution d'effectifs sur la bordure nord-est de son aire de distribution.



Répartition de l'Alyte accoucheur sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

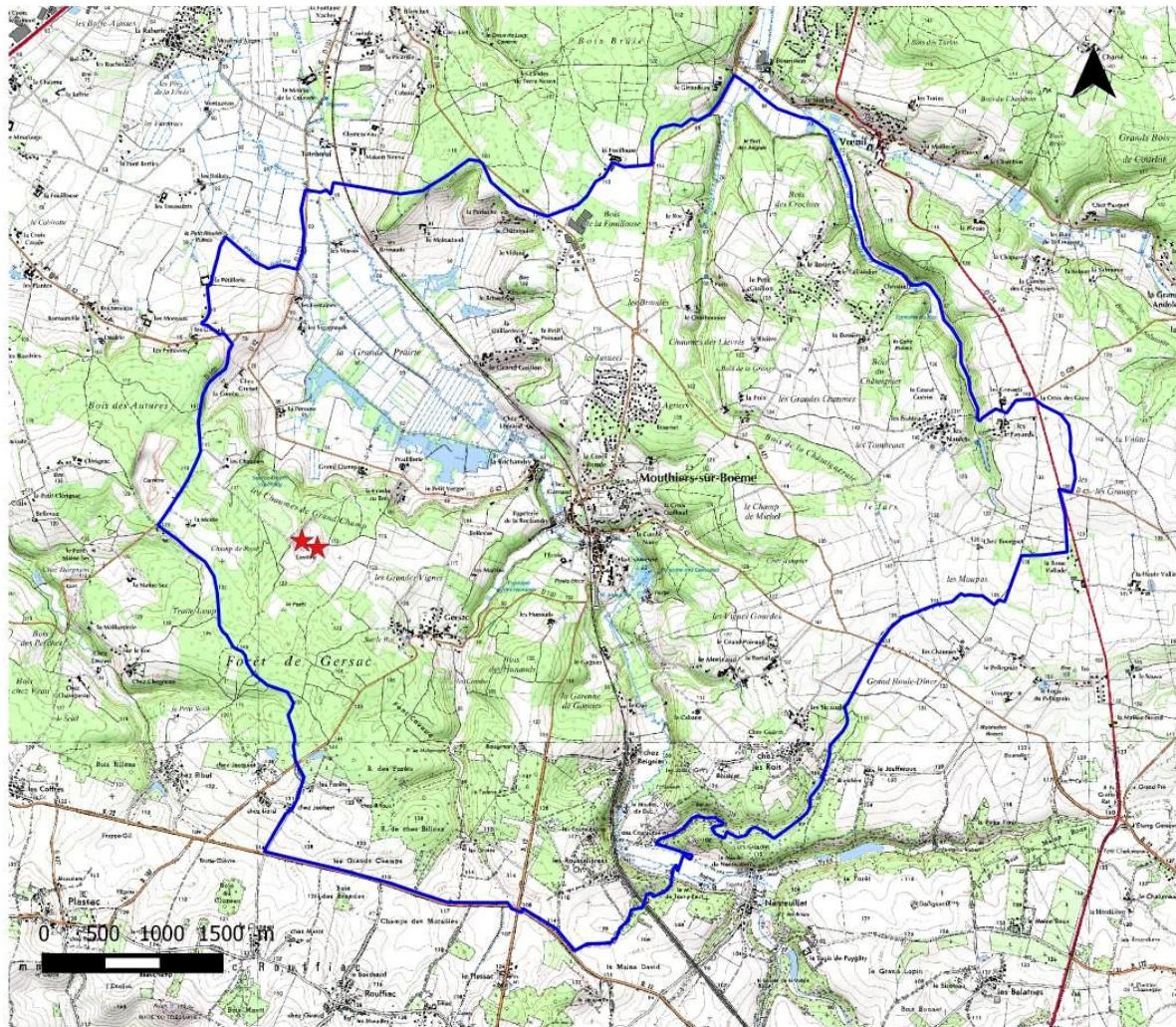
Sur le territoire de Mouthiers, l'Alyte accoucheur a été observé au niveau du bourg, du Roc, des Naulets et du Rosier, avec des effectifs assez faibles.

- **Crapaud calamite – *Bufo calamita***

Cet amphibien fréquente essentiellement les habitats ouverts, à végétation clairsemée. Il est souvent présent dans les sablières et carrières, les landes ouvertes et parfois aussi dans les cultures. La période de reproduction s'étale de fin mars à juin dans des milieux aquatiques temporaires et peu profonds (flaques...) et les jeunes crapauds quittent l'élément liquide assez rapidement, environ 4 à 8 semaines après la ponte. Le Crapaud calamite se nourrit de divers petits invertébrés, qu'il chasse la nuit. En Poitou-Charentes, cette espèce localisée est considérée comme déterminante.



© Matthieu Dorfiac - Charente Nature



Répartition du Crapaud calamite sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

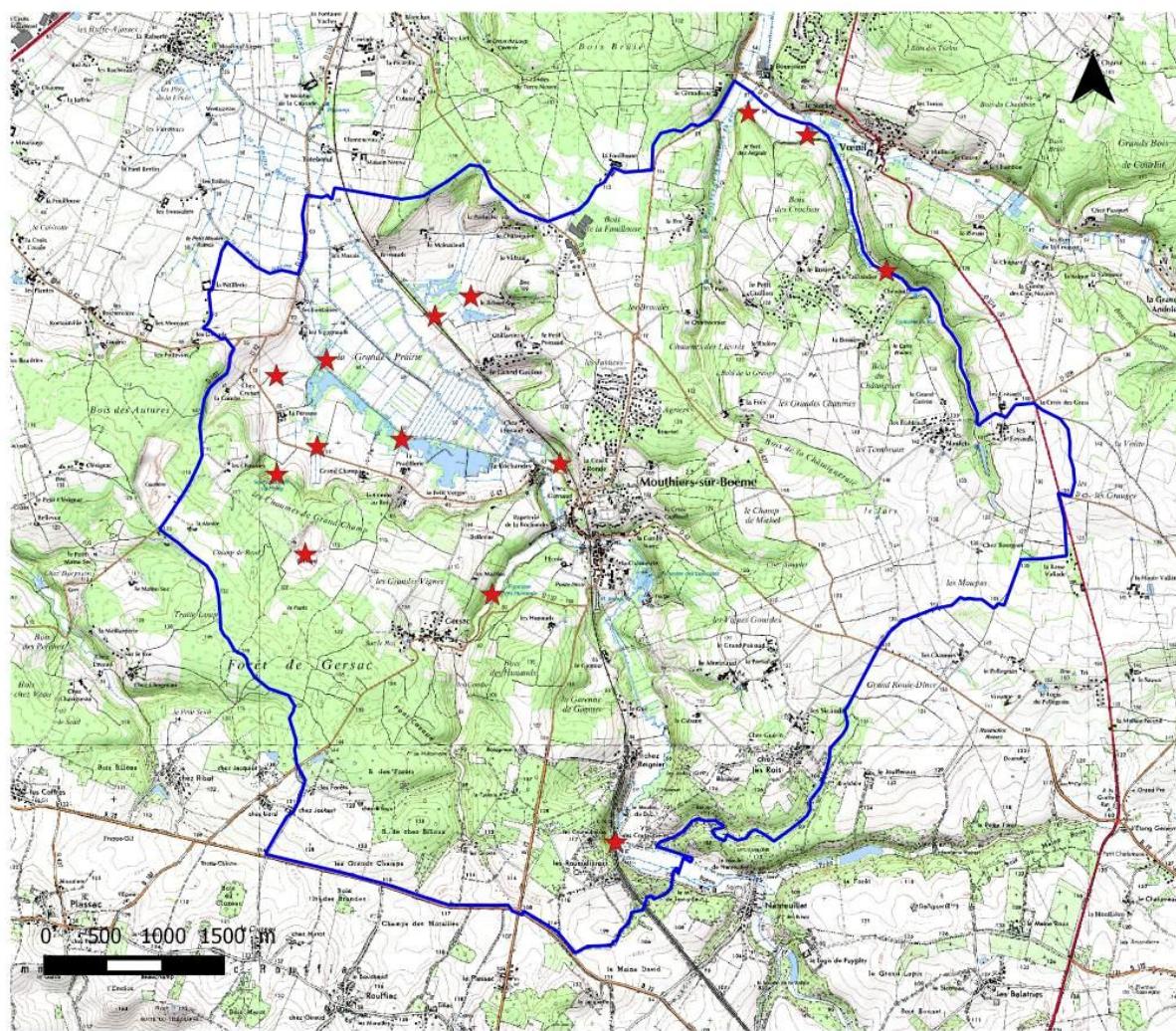
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, le Crapaud calamite est rare puisqu'il n'a été observé que dans l'ancienne carrière des Chaumes de Grand Champ, avec des effectifs assez faibles.

- **Grenouille agile - *Rana dalmatina***

L'habitat de la Grenouille agile est caractérisé par un petit territoire, guère plus de 40 m², exploré en une nuit et à peine 200 m entre la mare, ou le fossé nuptial et le terrain de chasse estival. Contrairement à d'autres anoures, la Grenouille agile hiberne bien souvent près de l'eau, quitte à effectuer une courte migration prénuptiale dès l'automne, pour être à pied d'œuvre au printemps suivant. Les femelles, les premières, quittent mares et fossés après la reproduction, pour gagner le couvert des grandes herbes. Elles s'y régaleront, jusqu'à l'automne, de diptères, lépidoptères, orthoptères, capturés chaque nuit au cours de longs postes d'affût. Cette espèce médio-européenne est largement répartie en France, en dehors du bassin méditerranéen. En Poitou-Charentes, elle est encore commune partout et n'est pas considérée comme déterminante.



© Matthieu Dorfiac - Charente Nature



Répartition de la Grenouille agile sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

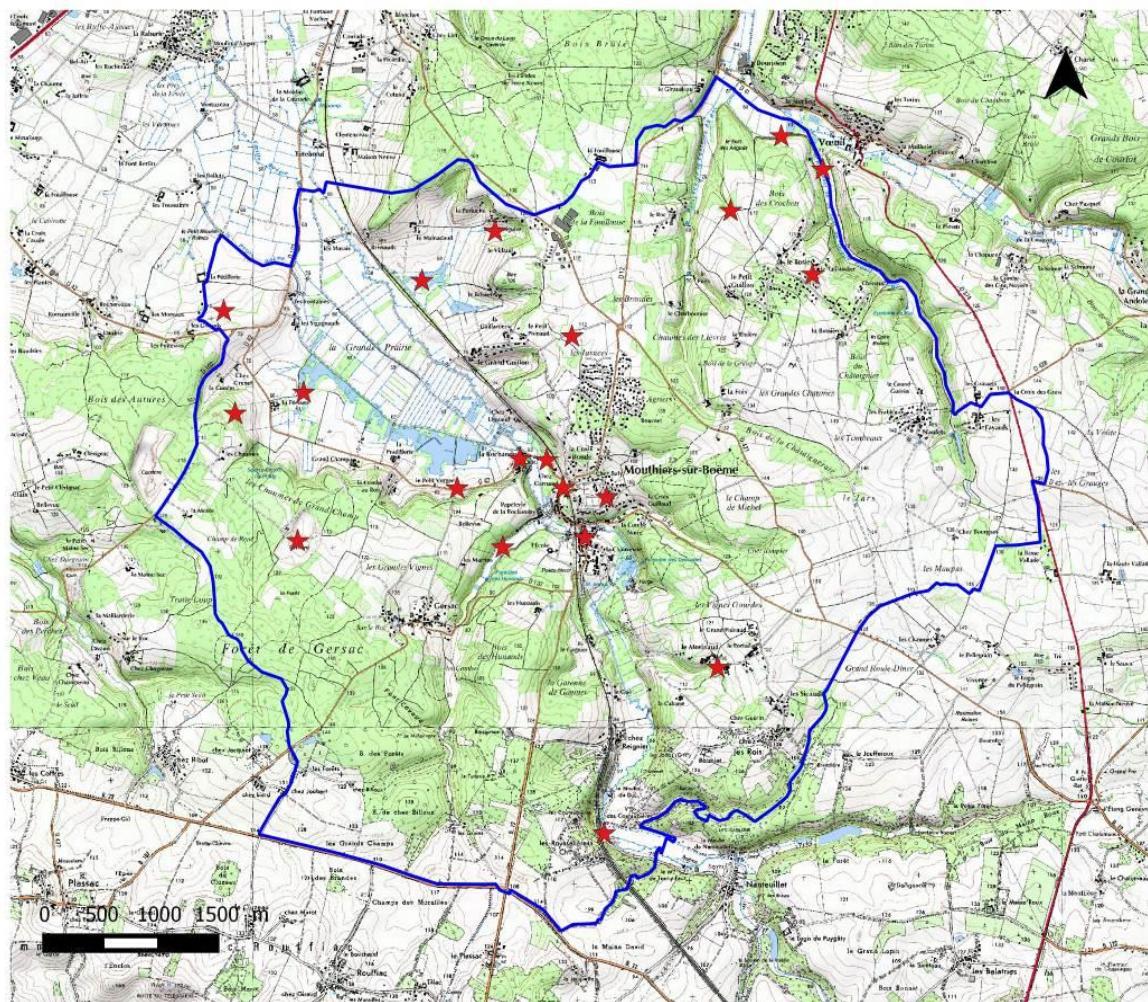
Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la Grenouille agile est bien présente. Elle a été observée principalement dans les anciennes tourbières du Brisset et de la Grande Prairie, dans la vallée de la Charreau, dans l'ancienne carrière des Chaumes de Grand Champ, avec des effectifs parfois importants.

- Rainette méridionale - *Hyla meridionalis*

La Rainette méridionale est assez peu exigeante quant aux milieux aquatiques qu'elle affectionne pour sa reproduction. Elle fréquente toutes sortes de biotopes : milieux dunaires, clairières, landes, centres villes, lisières forestières et peut supporter un certain taux de salinité. Elle affectionne les zones présentant une végétation développée au bord des points d'eau où elle se reproduit (végétation arbustive ou herbacée). En effet, cette espèce est arboricole ; les mâles chantent accrochés dans la végétation. La reproduction commence au début du printemps et dure jusqu'à l'été, après l'hivernation qui s'effectue au sol. La principale aire de distribution de cette espèce se situe dans le sud-ouest de l'Espagne et le sud de la France où les populations se maintiennent à un bon niveau, malgré la destruction des milieux de reproduction et l'utilisation intensive de pesticides. En Poitou-Charentes, la Rainette méridionale atteint sa limite nord de répartition.



© Charente Nature



Répartition de la Rainette méridionale sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme, la Rainette méridionale est largement répartie et commune dans les vallées de la Boëme et de la Charreau, mais aussi de façon ponctuelle près d'autres points d'eau.

4.2.5. Les insectes

4.2.5.1. Les lépidoptères rhopalocères

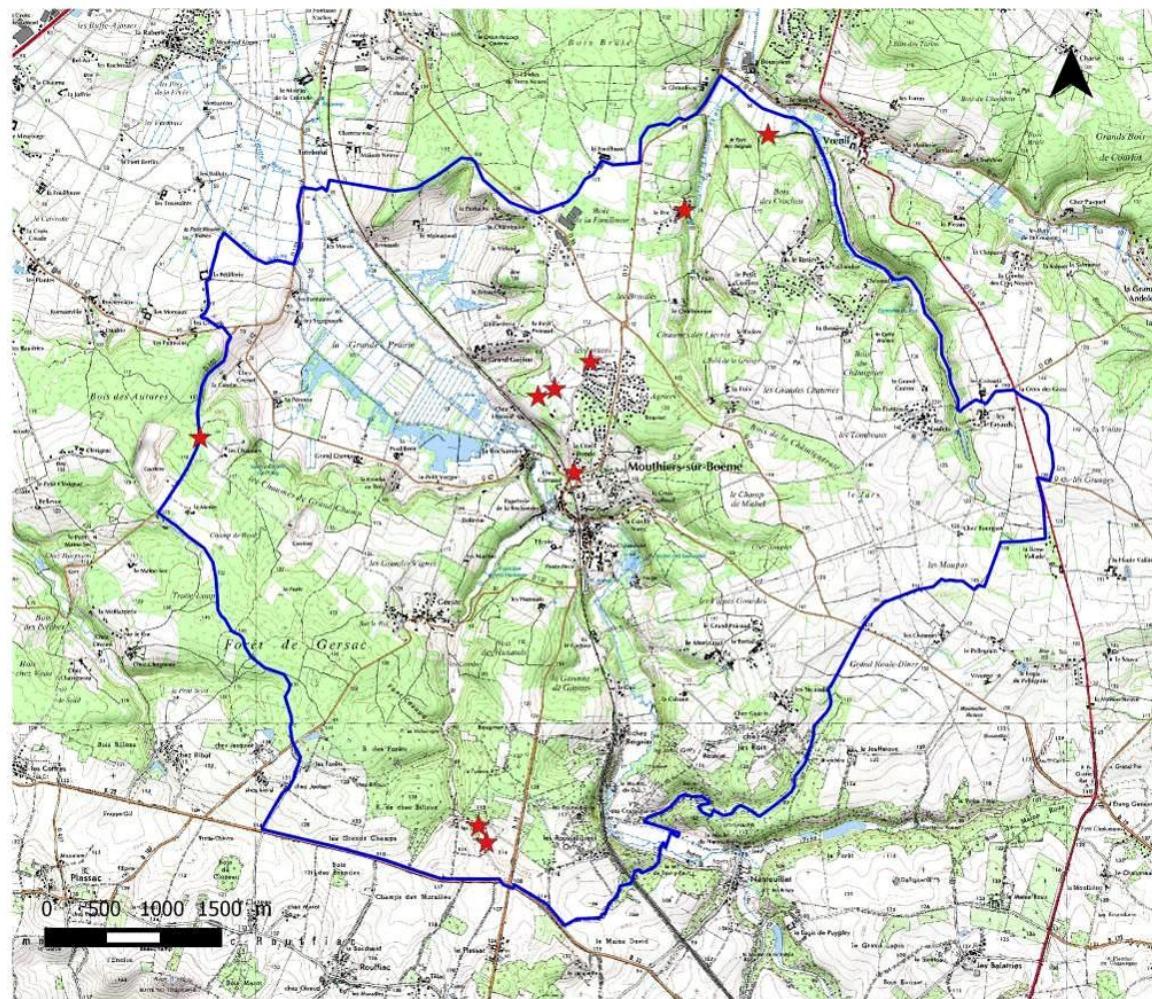
• Azuré du serpolet – *Maculinea arion*

L’Azuré du serpolet fréquente les pelouses et friches calcaires, prairies sèches et ourlets où se développent les plantes-hôtes des chenilles : Origan vulgaire (*Origanum vulgare*) et serpolet (*Thymus ssp*). Les adultes sont visibles de juin à août en une seule génération. On notera que, comme les autres espèces du genre *Maculinea*, le développement larvaire s’effectue en partie dans une fourmilière du genre *Myrmica*.

Cette espèce est en régression généralisée, même si le Poitou-Charentes accueille encore de belles populations. L’Azuré du serpolet souffre surtout de la disparition de ses biotopes de prédilection, menacés par l’abandon des pratiques pastorales et les cultures intensives.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition de l’Azuré du serpolet sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers, l’Azuré du serpolet est encore bien présent, notamment sur les chaumes des Justices où l’on peut observer de belles populations. Il est également présent au niveau des Chaumes, du Roc, du Fort des Anglais et des Groies, au sud.

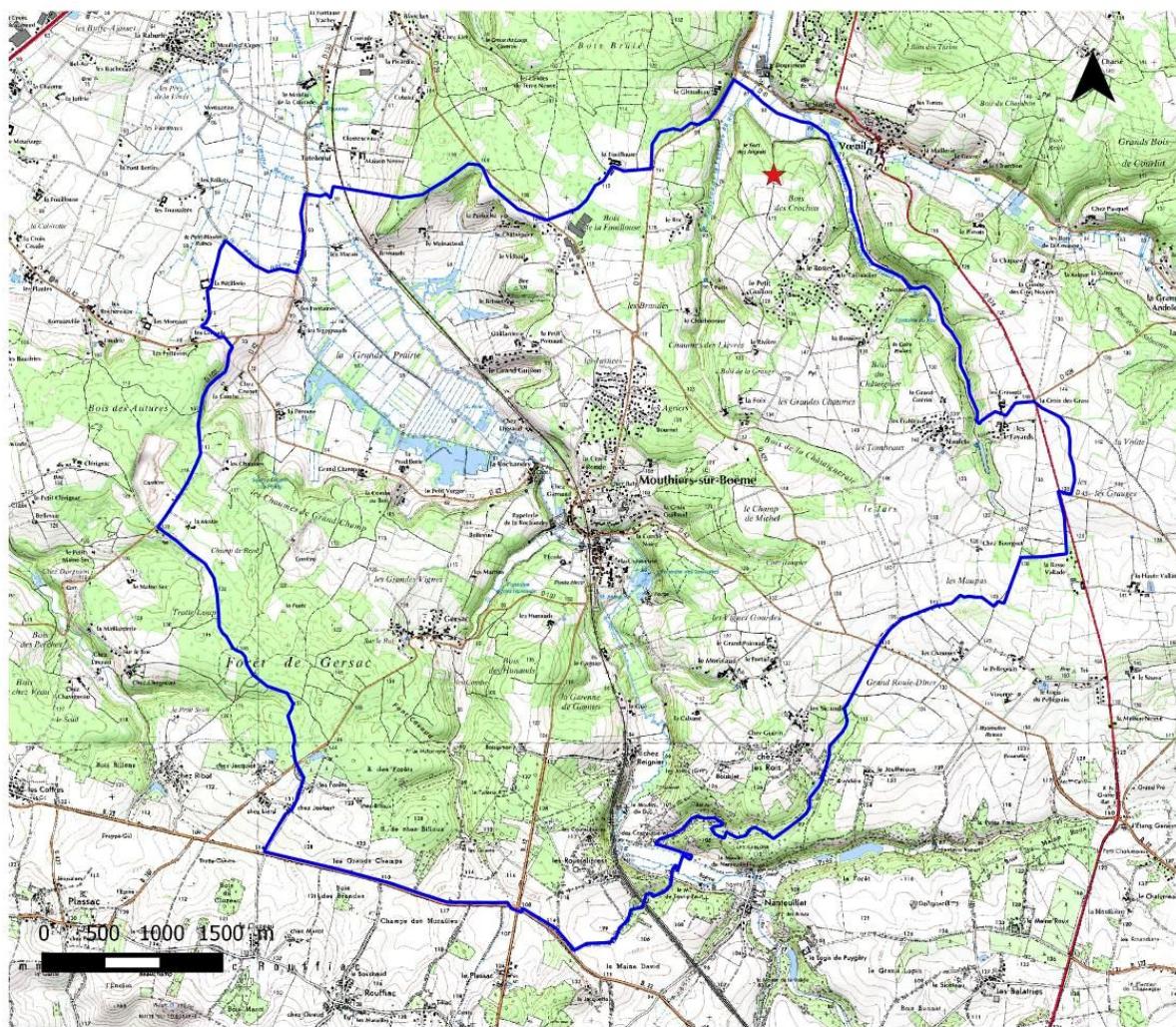
- **Bacchante – *Lopinga achine***

La Bacchante est une belle espèce forestière, qui affectionne les bois clairs à végétation herbacée dense. Les chenilles se nourrissent sur diverses graminées inféodées aux boisements et les adultes sont visibles pendant un court laps de temps, durant le mois de juin, et l'on peut les observer volant dans les allées et layons forestiers où ils apprécient particulièrement la sève qui s'écoule des arbres abîmés.

Ce papillon est en régression généralisée en France, où il souffre de la fragmentation des massifs forestiers et en Poitou-Charentes, cette espèce est rare et localisée.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition de la Bacchante sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, la Bacchante semble rare puisqu'elle n'a été observée que dans les boisements du Fort des Anglais. Les effectifs semblent faibles.

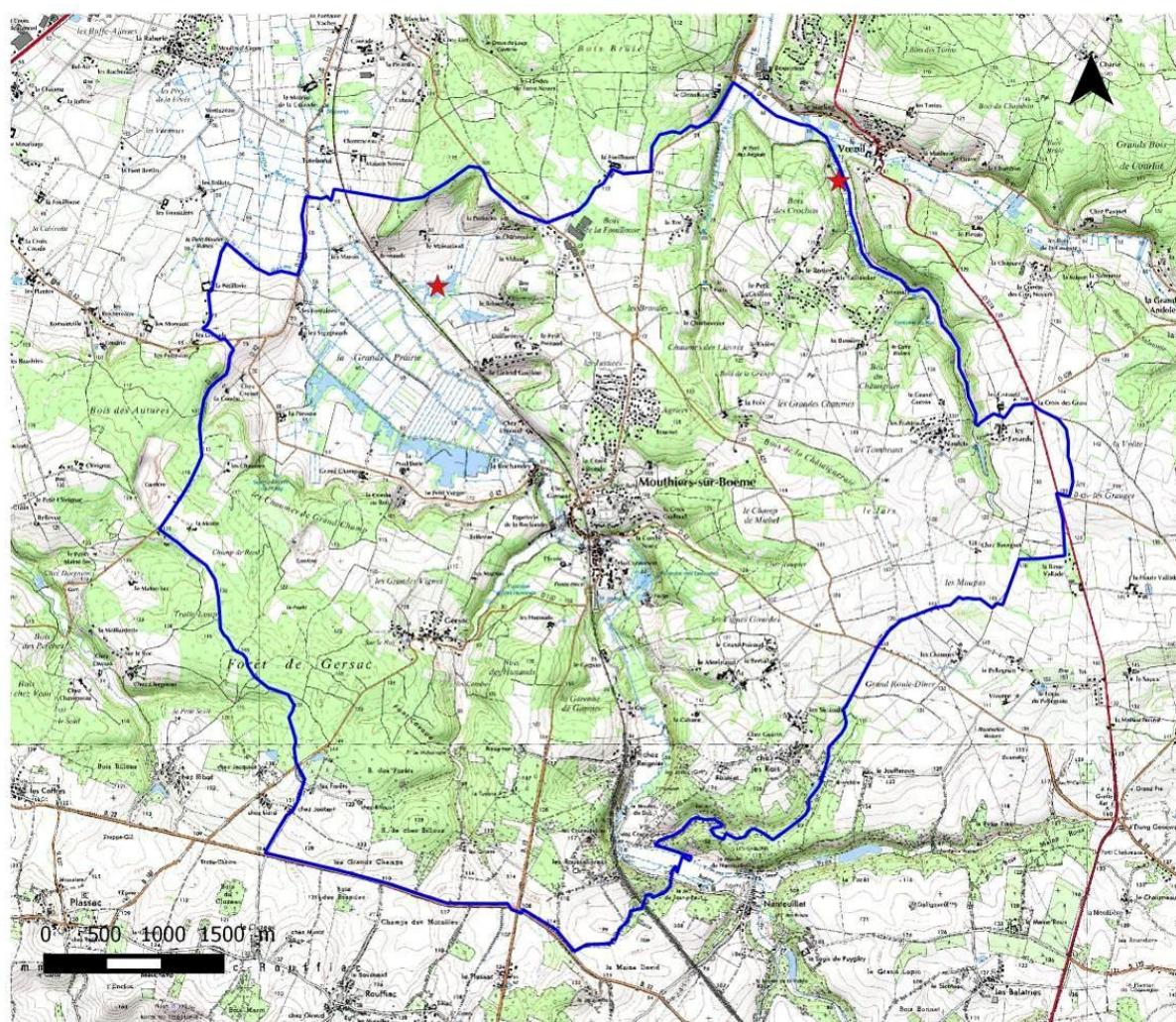
- Cuivr   des marais – *Lycaena dispar*

Le Cuivr   des marais est une esp  ce qui fr  quente les prairies humides et marais de plaine. Les adultes sont visibles de mai    septembre, en 2 g  n  rations. Les chenilles se nourrissent sur diverses oseilles sauvages (*Rumex ssp*).

Ce papillon est en r  gession partout en France, suite    la destruction ou au drainage de ses milieux de pr  dilection, malgr   une capacit   de dispersion assez forte. En Poitou-Charentes, le Cuivr   des marais pr  sente encore de belles populations.



   Didier Wolf - Charente Nature



R  partition du Cuivr   des marais sur le territoire de Mouthiers-sur-Bo  me (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Bo  me, le Cuivr   des marais semble rare puisqu'il n'a   t   observ   que dans deux prairies humides, au niveau du Brisset et de la Font des Quatre Francs. Les effectifs semblent faibles.

4.2.5.2. Les odonates

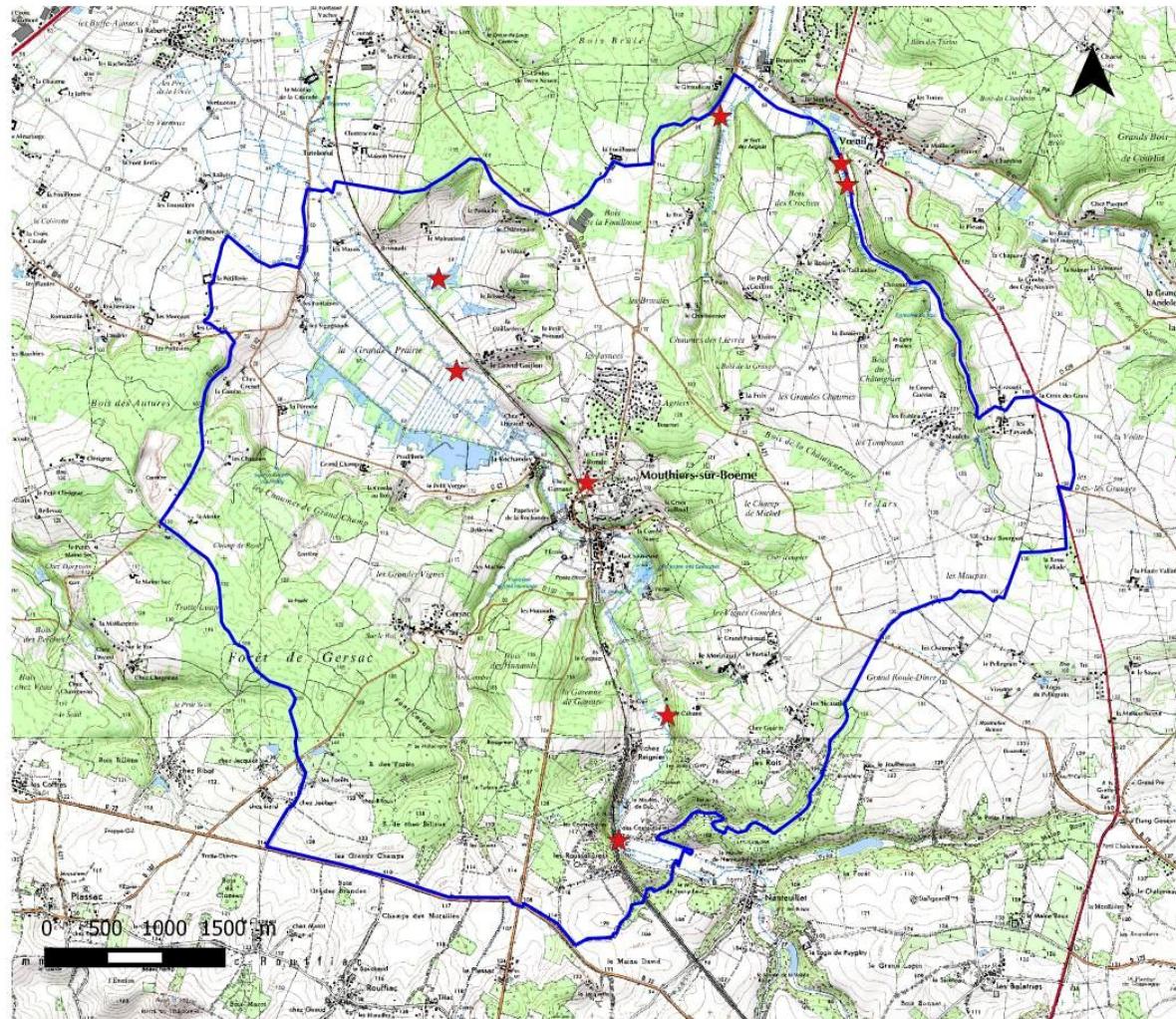
- Agrion de Mercure – *Coenagrion mercuriale*

L’Agrion de Mercure est une espèce qui occupe l’essentiel du territoire français, même si elle semble plus rare au nord et sur les reliefs. En Poitou-Charentes, cet agrion est encore abondant grâce à un réseau hydrographique important.

Cette espèce fréquente les eaux courantes de faible dimension et à débit modéré, bien oxygénées et riches en végétation aquatique. En Poitou-Charentes, c’est une espèce typique des têtes de bassin, où elle est fréquemment observée dans les ruisseaux ensoleillés au sein des prairies. Cette libellule assez précoce peut être observée de mi-avril à mi-septembre et les accouplements, ainsi que la ponte, ont lieu de mai à août. Les larves se développent dans la végétation aquatique pendant 1 à 2 ans.



© Didier Wolf - Charente Nature



Répartition de l’Agrion de Mercure sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, cet agrion a principalement été observé dans la vallée de la Boëme où il semble assez abondant et bien réparti. Il est également présent au niveau de la vallée de la Charreau et de la Font des Quatre Francs.

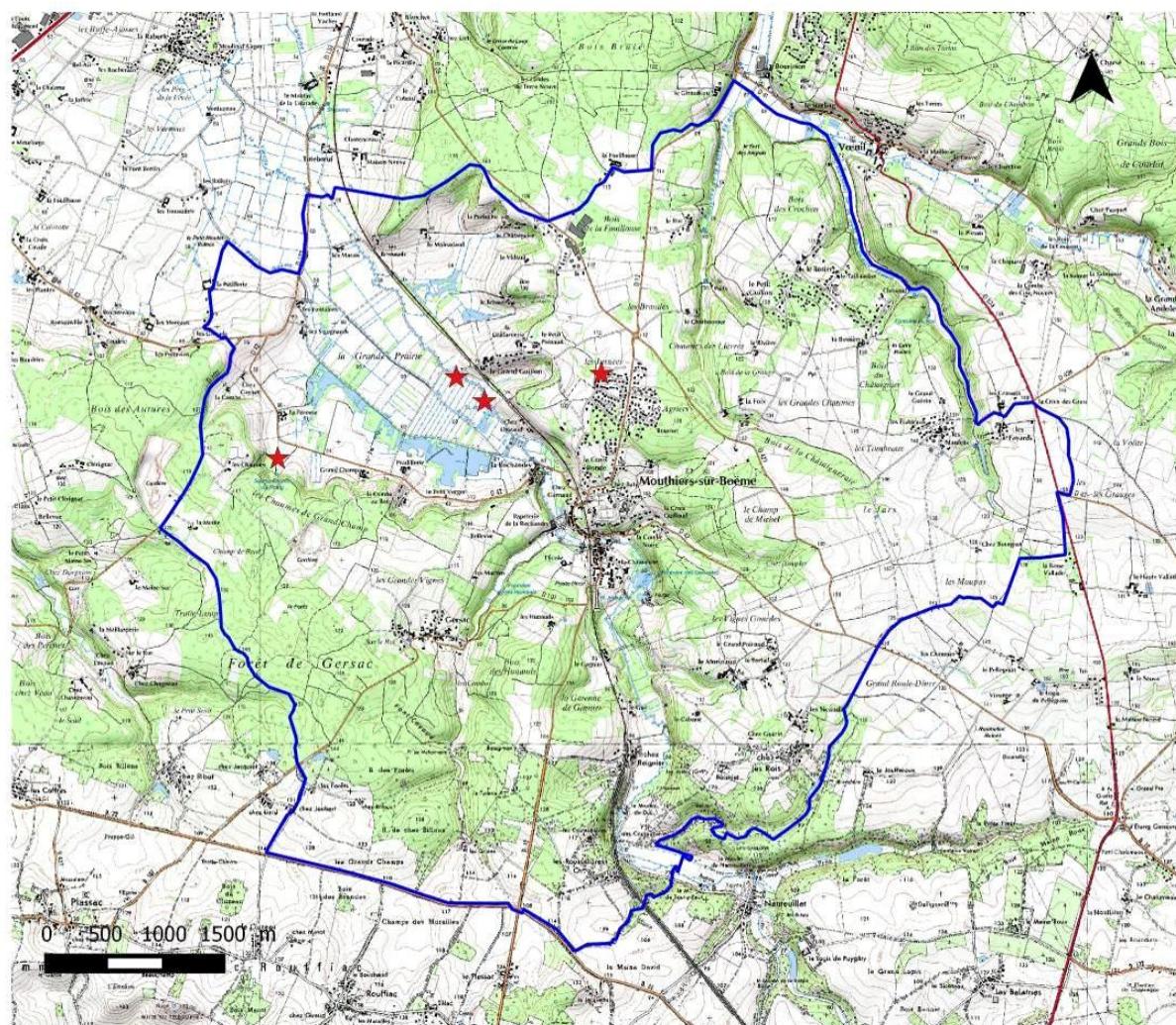
- **Cordulie à corps fin – *Oxygastra curtisii***

La Cordulie à corps fin est une espèce bien répartie dans le sud-ouest de la France, plus dispersée au nord-est. En Poitou-Charentes, cette cordulie est encore bien présente le long des grands cours d'eau et de leurs affluents.

Cette espèce fréquente les cours d'eau à courant lent et plus rarement les étangs, bordés par une ripisylve arborée dense. Les adultes sont visibles de mai à août et les accouplements ainsi que la ponte ont lieu en mai et juin. Les larves se développent dans le système racinaire immergé des arbres riverains, ainsi que dans les sédiments, pendant 2 à 3 ans. Les immatures quittent ensuite le milieu aquatique pour suivre leur maturation sexuelle et peuvent alors s'éloigner fortement de leur lieu d'émergence ; on peut les observer en chasse dans des clairières forestières éloignées de tout milieu aquatique.



© Charente Nature



Répartition de la Cordulie à corps fin sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

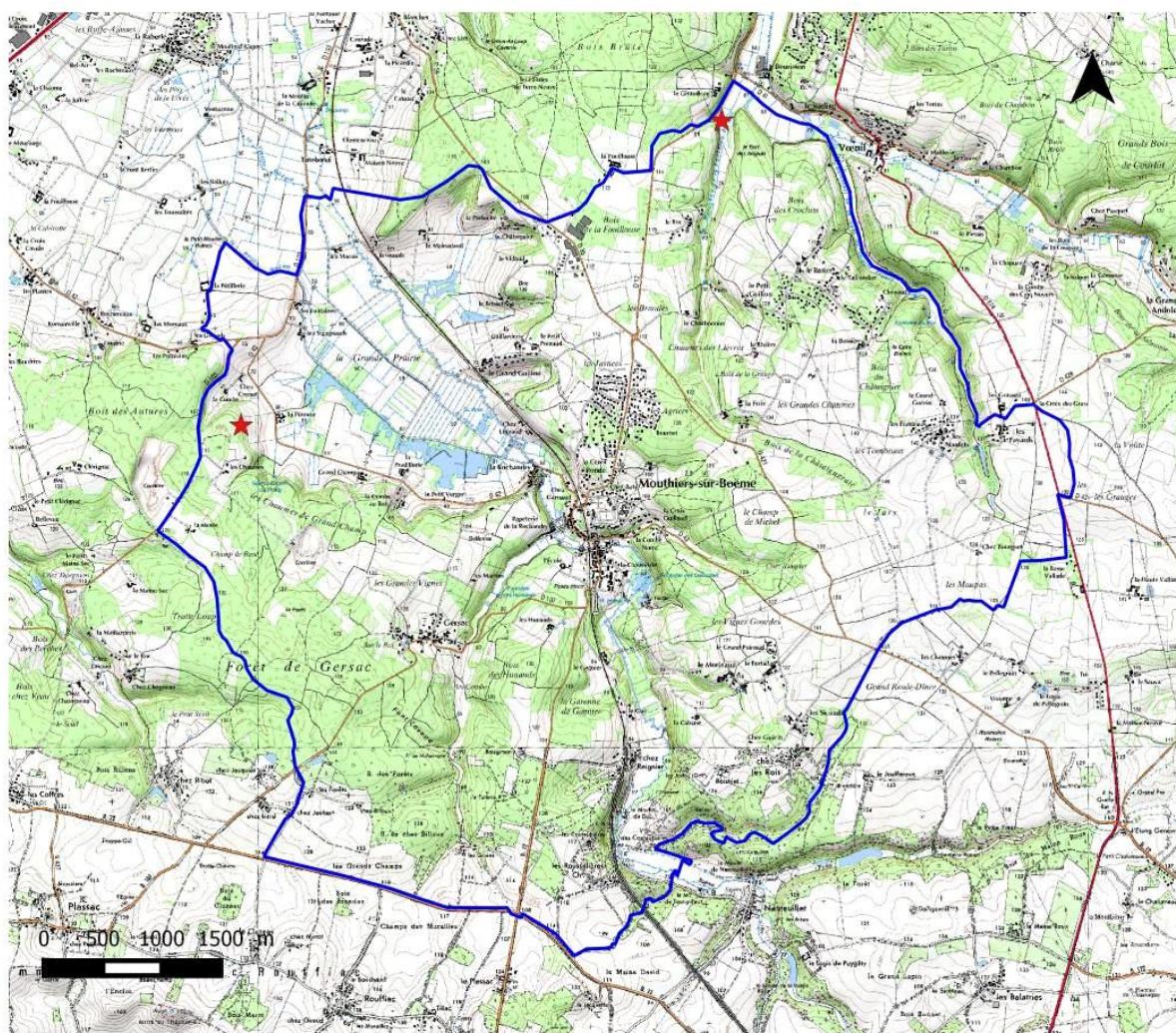
Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, cette cordulie n'a été observée que sur le cours de la Boëme au niveau de la Grande Prairie où elle se reproduit. Elle a également été observée de façon ponctuelle au niveau de la source du Ponty et des Justices, en activité de chasse.

- **Gomphé de Graslin – *Gomphus graslinii***

Cet anisoptère de taille moyenne est caractérisé par un corps jaune avec des dessins noirs et des cercoïdes (chez le mâle) présentant une forte dent latérale. C'est une espèce héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents, larges et faiblement courants. La période d'apparition s'étale de début juin à fin août. La femelle dépose ses œufs en frappant la surface de l'eau de son abdomen, libérant les œufs qui tombent sur le fond. Après la métamorphose, les jeunes adultes quittent le milieu aquatique durant une dizaine de jours nécessaires à leur maturation sexuelle. Ils se tiennent alors parfois très éloignés du cours d'eau, sur des sites bien ensoleillés (chemins, pelouses calcaires...). Cette espèce protégée aux niveaux européen et national est peu commune en Poitou-Charentes.



© Pascal Lavoué - Charente Nature



Répartition du Gomphé de Graslin sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Le Gomphé de Graslin ne semble pas se reproduire sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme. Il a été observé de façon ponctuelle au niveau des Chaumes et du Fort des Anglais, les individus provenant très probablement du fleuve Charente.

4.2.5.3. Les coléoptères

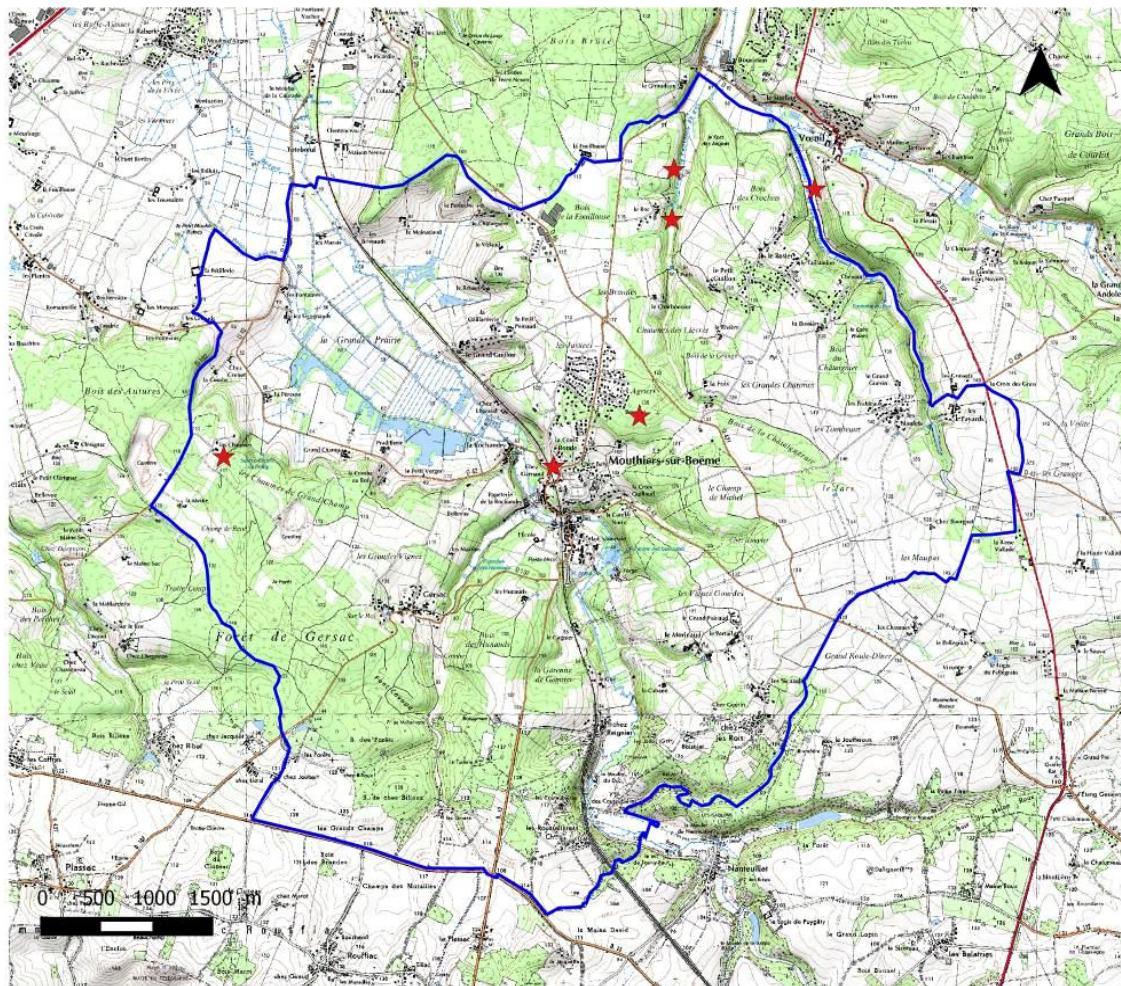
- **Lucane cerf-volant - *Lucanus cervus***

C'est le plus grand coléoptère d'Europe, la taille variant de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. Chez le mâle, les mandibules brun rougeâtre peuvent atteindre le tiers de la longueur du corps. La durée du cycle de développement est de cinq à six ans, voire plus. L'habitat larvaire est le système racinaire de souches ou d'arbres dépourvus, essentiellement chênes mais aussi nombreux autres feuillus tels aulnes, saules, châtaigniers... les larves étant saproxylophages (elles consomment le bois mort). La période de vol des adultes est d'environ un mois et les observations s'échelonnent de mai à juillet - août dans le sud.

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe et toute la France. Elle n'est pas menacée en France, mais semble en déclin au nord de son aire de répartition. Du fait de sa répartition et de son abondance, cette espèce, bien qu'inscrite à la directive Européenne, n'est pas considérée comme déterminante en Poitou-Charentes.



© Didier Wolf - Charente



Répartition du Lucane cerf-volant sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

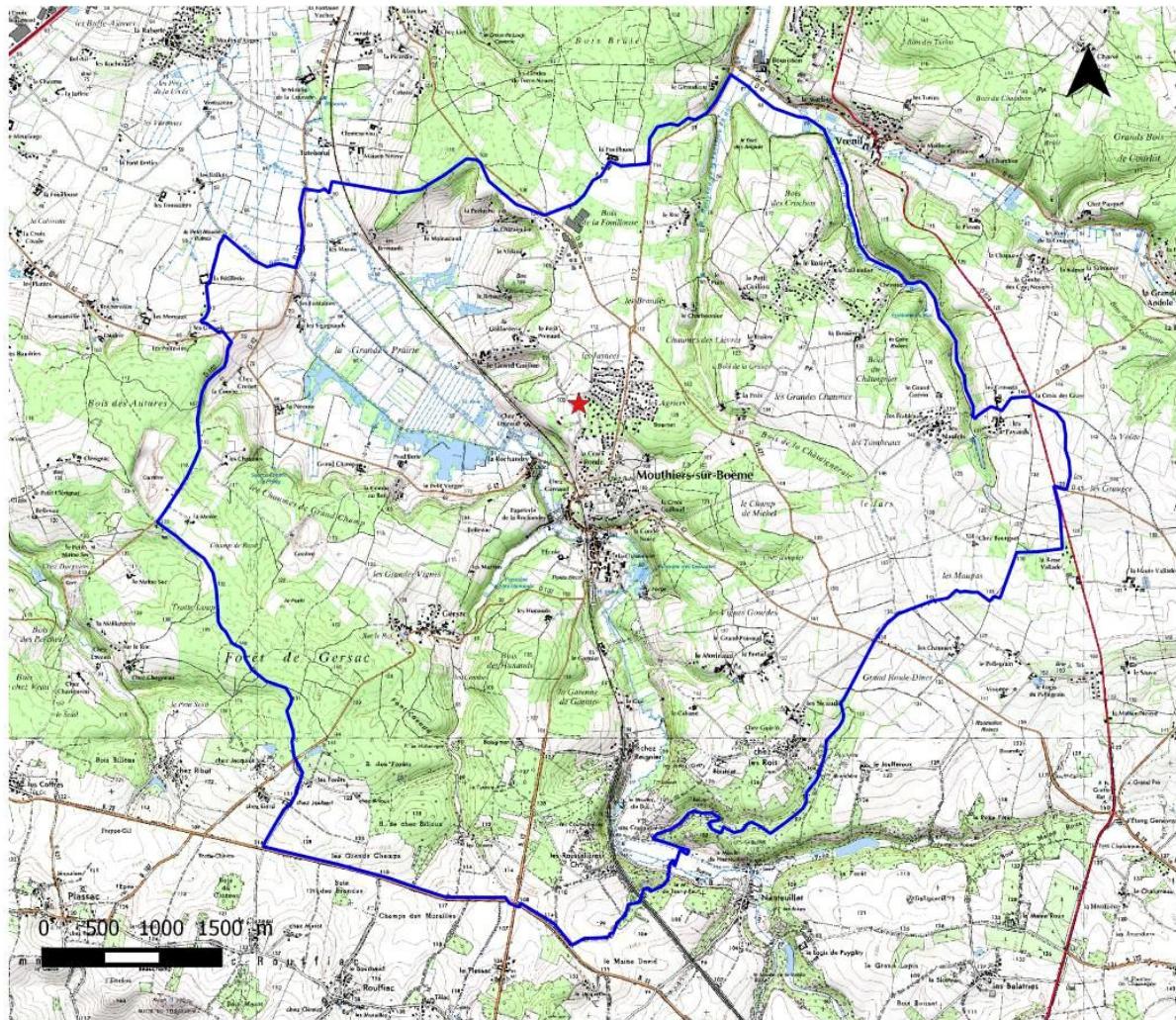
Sur le territoire de Mouthiers, le Lucane cerf-volant est bien présent, probablement réparti dans tous les bois de la commune, ce que la carte ne reflète pas vraiment.

- **Grand capricorne – *Cerambyx cerdo***

Le Grand capricorne est une espèce de plaine qui fréquente tous les milieux comportant des chênes relativement âgés, en forêt ou isolés, même en pleine ville. Le développement de l'espèce s'échelonne sur 3 ans. Les œufs sont déposés de juin à début septembre isolément dans les anfractuosités et les blessures des arbres. Les larves, xylophages, éclosent quelques jours après la ponte et vont se développer pendant 31 mois, dans la zone corticale la première année, plus profondément dans le bois la seconde année, dans des galeries sinuées. A la fin du dernier stade, à la fin de l'été ou en automne, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale, dans laquelle les adultes restent à l'abri durant l'hiver. Leur période de vol se déroule ensuite de juin à septembre, durant laquelle ils s'alimentent de sève et de fruits mûrs.



© Pascal Lavoué - Charente



Répartition du Grand capricorne sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme (2008-2018)

Sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, le Grand Capricorne n'a été observé qu'au niveau des Justices, même s'il est probablement présent ailleurs.

4.2.6. Espèces animales patrimoniales potentielles

Malgré les nombreuses prospections naturalistes menées par l'association lors des 10 dernières années, beaucoup d'espèces ont pu nous échapper car discrètes ou difficiles à identifier et il est probable que de nouvelles découvertes importantes pourront être faites sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme. De plus, certaines espèces sont connues à proximité immédiate et fréquentent certainement le territoire communal, même de façon sporadique.

Nous avons mentionné dans le tableau suivant les plus rares et emblématiques susceptibles d'être observées sur le territoire communal.

Tableau n° 13 : les espèces animales patrimoniales potentielles

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)

DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (I = Annexe 1)

LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)

DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

MAMMIFERES						
Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC	
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	X			X	
Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	X			X	
AMPHIBIENS						
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>				X	
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	X	IV		X	
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	X	IV		X	
INSECTES – Lépidoptères						
Azuré de la sanguisorbe	<i>Maculinea telejus</i>	X	II, IV		X	
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	X	II, IV		X	
INSECTES – Coléoptères						
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	X	II, IV		X	

Concernant les mammifères, 2 espèces sont probablement présentes sur le territoire de Mouthiers-sur-Boëme : le Campagnol amphibie et la Musaraigne aquatique, mentionnés autrefois sur les tourbières de la Grande Prairie.

Concernant les amphibiens, la Grenouille rousse, la Rainette verte et le Triton marbré sont connus autour d'Angoulême et pourraient trouver des biotopes favorables sur les zones humides de la commune.

Enfin chez les insectes, 2 papillons liés aux prairies humides étaient autrefois présents au niveau des tourbières et pourraient avoir subsisté. La Rosalie des Alpes, coléoptère longicorne menacé à l'échelle européenne, est présente un peu partout le long du fleuve Charente et pourrait fréquenter les boisements humides rivulaires de la Boëme.

Quelques espèces animales patrimoniales potentielles



Grenouille rousse

© Matthieu Dorfiac - Charente Nature



Rainette verte

© Pascal Lavoué - Charente Nature



Triton marbré

© Matthieu Dorfiac - Charente Nature



Azuré de la sanguisorbe

© Albert Brun - Charente Nature



Damier de la succise

© Albert Brun - Charente Nature



Rosalie des Alpes

© Pierre Fantin - Charente Nature

Conclusion

Avec 17 habitats d'intérêt communautaire, dont 4 considérés comme prioritaires ; 37 espèces végétales patrimoniales, dont 9 protégées et 92 espèces animales rares ou menacées, sans compter les potentielles, on peut considérer que la commune de Mouthiers-sur-Boëme compte parmi les plus riches de commune du département de la Charente en termes de biodiversité.

Cela peut paraître étonnant vu le caractère assez urbain de cette commune péri-urbaine qui fait partie de la proche banlieue d'Angoulême, mais les plateaux de calcaires durs entaillés de petites vallées tourbeuses de l'Angoumois sont connus de longue date pour abriter des milieux et espèces remarquables et Mouthiers-sur-Boëme en possède encore des échantillons très caractéristiques, ce qui explique cette grande richesse.

Mais ce patrimoine n'est pas immuable : que reste-t-il des tourbières de La Grande Prairie, milieu naturel autrefois si riche peuplant la vallée de la Boëme ?

C'est pourquoi il est indispensable de préserver les plus belles entités de cette biodiversité. Mais pour pouvoir préserver, encore faut-il en avoir conscience et connaissance. Nous espérons que le travail réalisé dans le cadre de cet ABC pourra contribuer à cette prise de conscience et à la préservation et à la valorisation de ces entités naturelles patrimoniales.



Tourbières de Mouthiers-sur-Boëme © Pierre Fantin - Charente Nature

Bibliographie

BARON Y. – 2010 - Les plantes sauvages & leurs milieux en Poitou-Charentes. 351 p.

BIOTOPE – 2009 – Site Natura 2000 FR5402009 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents (SOLOIRE, BOEME, ECHELLE) » Document d'Objectifs Vol II : Diagnostic socio-économique et écologique.

BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J-C. – 1997 – Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français. 217 p.

FIERS V. , GAUVRIT B. , GAVAZZI E. , HAFFNER P. , MAURIN H. – 1997 – Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques. Col. Patrimoines naturels, volume 24 – Paris, Service de Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement : 225 p.

JOURDE P. & TERRISSE J. – 2001 – Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes. Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 154 p.

UEST AMENAGEMENT – 2001 – Site Natura 2000 n°11 – FR5400413 « Vallées calcaires péri angoumoisines » Document d'Objectifs vol 2 : Diagnostic et analyse de l'état initial du site. 105 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (2000) – *Chauves-souris du Poitou-Charentes – Atlas préliminaire.* Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 96 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (2002) – *Amphibiens & reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire.* Cahiers techniques Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 112 p.

POITOU-CHARENTES NATURE ; TERRISSE J. (coord. Ed) (2006) – *Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes.* Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 68 p.

POITOU-CHARENTES NATURE ; TERRISSE J. (coord. Ed) (2012) – *Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes.* Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-comte. 476 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (Ed), 2009. – *Libellules du Poitou-Charentes.* Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte. 256 p.

PREVOST O. et GAILLEDRAT M. (Coords), 2011. *Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes.* Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-comte. 304 p.

RIGAUD T. & GRANGER M. – 1999 – Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. LPO Vienne – Poitou-charentes Nature, Poitiers, France. 236 p.

SARDIN J-P. –1995 – Les oiseaux de Charente. Charente Nature. 189 p.

SARDIN J-P. – 1984 – ZNIEFF N°10 « Tourbières de La Grande Prairie »

TERRISSE J. – 2000 – Habitats déterminants en Poitou-Charentes. LPO-DIREN Poitou-Charentes. 25 p.

TERRISSE J. – 1984 – ZNIEFF N°11 « Chaumes de La Perluche »